

CAHIERS DE CLIO

CARREFOUR DES HISTORIENS
ET DES ENSEIGNANTS



CAHIERS DE CLIO

1966 No 5

COMITE DE REDACTION :

Mina AJZENBERG-KARNY - Pervenche BRIEGLEB - Josette DE-
BACKER - Armand DEROISY - Jean DUGNOILLE - Nicole GUILLY-
VAN HAMME - Etienne HELIN - Jean-Jacques HOEBANX - Jean
LECLERCQ-PAULISSEN - Nardo LENAERTS - Jenny VAN ROELEN -
René VAN SANTBERGEN - Monique VAN TICHELEN - Marie-Rose
VILLE.

ABONNEMENT ANNUEL (4 numéros) :

300 fr. b.

Conditions spéciales pour les membres du personnel enseignant
et pour les étudiants : 250 Fr. b.

PRIX AU NUMERO :

85 fr. b.

Paiements au C.C.P. 416.47 des Editions ESSEO, 20, rue des
Comédiens, Bruxelles 1. Tél. : 02.18.00.31.

Envoyez-nous vos suggestions et vos critiques.

SECRETARIAT DES CAHIERS DE CLIO :

Marie-Rose VILLE, 46, avenue Dossin de St. Georges, Bruxelles 5.

CAHIERS DE CLIO

TABLE DES MATIERES

TRIBUNE LIBRE

F. LEMAIRE, <i>Le cycle unique : une solution de paresse</i>	5
--	---

INFORMATION HISTORIQUE

R. VAN SANTBERGEN, <i>Objet de l'histoire</i>	8
R. CAVENAILE, <i>L'apport de la papyrologie à l'enseignement rénové de l'histoire</i>	18
P. LAMBERT, <i>Le monde d'hier à demain : les options fondamentales d'organisation d'une économie</i>	24

INFORMATION PEDAGOGIQUE

a) Leçons-types

E. LEMAUR, <i>Le château féodal d'Ecaussinnes-Lalaing</i>	36
M. BOURDON, <i>L'enfant aux XVII^e et XVIII^e siècles</i>	41
N. VANHAMME-GUILLY, <i>La vie quotidienne à Athènes au V^e siècle</i>	48
E. TELLIER, <i>Regards sur les sciences au XVIII^e siècle</i>	55
G. FRANCOU, <i>La misère du prolétariat et le socialisme au XIX^e siècle</i> ..	61

b) Expositions

P. BRIEGLEB, <i>Gravures rupestres en Norvège — Le Ræulx et son canton depuis la Révolution française — Mille ans de Monnayage Bruxellois — La civilisation d'Amlach — Le siècle de Rubens</i>	68
--	----

c) Chronique cinématographique

J. DEBACKER, <i>Mein Kampf — King and Country — La bataille du rail</i> ..	73
--	----

d) Actualités

R. COOL, <i>L'organisation des voyages scolaires à l'Ecole normale Charles Buls, à Bruxelles</i>	75
--	----

INFORMATION BIBLIOGRAPHIQUE

J. DUGNOILLE, <i>Introduction bibliographique à l'histoire du Hainaut</i> ..	78
--	----

NOTES ET GLANURES	94
-------------------------	----

TRIBUNE LIBRE

LE CYCLE UNIQUE : UNE SOLUTION DE PARESSE !

Au moment où il existe une poussée de plus en plus vive dans l'enseignement libre en faveur de l'extension du cycle unique d'histoire avec découpage chronologique, au moment où des options décisives doivent se prendre, il nous a paru utile, sur la lancée de nos précédentes TRIBUNES LIBRES, de donner la parole pour ce court billet à un représentant de ce réseau scolaire.

Est-ce le prestige des programmes français, que tourmente d'ailleurs le spectre du « bachot » ? Est-ce abdication devant les difficultés très réelles que rencontrent certains collègues trop attachés à l'Histoire de grand-papa, lesquels ne parviennent pas à « voir toutes les guerres de Louis XIV en une leçon » ? Je ne sais. Mais il semble que, dans certains milieux, on cultive une nostalgie morose du cycle unique et qu'on veuille y revenir...

Or, ce qui est en jeu ici, c'est bien plus qu'un certain découpage de la matière : c'est la finalité même du cours d'Histoire.

Soyons clairs : ce que nous avons à former, ce n'est pas la classe dirigeante d'une nation bourgeoise du XIX^e siècle, mais l'ensemble des citoyens d'un monde sans frontières où chacun doit, en adulte, penser et vouloir son destin.

Nous savons que ni les conquêtes de 1789, ni le Suffrage Universel, ni les Nations Unies, ni la « Libération » chinoise, ni Vatican II ne sont le point d'orgue de l'histoire. Nous savons qu'il n'y a plus de points d'orgue dans un monde où aujourd'hui n'est pas comme hier, et où demain sera encore autre chose : nous savons que le « plus-humain » est une conquête de tous les instants et ne souffre pas de repos.

Nous savons aussi que la voie qu'a suivie l'Occident n'est pas la seule route possible pour passer de la misère à une plus pleine humanité. Nous le savons et nous le voulons, au nom des centaines de millions d'hommes, de femmes et d'enfants du Tiers-Monde.

C'est à comprendre et à assumer ce progrès qu'il faut préparer nos élèves.

Or, pour préparer à cette intelligence du monde, le cours d'Histoire doit leur rendre le progrès perceptible dans le concret. Il faut qu'à un moment où son intelligence est arrivée en gros à l'âge adulte, le jeune homme, la jeune fille ait eu l'occasion, avant de s'engager dans la vie familiale et sociale, de contempler d'un seul coup d'œil l'ensemble de l'Histoire humaine. Il faut qu'il puisse situer son propre destin dans le destin du monde.

Sans cette prise de conscience du monde en marche, il n'est pas de liberté possible. Sans cette découverte, chacun court le risque de voir son destin pensé et conditionné par autrui en fonction d'une utilisation économico-politique de sa personne.

Or, je prétends que tout « cycle unique » basé sur l'ordre chronologique ôte à l'élève la possibilité de faire cette expérience de son destin.

Et qu'on ne vienne pas me parler du loisir qu'on aura, en dernière année, d'« approfondir l'époque contemporaine » : ce n'est pas l'exploration — si indispensable qu'elle soit par ailleurs — de l'époque contemporaine qui permettra de comprendre le monde. Car l'époque contemporaine est un aboutissement : autant vouloir connaître un fleuve en considérant uniquement son embouchure !

Et l'Afrique, et l'Asie dans tout cela ? Les hésitations des manuels français dans la manière d'envisager ces civilisations en Première témoignent éloquemment du désarroi des auteurs et prouvent assez que pour rendre ces civilisations intelligibles et proches, il n'y a qu'un moyen : remonter jusqu'à la création, dans l'Antiquité, des grands systèmes de pensée et de gouvernement.

Quant à l'information sur les faits et les institutions du monde d'aujourd'hui, disons d'abord qu'elle ne relève pas uniquement du cours d'Histoire : c'est toute l'école qui doit ouvrir ses fenêtres sur la vie !

Et, au risque de scandaliser certains, j'ajouterai qu'il est beaucoup plus important, beaucoup plus profitable de s'être un jour étonné devant le spectacle de l'histoire du monde que de connaître parfaitement les détails de l'histoire parlementaire de son pays. A vrai dire, s'il y avait à choisir, mon choix serait fait...

Le cycle unique ? Une solution de paresse. Il nous permettrait de nous vautrer dans l'histoire événementielle, d'égrener les Capétiens et les Valois, de faire « réciter » les coalitions contre Louis XIV. D'avoir « bien vu toute la matière » et d'« être en ordre ». Les élèves arriveraient aux examens en connaissant « très bien, à fond », parmi les cinquante siècles qui constituent la tranche historique de l'aventure humaine, un siècle ou deux, qu'ils s'empresseront d'ailleurs d'oublier aussitôt.

Le professeur d'Histoire, comme le chien de l'Ecriture, serait retourné à son vomissement.

Le cycle unique ? Solution de paresse qui nous dispenserait des choix dangereux, mais féconds. Qui rendrait la synthèse impossible : comment, en effet, rapprocher un fait que l'élève rencontre à l'âge de dix-sept ans, d'un fait qu'il a rencontrés jadis à l'âge de douze ans ? Ces faits ne sont pas sur le même plan, ils ne sont pas du même ordre ! A supposer d'ailleurs qu'il reste quelque-chose en dernière année d'une matière vue en sixième !

Non, vraiment : si nous ne sommes pas contents du programme, il y a mieux à faire que de revenir à un programme périmé : il faut en imaginer et en préparer un autre, un MEILLEUR !

Fernand LEMAIRE

Nous attendons avec impatience les suggestions concernant les projets de programme mieux adaptés aux nécessités de notre temps. Notre prochain fascicule rendra compte d'une enquête réalisée dans l'enseignement officiel de l'Etat sur le programme actuellement en vigueur dans ce réseau.

LA REDACTION

INFORMATION HISTORIQUE

OBJET DE L'HISTOIRE

« *Le propre de l'homme est la faculté d'avoir une histoire.* »

LITTRÉ

Dès sa naissance, tout homme assume un patrimoine composé de traces de l'insertion de ses devanciers dans le monde et dans la durée. Conscients ou non, gestes, verbes, figures, écrits en sont les ordinaires expressions. De l'appréhension de ceux-ci, de leur compréhension et de leur application dépend le degré d'élévation culturelle de l'individu. Communiquées d'abord par l'usage, ces connaissances se transmettent assez tôt de manière intentionnelle. *Graffiti* des cavernes ou des ruelles, récits védiques, épopées homériques, gestes médiévaux, hiéroglyphes des temples, capitales des monuments, cursives des *papyri* et des parchemins aidèrent à conserver ces souvenirs que le temps s'obstinait à dissoudre. Mais déjà ces instruments portaient en eux toutes les formes de la trahison, du rêve au mensonge.

De la curiosité de l'homme à déchiffrer ses origines, de son application à explorer et à expliquer son univers vital naquit l'HISTOIRE. Le terme grec dont ce mot dérive : *historein*, ne signifie ni narrer, ni ressusciter, mais *rechercher, enquêter*. Mais on pourrait en douter à constater la confusion fréquente entre :

- 1° l'aspect objectif de l'histoire, le passé vécu, achevé, les événements du passé, les *res gestae* des Latins, et
- 2° l'aspect subjectif de l'histoire, la narration des événements du passé, la *noticia rerum gestarum*, saisies du passé par l'homme.

Le premier sens désigne ce que les choses furent dans leur matérialité écoulee, le second ce qui en subsiste dans la perception de leurs interprètes. Tout homme donc est historien, mais la valeur de chacun comme tel découle de la qualité de ses facultés perceptives, de la richesse de ses moyens exploratoires, de l'abondance et de la qualité de son information⁽¹⁾. Spécialement préparé, l'historien de profession occupe une place privilégiée, pour autant que le passé ait laissé des traces.

(1) « *L'histoire est responsable de tout le passé, et cela dans le sens de l'intelligibilité d'une part, de l'approfondissement de l'autre. Autrement dit, l'historien doit pouvoir utiliser indifféremment, s'il en a besoin, toutes richesses qui lui sont offertes par l'une ou l'autre des techniques qui se créent* » ; DUROSELLE J.B., *De l'utilisation des sondages d'opinion en histoire et en science politique*, p. 64, Bruxelles, INSOC, 1957.

La connaissance historique est, en effet, une connaissance par trace⁽²⁾. Encore qu'il soit possible, — selon Marc Bloch, — il est exceptionnel que l'historien assiste au fait. Ce handicap, l'histoire le partage avec d'autres sciences d'observation : la géologie, la paléontologie. Il n'est pas aujourd'hui jusqu'à la physique, science cependant réputée exacte, qui ne souffre du même inconvénient lorsqu'elle analyse, par exemple, au spectroscopie la composition d'une *supernova* disparue dequis des millions d'années lumière ou lorsqu'elle repère un électron à l'aide d'une chambre de Wilson.

Imprécise, subjective et, pour ces motifs, longtemps reléguée au rang de littérature, l'histoire revendique une place, la plus haute, parmi les sciences de l'homme. Elle se justifie en recherchant tous les témoignages capables de lui apporter la plénitude de la connaissance et de l'intelligence des faits du passé. Menée dans le présent, son enquête souffre de lacunes documentaires et de difficultés d'interprétation. Peu a échappé à la fatigue des siècles et la science n'est capable que de lever quelques replis du voile. Il ne nous appartient pas ici d'établir la nomenclature des matériaux de l'histoire. Distinguons-y, en gros, deux catégories : les *traditions* et les *vestiges*. Les premières impliquent une volonté de communication, une écriture ; les seconds désignent les traces inconscientes subsistant dans le langage, l'expression artistique, la coutume, la production artisanale, l'aménagement du milieu social ou de l'habitat. Il est rare de trouver l'un ou l'autre de ces matériaux à l'état pur, c'est pourquoi la distinction encore maintenue entre histoire et préhistoire, fondée sur la qualité de leurs documents respectifs, apparaît de plus en plus ténue. De part et d'autre, on ne peut qu'insister sur le caractère fragmentaire de l'information. On remarquera seulement que, actuellement, les sources les plus nombreuses concernent les périodes récentes, tandis que les données relatives aux temps les plus éloignés relèvent en ordre principal des vestiges matériels.

Pour le reste, l'histoire pratique les méthodes de la science : elle nomme les faits, détermine leur degré de probabilité, elle pose des hypothèses et les applique aux faits avant de les confirmer ou de les rejeter ; elle s'efforce, pas toujours avec bonheur, d'établir des points communs entre les phénomènes et de s'élever par eux à des généralisations successives. On ne peut que constater le caractère prématuré de toute prétention plus audacieuse.

Beaucoup de personnes sont cependant persuadées que l'histoire ne peut exprimer que la vérité, rien que la vérité. Cette illusion, entretenue par l'enseignement, affecte les esprits les plus éminents : « *N'applaudissez pas, ce n'est pas moi qui m'adresse à vous, c'est l'histoire qui vous parle par ma bouche* » ordonne Numa Fustel de Coulanges à ses élèves. Autrement sceptique est le philosophe Pierre Ricœur pour qui « *l'histoire est réellement le royaume de l'inexact* »... « *la région de l'ambiguïté où nos choix sont des paris, des paris par exemple sur des significations, des fragments de signification, où l'on n'est jamais en présence de la totalité* ». « *Je prends parti pourtant, continue-t-il, mais je sais, ou je devrais savoir que ce parti est, pour une part, incertain et contingent, qu'il com-*

(2) Le fait historique, comme tel, n'a rien d'un événement spécialement important. L'histoire tire parti de tout. L'histoire sérielle et quantitative a démontré qu'il n'y a rien de si minime qui ne soit exploitable à condition de lui poser une question.

porte des risques. »⁽³⁾ Scientifiquement, il n'existe pas de *vérité historique*⁽⁴⁾ unique, immuable. Il existe la vérité de l'historien, de chaque historien, de tout qui, à chaque époque, a pu apprécier et évaluer un fait du passé en fonction de ses appartenances sociales, économiques, culturelles, confessionnelles, politiques et autres : « *Personne ne peut se vanter de savoir ce que c'est que savoir l'histoire* », disait Charles Langlois vers 1910. En 1927⁽⁵⁾, s'adressant à des professeurs d'histoire anglais, il répétait : « *Connaître l'histoire n'a pas de sens précis en réalité. L'accumulation de matière que nous désignons sous le nom d'histoire a un caractère conventionnel : le caractère d'une convention qui, ayant été changée au cours des âges, demeure sujette à changement.* »⁽⁶⁾

L'histoire est fille de son temps. Il fut donc un temps où l'histoire politique accaparait toute l'attention parce que la politique constituait la raison d'être des milieux dirigeants.⁽⁷⁾ L'économique, nécessité de la nature commandée par des forces immanentes ou transcendantes, n'impressionnait que dans ses excès. Le social relevait d'usages dont le mérite tenait à leur antiquité, mais que personne ne cherchait à comprendre. L'homme quelconque n'avait d'autre fin que de préserver la vie en perpétuant l'espèce dans le cadre d'un empirisme social. Seuls étaient conservés les souvenirs utiles, conformes aux intérêts du moment.⁽⁸⁾

Les vaincus avaient toujours tort, nécessairement : « *Vae victis !* ». Ils s'en consolaient en transformant leurs défaites en exploits héroïques : les mânes de Roland n'ont pas fini de magnifier le désastre de Roncevaux.

Le champ de l'histoire s'élargit toutefois avec l'éveil de la conscience sociale. Les exigences de l'école s'en accrurent, on n'y accepta plus si volontiers un enseignement témoin d'une conscience dépassée : la démocratisation des études implique des servitudes. « *Aujourd'hui, la connaissance positive des choses, écrit Teilhard de Chardin*⁽⁹⁾, *s'identifie avec l'étude de leurs développements.* » Le mépris des uns⁽¹⁰⁾, les angoisses des autres⁽¹¹⁾ se résorbent dans la constatation que l'histoire, jadis confondue avec la poésie, s'en détache résolument et non

(3) RICŒUR P., *Histoire de la philosophie et historicité*, dans *L'histoire et ses interprétations*, pp. 226-233, Paris, 1961.

(4) Hadamard J. disait vers 1910 : « *Qu'est-ce que la vérité en histoire ? Je suis pour ma part sorti du Lycée ne me doutant pas de ce que cela voulait dire, et je dois dire que je ne le sais pas encore très bien actuellement* » ; cfr. COUSINET R., *L'enseignement de l'histoire et l'éducation nouvelle*, p. 29, Paris, 1950.

(5) *The teaching of history in France*, dans *History*, t. XII, p. 196, Londres, 1928.

(6) DROZ Jacques analysant vingt-six historiens français réputés de la Révolution française les classe en une dizaine de tendances et découvre autant d'avis qu'il y a de personnes ; cfr. *Bulletin de la Société des professeurs d'histoire et de géographie*, n° 165, p. 474-480, Paris, 1960.

(7) « *Connaître l'histoire, c'était connaître le processus d'évolution nationale ou, mieux encore, participer en quelque mesure à la tâche ardue de la définition d'une nationalité* » ; cfr. ROMERO José Luis, *Les problèmes de l'histoire sociale en Amérique latine*, dans *Annales*, t. 20, p. 209-215, Paris, Colin, 1965.

(8) « *Les faits historiques sont dans une large mesure des constructions de l'histoire. La synthèse historique doit à ce caractère subjectif de ne nous faire atteindre qu'une vérité relative, approximative et provisoire* », constate Lucien FEBVRE.

(9) *Le Phénomène humain*.

(10) Herbert Spencer exprime en gros l'opinion suivante sur l'histoire : « *L'histoire c'est un recueil de commérages sur les morts. Ils n'offrent pas plus d'intérêt que les cancans sur les vivants* » ; cfr. COLLARD, o.c., p. 569-570.

(11) Au début du siècle, MONOD Gabriel écrit : « *Si les faits de l'histoire sont incer-*

seulement en Europe⁽¹²⁾. L'hypothèque subsiste néanmoins, spécialement en matière d'éducation où les élèves réclament à leur maître des certitudes. Par dessus les doutes, les scrupules et les repentirs de l'homme de science, l'homme d'enseignement entasse ses propres perplexités, augmentées encore du respect imposé d'une certaine neutralité scolaire. Comme si la neutralité existait en histoire !⁽¹³⁾ Qu'on le sache une bonne fois : apprendre d'histoire, c'est se résigner à accepter, sans connaître le texte original, et, par conséquent, sans moyen de vérification, une « traduction » faite par autrui. De cette « traduction » même, certains éléments, en raison de leur nature, échappent à l'entendement de la plupart des élèves. A quoi pensent lorsqu'on évoque les hauts faits de leurs ancêtres, les écoliers belges originaires de Pologne, d'Italie, d'Espagne, d'Angleterre, de Portugal, de Grèce, d'Allemagne, de France ou d'ailleurs encore ? Il n'est cependant pas question de présenter l'histoire comme une fiction pure et simple, encore moins comme un mensonge convenu. Vérité actuelle, elle doit être perpétuellement révisée et formulée à nouveau.⁽¹⁴⁾ Le maître est donc condamné à accroître sans cesse son information en poursuivant la quête d'une insaisissable objectivité.⁽¹⁵⁾ Il devra témoigner d'une exceptionnelle personnalité.⁽¹⁶⁾

tains, s'il n'est pas possible de faire la psychologie des hommes d'autrefois et de tirer des lois générales de l'étude des faits, l'histoire ne peut être qu'une narration plus ou moins artistique d'une réalité hypothétique, l'imagination d'une des manières dont les choses ont pu se passer » ; La pédagogie historique à l'Ecole Normale Supérieure, dans Revue Internationale de l'Enseignement, t. 54, p. 200-201, Paris, 1907.

(12) RODINSON M., *L'Islam et le sens de l'histoire*, dans *L'histoire et ses interprétations*, p. 208, Paris, 1961.

(13) « *Après cela, d'aller faire le neutre et l'indifférent à cause que j'écris une histoire, ou de dissimuler ce que je suis quand tout le monde le sait... Ce serait faire au lecteur une illusion trop grossière !* », cfr. BOSSUET J.B., *Préface de l'Histoire des variations du protestantisme*. — « *A voir avec quel soin certains s'appliquent à rester sur le plan doctoral ou didactique, il semblerait que la vertu suprême de l'enseignement humaniste soit de n'en avoir aucune ; que la parfaite inocuité soit l'idéal de l'école publique. Evidemment un enseignement sincère de choses et non de mots, une parole qui vise au cœur, comporte quelque péril...* », cfr. MEYLAN L., *Humanité et personne*, p. 244-245, Neufchatel, 1944. — *Il vaut mieux savoir de quelle théorie de l'histoire on se sert que de se servir d'une théorie de l'histoire sans le savoir, que de croire et de faire croire aux autres qu'on est placé dans le champ de l'impartialité* » ; cfr. GRUBELLIER M., *Enseignement de l'histoire et formation humaine*, p. 73, dans *L'histoire et l'historien, Cahiers de Recherches et Débats du C.C.F.F.*, n° 47, Paris, Fayard, 1964. — Voir aussi BEDARIDA François, *L'historien et l'ambition de totalité*, *ibid.*, p. 184-185. — « *L'enseignement de l'histoire n'est-il pas à sa manière un engagement et la recherche de la vérité ne va-t-elle pas sans compter ses gloires, mais aussi ses obligations, ses dangers ?* » ; cfr. TURIN Yvonne, *Miguel de Unamuno, universitaire*, Bibl. gén. de l'E.P.H.E., VI^e section, Paris, S.E.V.P.E.N., 1962.

(14) BRERETON C., *L'enseignement de l'histoire et les écoles anglaises*, dans *Esprit international et enseignement historique*, p. 114, Paris, 1922.

(15) « *Le professeur pour toute question doit montrer qu'il est au courant des derniers travaux importants parus et qui modifient parfois les données des manuels les plus récents. L'histoire enseignée doit être le reflet de l'histoire érudite sans cesse remise sur chantier et plus ou moins renouvelée* » ; cfr. *Informations officielles*, déc. 1954, *Farde documentaire* n° 113, p. 9, Paris, I.P.N., 1962.

Voir aussi JARRY E., *Histoire dans l'enseignement secondaire : culture et pédagogie*,

Le propre de l'enseignement primaire, et de l'enseignement secondaire, n'est pas de former de futurs historiens professionnels, mais d'aider les futurs citoyens à prendre conscience de leur qualité d'homme⁽¹⁷⁾, à se situer dans le monde où ils vivent sans en être le jouet.⁽¹⁸⁾ L'objet de l'histoire est l'humanité elle-même. Toute leçon d'histoire devrait restituer sa juste place à chacune des manifestations humaines : langue, croyance, religion, mœurs, philosophie, science, art, droit, institution, industrie, commerce. C'est la vie dans sa complexité qu'il faut révéler aux adolescents.⁽¹⁹⁾ Le maître le fera de manière critique, par une initiation lente des élèves à l'analyse, au raisonnement, à la confrontation des témoignages, aux interprétations diverses et opposées, à la discussion précise.⁽²⁰⁾ La méthode, ici, devient aussi un objet d'éducation.⁽²¹⁾

Tirer du passé la vie, non la cendre, n'est-ce pas la condition même d'un bon enseignement ? Ce souci serait-il étranger aux historiens ? Telle n'est pas l'opinion de Marc Bloch : « *Cette faculté d'appréhension du vivant, voilà bien, en effet, la qualité maîtresse de l'historien. L'érudit qui n'a le goût de regarder autour de lui ni les hommes, ni les choses, ni les événements méritera peut-être le nom d'un utile antiquaire. Il fera sagement de renoncer à celui d'historien.* »

Thomas Macaulay assure que « ceux qui ne veulent pas casser le noyau de

dans *L'Histoire et l'Historien*, cahiers du C.C.F.F., n° 47, p. 128, Paris, 1964 — « *Ce n'est pas seulement sur le programme de chaque classe qu'il doit réfléchir, c'est sur tout l'ensemble de l'enseignement de l'histoire* » conseille E. Lavissee en 1884 ; cfr. LEIF J. et RUSTIN G., o.c., p. 30. — « *Travail surhumain* » assure SAILLOL M., professeur agrégé, 30 ans d'enseignement, dans une communication faite en 1963 dans le *B.S.P.H.G.E.P.*, n° 181, p. 493, Paris, 1963.

(16) *The teaching of History*, p. 7, Cambridge, 1950.

(17) COSTE J.P., *Placer l'histoire au cœur de l'enseignement*, dans *Cahiers pédagogiques*, t. XII, n° 6, p. 14-15, Paris, 1957. — « *Le but de l'enseignement humaniste n'est pas de faire de chaque élève un petit (un tout petit) Cicéron, un petit Newton ou un petit saint François, mais de les amener tous à prendre conscience de ce qu'ils sont, de leur nécessité intérieure, de leur vocation* » ; cfr. MEYLAN L., *Humanité et personne*, p. 59, Neuchâtel, 1944. — Voir aussi *Information*, sept. 1958 ; Dossier documentaire, *Le document dans l'enseignement de l'histoire*, Paris, I.P.N., 1958.

« *L'histoire est spontanément existentielle. C'est parce que l'homme est un être historique que l'histoire lui importe* » ; cfr. GRUBELLIER M., op. cit., p. 68.

(18) « *Voir au travers de quelles vicissitudes les hommes ont triomphé des indifférences ou des hostilités de la nature, au prix de quelle patience ils ont élaboré les civilisations et comment ils ont créé leurs œuvres les plus admirables* » ; cfr. REVERDIN H., *L'esprit international et l'enseignement de l'histoire*, p. 6, Neuchâtel-Paris, Delachaux, 1922. — Voir aussi MERLIER R., *Enseigner la science*, dans *Education nationale*, année 1960-1961, n° 6, p. 5-6 et CANAC H., *Les techniques audiovisuelles et l'éducation civique*, dans *Les techniques audiovisuelles au service de l'enseignement*, p. 184, Paris, 1961.

(19) *L'histoire étant la reconstitution de tous les aspects passés de la vie, nous avons conscience de mieux la servir en essayant de reconstituer avec nos élèves tous les aspects du passé*, déclare HUBAC M., président de la *S.P.H.G.E.P.*, *Bulletin*, n° 170, p. 520, Paris, 1961. — Voir aussi JARRY E., op. cit., p. 131.

(20) BENDISCIOLI M. et BERARDI R., *L'insegnamento della storia*, p. 70-71, Florence, 1963.

(21) JARRY E., op. cit., p. 131sq.

l'histoire, ne trouveront jamais l'amande ». Or, c'est précisément ce que les élèves sont incapables de faire, débordés qu'ils sont. Le problème n'est pas neuf ⁽²²⁾, mais il n'a cessé de grandir ⁽²³⁾, tandis que s'affrontent ceux qui estiment qu'il « faut bannir les épiphénomènes, les faits sans résonances, les détails oiseux ou purement anecdotiques » ⁽²⁴⁾ et ceux qui proclament que l'histoire ne peut se faire sans « des faits, des événements, en un mot la bonne vieille histoire événementielle » ⁽²⁵⁾.

Le différend est sans doute plus apparent que réel ⁽²⁶⁾, car il est hors de doute que le caractère encyclopédique de l'enseignement est ici mis en cause. ⁽²⁷⁾

Si les exemples cités sont français, le mal sévit aussi ailleurs. La méthode aussi sans doute. En 1893, Ernest Lavisse confessait déjà : « *Bien souvent j'ai découvert, en enseignant l'histoire que les notions les plus simples étaient inconnues aux enfants et que j'avais eu tort de les prendre pour point de départ d'une explication ; je n'étais pas compris, par ma faute.* » ⁽²⁸⁾ Le même défaut persiste, servi par des programmes « démentiels ». Il faut appeler les enseignants à plus de modestie. Leur rappeler qu'ils n'enseignent pas des disciplines, mais qu'ils préparent des enfants ⁽²⁹⁾ à leur vie d'adulte. Qu'ils ne peuvent donc pré-

(22) En 1671, l'abbé de Saint-Réal dans son traité *De l'usage de l'histoire* s'élève contre les méthodes ordinaires d'étudier l'histoire en chargeant sa mémoire de dates, de noms et d'événements; cfr. DUFRAISSE Roger, *Histoires économique et sociale*, dans *B.S.P.H.*, n° 165, p. 490, Paris, 190. — En 1872, BREAL Michel, le célèbre linguiste, écrivait : « *Nos leçons d'histoire qui ne s'appuyent pas assez sur la lecture des historiens accordent par contre une trop large place à la connaissance des dates et des menus détails. Les jeunes gens de nos Lycées, à cet égard, font des prodiges. Je doute qu'il y ait au monde un historien de profession possédant tous les événements de l'histoire de France comme tel élève de rhétorique qui se prépare au concours : il a la tête bardée de faits et de dates : il n'est parenté de prince ou suspension d'arme qu'il ne connaisse. Ce travail énorme (nos professeurs le savent bien) sera perdu après deux ans* » ; cfr. COUSINET R., *L'enseignement de l'histoire et l'éducation nouvelle*, p. 73-74, en note.

(23) En 1957, DELMAS Jean, professeur au Lycée d'Enghien, est effrayé par la capacité d'oubli de ses élèves ; cfr. *Pour une libération de l'enseignement de l'histoire*, dans *Cahiers pédagogiques*, t. XII n° 6, p. 57, Paris, I.P.N., 1957. — En 1964, MERLIER André, professeur honoraire à l'Ecole normale d'Auteuil avoue : « *Nous savons les ignorances effarantes que révèlent les compositions trimestrielles et les examens... Les jurys de l'agrégation d'histoire se plaignent chaque année d'erreurs grossières, de confusions graves, d'indigence extrême, d'ignorance totale ou de lacunes énormes... Le rapport de 1963 signale que le mal s'aggrave* » ; cfr. *Examen de conscience*, dans *Information historique*, 26^e année, n° 1, p. 39, Paris, 1964.

(24) PAVARD A., *Les problèmes posés par l'enseignement de l'histoire*, p. 11, dans *Les Amis de Sèvres*, t. 12-13, Paris, 1952.

(25) HUBAC M., *Notion de civilisation dans l'enseignement de l'histoire et de la géographie*, dans *B.S.P.H.G.E.P.*, n° 170, p. 522, Paris, 1961.

(26) « *Attentive au caractère singulier de l'événement, l'histoire doit se préoccuper de le comprendre dans sa richesse et sa totalité* » ; cfr. MARROU H. I., *Théorie et pratique de l'histoire*, dans *Revue historique*, t. 233, p. 169, Paris 1965.

(27) Enquête sur les programmes d'histoire en Belgique, cfr. *Cahiers de Clio*, 1966, n° 6, Bruxelles, 1966.

(28) *A propos de nos écoles*, discours d'octobre 1893; cité par LEIF J. et RUSTIN G., *L'enseignement de l'histoire*, p. 21. — Voir aussi MERLIER A., *Examen de conscience*, p. 39-40, o.c.

(29) DANCE E. H., *L'enseignement de l'histoire*, dans *Revue analytique de l'éducation*, t. VII, n° 4, p. 3, Paris, 1955.

tendre qu'à montrer comment appréhender l'histoire à ceux qui sont en âge de le faire.⁽³⁰⁾

Sous les événements, essentiellement fluctuants, il faut découvrir les grandes forces qui animent l'évolution⁽³¹⁾, tel est le sentiment de Georges Labrousse. A sa suite, prenant des événements tout juste ce qui est indispensable pour comprendre⁽³²⁾, tournons-nous vers les structures permanentes. L'histoire offrira ainsi une physionomie plus accueillante. Le contemporain s'y reconnaîtra dans les données de la vie sociale, de la vie culturelle, de la vie économique, bien plus aisément que dans les faits politico-diplomatico-militaires qu'il subit sans avoir toujours conscience d'y participer et généralement sans comprendre. Il ne faudrait certes pas succomber à un préjugé strictement utilitaire, l'histoire ne s'y survivrait pas, elle qui ne se justifie que par le désintéressement.⁽³³⁾

Dénonçons fermement « *la méthode pathologique d'enseigner l'histoire, réduite aux crimes, aux catastrophes, aux trahisons, aux futilités du passé* ». ⁽³⁴⁾ Souhaitons, avec Jean Amos Komenski ⁽³⁵⁾, que le cours d'histoire se penche sur les sciences, les techniques et les inventions, les mœurs, les usages et les coutumes des peuples de l'univers autant que sur ceux de la patrie. Déplorons, avec César Vichard, abbé de Saint-Réal ⁽³⁶⁾, que l'histoire se préoccupe plus des rois que de leurs peuples. Espérons, avec Voltaire ⁽³⁷⁾, « *découvrir quelle était la société des hommes, comment on vivait dans l'intérieur des familles, quels arts étaient cultivés, plutôt que de répéter tant de malheurs et tant de combats, funestes objets de l'histoire et lieux communs de la méchanceté humaine* ». Attachons-nous, avec Herbert Spencer ⁽³⁸⁾, « *à l'histoire naturelle de la société, à l'étude des faits qui nous montrent comment une nation a grandi et s'est organisée* ». Visons donc à abolir les barrières artificiellement entretenues entre certaines

(30) *Teaching history*, pamphlet n° 23, p. 79. — REINHARD M., *L'enseignement de l'histoire*, p. 134-135, Paris, 1957. En 1912, J.N. Robinson rappelle à plus de modestie les historiens enivrés de leurs relatifs succès, « *Je pense* », écrit-il, « *que l'on trouvera soulagement et quiétude mentale dans l'abandon de toute tentative de définir l'histoire. Concédonsons que le travail de l'historien consiste à trouver tout ce qui concerne l'humanité dans le passé* » ; cfr. JOHNSON H., *Teaching of history*, p. 23, N.Y. 1952.

(31) *L'enseignement de l'histoire*, dans *Cahiers pédagogiques*, t. XII, n° 6, p. 6-7, Paris, 1957.

(32) Histoire économique, sociale, culturelle, cela ne veut pas dire qu'il faille négliger les faits politiques, militaires et diplomatiques sans quoi il ne s'agirait pas d'histoire totale mais d'histoire désincarnée ; cfr. DREYFUS F., *Pour une histoire totale*, dans *Cahiers péd.*, t. XII, n° 6, p. 33-36, Paris, 1957. — cfr. WEILER A., *L'histoire et nous*, *ibidem*, p. 13.

(33) TOUT T.F., *The Middle Age in the teaching of history*, dans *History*, t. VIII, p. 3-4, Londres, 1923. Détruire « *les noms de tous ceux qui ont conspiré contre les grandes idéaux de l'humanité* » ; cfr. YUSUFALIA, *L'enseignement de l'histoire aux Indes*, dans *Esprit international et l'enseignement de l'histoire*, p. 145, Paris, 1922, — serait une monstrueuse erreur historique.

(34) Cfr. J.H.B., de Plymouth, *The teaching of local history*, dans *History*, t. 18, n° 69, p. 1-2, Londres, 1923. — SPENCER Herbert reproche à l'histoire de ne s'occuper que des guerres, des intrigues de cour, des complots, des usurpations ; cfr. COLLARD F., *Histoire de la pédagogie*, p. 566-567.

(35) Né en Moravie, en 1592, mort à Amsterdam, en 1671, Il écrit sa *Didactica magna* en 1649. Cfr. *Comenii Didactica Magna*, p. 213-222, Leipzig, 1894.

(36) *De l'usage de l'histoire*, Paris, 1671 (Il vécut de 1639 à 1692).

(37) *Nouvelles considérations sur l'histoire*, 1744.

(38) Philosophe anglais, 1820-1903 ; cfr. ci-dessus.

disciplines⁽³⁹⁾, sans cependant succomber à un snobisme sans efficace.⁽⁴⁰⁾ Soulignons cependant, avec Jan Romein⁽⁴¹⁾, que « *le problème est pour l'historiens, dans sa spécialité, de sauvegarder l'interdépendance de tous les faits humains au sein de ce complexe spatio-temporel que nous appelons histoire* », qu'il s'agit donc de trouver dans les disciplines voisines des instruments d'intelligibilité.⁽⁴²⁾ Sachons que, « *même là où on ne croyait pas trouver d'histoire, il en existe une. Ainsi la notion de ligne se substitue à la nation de point, la vue verticale à la vue horizontale des choses* ». ⁽⁴³⁾ Plus que jamais le rassemblement de toutes les sciences de l'homme s'impose dans notre Monde réduit à sa propre miniature.⁽⁴⁴⁾

L'histoire forme un tout, mais un tout dominé par des observatoires différenciés. La curiosité d'un élève intelligent exige des explications, du moins à la fin de l'adolescence.⁽⁴⁵⁾ Comme éducateurs nous devons satisfaire et discipliner cette soif de connaissance. Il n'est plus possible d'y parvenir dans l'optique des programmes traditionnels. La règle d'or du professeur d'histoire se réduira donc à faire sentir à l'homme l'énorme présence du genre humain, avec, sous une apparence d'extrême variété, la profonde communauté de condition ; par delà l'originalité des mentalités, la continuité des courants culturels.⁽⁴⁶⁾ Il luttera contre la nocive obsession de la décadence. Seuls des historiens d'occasion armés de pseudo-documents peuvent attribuer au passé le bonheur qu'il était loin de posséder. Engendrée par l'angoisse du devenir, cette illusion berce les rancœurs du présent, dilue les énergies, confine les hommes dans le vain désir de remonter le temps, elle les enferme dans la mort au lieu de leur indiquer les voies de la vie dans le dynamisme du progrès en situation. De cette trituration psychologique, trop de maîtres se rendent, inconsciemment, coupables. Ne pas froisser la

(39) GOLDMAN Lucien, *L'histoire et ses interprétations*, entretiens autour de Toynbee sous la direction de Raymond Aron, p. 35, Paris, B.E.P.H.E., VI^e sect., 1961. Si en 1897, Charles Langlois critiquait l'association de la géographie à l'histoire, en 1963, Pierre Georges, le grand géographe, estime que « *la manière d'appréhender les faits est la même pour le géographe et pour l'historien... C'est par l'histoire que le géographe doit normalement aborder la sociologie, l'économie et, d'une manière générale, toutes les sciences humaines qui lui permettront de mettre à leur place et de comprendre les divers processus actuels qui font partie de ces sciences* » : cfr. *Géographie et histoire*, dans *Revue Historique*, t. 229, p. 301-302, Paris, 1963. Voir aussi JUILLARD E., *Aux frontières de l'histoire et de la géographie*, dans *Revue historique*, t. 215, p. 273, Paris, 1957.

(40) Le professeur SAVARD J., de Lille, déclare : « *La culture ne peut pas devenir l'alibi de ceux qui s'expriment bien et ne savent rien* » ; *L'enseignement français n'a plus de doctrine*, dans *Le Monde*, 7.9.1963.

(41) *L'histoire et la saisie synoptique du réel*, dans *L'Histoire et ses interprétations*, p. 124-125, Paris, 1961.

(42) Cette saisie globale est qualifiée de holistique. « *L'histoire la moins philosophique est toujours explicative* » ; cfr. HALPHEN L., *Introduction à l'histoire*, Paris, 1946.

(43) GEORGES P., *op. cit.*, p. 300.

(44) En 1949, l'U.N.E.S.C.O. accordait son patronage au Conseil international de la culture et des sciences humaines dans un double but de coopération et de compréhension entre les sciences de l'homme.

(45) Le troisième visage de l'histoire, d'après DUYKAERTS F., *Trois visages de l'histoire* dans *Bulletin de l'Association des historiens de Liège*, Liège, 1964.

(46) KULA W., *L'objectivité historique et les valeurs*, dans *L'Histoire et ses interprétations*, p. 173, Paris, 1961.

sensibilité des enfants ne signifie pas les mettre en condition de subir la fatalité de leur état d'adulte. Sans verser dans la crudité, le maître ne doit pas craindre de montrer que tout n'était pas mieux jadis, ni que tout est bien à cette heure. (47) Voilà l'engagement : dégager les racines de la vie, expliquer les vieilles et émouvantes réalités de la faim, de l'ignorance, des calamités millénaires, en face de l'indomptable ardeur de vivre et de survivre de l'espèce humaine mêlant aux drames de ses luttes les fleurs de sa poésie, construisant son pauvre bonheur à la mesure de son intelligence.

Aidons cette intelligence, mettons-la en éveil. Usons à cette fin de toutes les données dont la combinaison détermine l'action des groupes humains et dont la résultante est précisément l'objet de l'histoire. Recourons à l'histoire et à la géographie médicale ou alimentaire (48), à l'anthropologie culturelle (49), à la psychologie historique (50), à la sociologie (51), à l'ethnographie (52), à l'ethnologie (53), à la démographie (54), autant qu'à l'économie ou aux sciences politiques. Faisons constater que le passé vivant est parmi nous, dans nos expressions idiomatiques, dans nos coutumes folkloriques, dans nos rites religieux, nos pratiques juridiques, nos fastes militaires, nos usages scolaires et le reste. C'est là

(47) « D'une part, l'histoire doit être existentielle ; elle doit être mise au service de l'humanité qui est en train de bâtir son avenir ; d'autre part, elle doit rester fidèle à l'exigence de vérité que les historiens positivistes n'ont certes pas inventée, mais qu'ils ont érigée en méthode » ; cfr. GRUBELLIER M., *op. cit.*, p. 68.

(48) GRMEK D. Mirko, *Géographie médicale et histoire des civilisations*, dans *Annales*, t. 18 p. 1.071-1.097, Paris, Colin, 1963.

(49) RUYTINX J., *La nature humaine selon la philosophie de l'anthropologie culturelle*, dans *Les études philosophiques*, Paris, P.U.F., 1961. — EVANS-PRITCHARD, *Anthropology and history*, Manchester, Univ. Press, 1961. — LEVY-STRAUSS, *Anthropologie structurale*, Paris. — KLUCKHOHN C., *Anthropology and the Classics*, Providence, U.P., 1961.

(50) En 1964, LEVARLET H., actuel secrétaire général du département de l'Education nationale en Belgique, regretta l'absence d'éducation socio-psychologique des futurs dirigeants. — Voir aussi DUPRONT A., *Problèmes et méthodes de la psychologie collective*, dans *Annales*, t. 16, n° 1, Paris, 1961. — WILLIAMS H.J., *The teaching of history in school*, dans *History*, p. 116, Londres, 1931. — A titre d'exemple lire ISAURA PEREIRA DE QUEIROZ Maria, *Millénarismes et messianismes*, dans *Annales*, t. 19, n° 2, p. 330-344, Paris, 1964.

(51) « On aimerait que les historiens aient davantage bénéficié des travaux des sociologues » ; cfr. DUROSELLE J.B., *De l'utilisation des sondages d'opinion en histoire et en sciences politiques*, p. 23, Bruxelles, I.N.C.O.C., 1957. « Chacun sait désormais que les vrais historiens ont cessé d'être uniquement sensibles aux problèmes politiques et s'attachent désormais à étudier... les diverses sciences sociales » ; MARROU H.I., *Théorie et pratique de l'histoire*, dans *Revue historique*, t. 233, p. 165-166, Paris, P.U.F., 1965.

(52) GRIAULE Marcel, *Méthode de l'ethnographie*, Paris, P.U.F., 1957. — CHEVALIER R., *Panorama des applications de la photographie aérienne*, dans *Annales*, t. 18, p. 690, Paris, 1963.

(53) ABAEV Vassilij, historien ethnologue ossète (Caucase) explique par les traditions folkloriques toungouses et les épopées nardes (peuples caucasiens) le mythe du cheval de Troie, « absurde comme ruse de guerre, parfaitement à sa place comme rituel chamanique » ; *Le cheval de Troie*, dans *Annales*, t. 18, p. 1054, sv., Paris, 1963.

(54) Cfr. l'application faite par BARATIER A., *La démographie provinciale du XIII^e au XVI^e siècle*, Paris, S.E.P.V.E.N., 1961

que l'*histoire structurale* trouve sa place ⁽⁵⁵⁾, aujourd'hui ⁽⁵⁶⁾, l'histoire du *temps long*, préoccupé des mouvements les plus profonds de l'espèce humaine, par opposition au *temps court*, le temps de l'accident, domaine de l'*histoire historique ou événementielle* ⁽⁵⁷⁾, l'un et l'autre d'ailleurs constituant de l'*histoire totale*. ⁽⁵⁸⁾

Telles sont les avenues qui s'ouvrent aux futurs professeurs d'histoire désireux de servir à la fois la cause de la vérité et la recherche de la fraternité entre les peuples.

René VAN SANTBERGEN

(55) REINHARD M., *L'enseignement de l'histoire*, p. 42-43, Paris, 1957. — On notera au bénéfice des sceptiques, qu'aux U.S.A. où le cours de sciences sociales, combinaison de l'histoire traditionnelle, de la géographie, des sciences économiques et politiques, de la sociologie, de l'anthropologie et de la psychologie sociale, triomphe depuis cinquante ans, il subit l'assaut des mathématiques et des sciences naturelles comme un vulgaire cours d'histoire événementielle ; cfr. LOGSDON James D., *L'enseignement des sciences sociales aux U.S.A.*, dans *l'Actualité internationale dans l'enseignement secondaire*, 4^e conférence du *Traité atlantique*, p. 20-21, Paris, 1963.

(56) A la fin du XIX^e siècle SEIGNOBOS Charles n'accordait la primauté à l'histoire politique sur les données de la vie économique, intellectuelle et sociale, qu'en raison du caractère plus assuré des connaissances qu'on en possédait ; cfr. *Histoire politique de l'Europe contemporaine* ; préface. — On sait l'œuvre de réorientation entamée par BERR Henri, reprise par BLOCH Marc et FEBVRE Lucien et poursuivie par la VI^e section de l'Ecole pratique des Hautes études, à Paris.

(57) La démonstration la plus convaincante de ces pulsations chronologiques est donnée par BRAUDEL F., *La Méditerranée et le Monde méditerranéen à l'époque de Philippe II*, Paris, 1949.

(58) « De même que dans le plan primitif de l'Encyclopédie il n'y a pas de volume Histoire, parce que tout est histoire et que l'histoire est dans tout. De même l'historien n'est pas, ne peut pas être qu'un spécialiste. Il doit être avant tout une sensibilité. L'historien doit être sensible à l'Univers humain. Cet univers l'explique et lui explique l'univers. L'un et l'autre s'engendrent » (FEBVRE Lucien). Voir aussi BEDARIDA F., *op. cit.*, p. 178-186.

L'APPORT DE LA PAPYROLOGIE A L'ENSEIGNEMENT RENOVE DE L'HISTOIRE

Un enseignement rationnel et efficace de l'histoire ne peut se concevoir sans l'utilisation de documents.¹⁾ Cette tendance pédagogique s'est manifestée plus nettement au cours des dernières années ; en somme, c'est l'application à une discipline particulière d'une tendance générale de notre époque : le retour aux sources. Aussi, puisque les papyrus sont des documents de première main, n'est-il pas naturel de penser que certains textes, choisis avec discernement, seraient des moyens tout indiqués pour mener à la découverte de faits intéressants les institutions, la civilisation et la culture de l'antiquité ? Mais il ne faut pas longtemps pour se rendre compte que, si nombreux qu'ils soient, les papyrus nous font pénétrer plus facilement dans le détail de la vie quotidienne que dans les grandes lignes de l'évolution historique. Il faut se rappeler aussi que l'Egypte gréco-romaine, étant donné les circonstances de son intégration dans le monde classique, a gardé pendant plusieurs siècles une place à part. Après la conquête d'Alexandre, l'Egypte est devenue pour peu de temps une province de l'empire macédonien. A la mort du monarque, elle s'est érigée en un royaume indépendant soumis à un roi macédonien et il ne faut pas oublier que, malgré ses apparences helléniques, la vieille Egypte a gardé pour ainsi dire intact son vieux fonds national. Mais un fait important n'en reste pas moins : un nouveau foyer d'hellénisme venait de s'établir. Plus tard, après la bataille d'Actium, l'Egypte est réduite au rang de province impériale avec un statut particulier. Circonstance dont il faudra tenir compte quand on utilisera les papyrus. Sous l'empire romain pourtant, surtout à partir du règne des Sévères, l'isolement de l'Egypte s'estompe peu à peu au fur et à mesure que l'on avance vers la monarchie bureaucratique. Mais alors c'est l'ensemble de l'Empire qui ressemble à l'Egypte. Ainsi donc les données fournies par les papyrus ne peuvent souvent avoir une portée générale, mais ils apportent des éclaircissements précieux dans certains domaines assez nettement délimités. Grâce aux papyrus, on verra s'épanouir la fleur la plus belle de la civilisation hellénistique : la civilisation alexandrine. Et si l'histoire politique est sans doute celle que les découvertes papyrologiques ont le moins favorisée, on peut cependant tirer de certains documents pas mal de renseignements indirects. En revanche, l'apport des papyrus pour la connaissance de l'administration en général est de première valeur : on voit fonctionner à tous les échelons de la hiérarchie la machine administrative ; on possède, en effet,

(1) P. ex. *Recueil de textes d'histoire — L'Antiquité*, par TROUX A. et GOTHIER L. (*L'Orient*), LABARBE J. (*La Grèce*), HARMAND L. (*Rome*), 452 pp., Liège, 1964.

des actes émanant des bureaux des fonctionnaires supérieurs tout comme des pièces rédigées par les plus humbles des scribes de village.

Les papyrus apportent encore une masse de renseignements sur les cultes, le développement du christianisme, l'introduction et la diffusion du droit grec et romain, les survivances du droit local, les relations entre races diverses, les rapports entre classes sociales. Mais c'est sans conteste les activités et les événements qui forment la trame de la vie quotidienne que l'on peut considérer avec le maximum de détails évocateurs ; il est possible de composer un tableau vivant et suggestif de l'existence des Gréco-Egyptiens depuis la naissance jusqu'à la mort : enfance, éducation, métiers, mariage, divorce, maladies, joie et divertissements, chagrins et peines... Cependant, plutôt que d'indiquer d'une manière abstraite les domaines où l'apport de la papyrologie se révèle fécond, j'ai tenté de montrer par quelques exemples ses possibilités et ses limites.

Il me semble qu'il n'est pas superflu de dire quelques mots du papyrus lui-même. Le papyrus, par sa légèreté, la facilité de son maniement, n'a-t-il pas été la matière la plus appropriée à recevoir l'écriture ? La découverte de ce papier n'a-t-elle pas eu pour le développement de la vie intellectuelle, la diffusion et la conservation des œuvres littéraires de l'antiquité des conséquences extrêmement favorables ? Utilisé depuis la plus haute antiquité par les Egyptiens, le papyrus a été d'un usage courant dans la Grèce antique, et, sous l'empire romain, la consommation était énorme. Même la chancellerie des Papes a encore utilisé le papyrus jusqu'au XI^e siècle.

Le texte toujours cité à propos de la fabrication ⁽²⁾ du papyrus est un passage de l'*Histoire naturelle* de PLIN L'ANCIEN (livre XIII).

§ 71. *Le papyrus donc pousse dans les marécages d'Egypte ou dans les mares où stagnent, après l'inondation, les eaux du Nil, et dont la profondeur n'excède pas deux coudées. La racine, de la grosseur du bras, est rampante ; la tige, trigone, haute au plus de dix coudées, s'amenuise vers le haut, et se termine par un bouquet autour d'une sorte de thyre dépourvu de graines et sans autre usage que de servir à couronner de fleurs les statues de divinités.*

§ 74. *Pour fabriquer le papier, on sépare, à l'aiguille, les fibres du papyrus en bandelettes très minces et aussi larges que possible. Les meilleures viennent du cœur de la tige ; viennent ensuite les autres dans l'ordre de leur position relative.*

§ 77. *Tout papyrus se tisse sur une table humectée d'eau du Nil dont le limon fait effet de colle. On y étend d'abord verticalement les bandes dans toute leur longueur, on rogne celles qui dépassent à chaque bout, puis on étend par-dessus une couche de bandes transversales croisées. On met le tout sous presse, on étale les feuilles au soleil pour les sécher, puis on les joint entre elles suivant les qualités en commençant par les meilleures pour finir par les plus mauvaises. Chaque rouleau ne contient jamais plus de vingt feuilles.*

§ 81. *On polit les aspérités du papyrus avec une dent ou avec un coquillage brunissoir...*

§ 82. *Pour l'encollage, on emploie de la colle ordinaire, faite de la fleur de*

(2) Cfr. LEWIS N., *L'industrie du papyrus dans l'Egypte gréco-romaine*, Paris, 1934.

farine délayée dans l'eau bouillante et additionnée de quelques gouttes de vinaigre ; la colle de menuisier et la gomme seraient cassantes. Un meilleur procédé encore consiste à faire bouillir de la mie de pain levé et à la passer, la couche de colle intermédiaire est ainsi réduite au minimum, et la souplesse obtenue plus grande qu'avec l'eau du Nil. Mais toutes ces colles doivent n'avoir qu'un jour, ni plus ni moins. Après l'encollage, on amincit le papier au maillet et on l'encolle de nouveau, puis on le remet sous presse pour l'aplanir, et on l'étend une nouvelle fois au maillet.

§ 83. C'est ainsi qu'a dû être fabriqué le papier des plus anciens actes. J'ai vu moi-même, au bout de deux cents ans ou presque, chez Pomponius Secundus, poète et citoyen très illustre, des écrits de la main de Tibérius et Caius Gracchus. Quant aux autographes de Cicéron, du divin Auguste et de Virgile, nous en voyons très souvent.

(Trad. ERNOUT A., Coll. des Universités de France, Paris, 1956.)

La reproduction de la célèbre statue du scribe accroupi peut illustrer ce texte et, à défaut d'un papyrus authentique, il est possible de se procurer une excellente photographie. (3) Le scribe semble écouter avec beaucoup d'attention les ordres qu'il est chargé de noter à l'aide d'un pinceau sur une feuille de papyrus étalée devant lui et dont il tient une partie enroulée dans la main gauche. A l'époque grecque, le pinceau a été remplacé par le calame : c'est une mince tige de roseau taillée comme une plume d'oie, on le trempait dans de l'encre noire à base d'oxyde de fer ou dans de l'encre rouge à base d'oxyde de plomb ou minium. Les Egyptiens utilisaient de l'encre solide, des pastilles sur lesquelles le scribe frottait son pinceau après l'avoir trempé dans un godet rempli d'eau. (4) Tout le matériel nécessaire à l'écriture se trouve représenté sur une peinture murale de Pompéi. (5)

Le premier texte sur papyrus que je propose au lecteur est une lettre qu'un légionnaire égyptien écrivit d'Arabie à son père resté au village de Karanis, à la lisière nord de l'oasis du Fayoum. Cette lettre est datée du 26 mars de l'an 107 après J.-C. (6)

Julius Apollinarius salue son père vénéré Julius Sabinus. Avant tout je prie pour ta santé, c'est ce que je souhaite, car je te respecte à l'égal des dieux. Ce qui m'a inquiété, c'est que, malgré plusieurs lettres que je t'ai envoyées par l'intermédiaire de Saturninus, le porte-enseigne, de même par Longinus, le fils de Dius, tu ne m'as pas encore répondu au sujet de ta santé. Cependant, main-

(3) Notamment dans BELL H.I. et ROBERTS C.H., *Merton Papyri*, vol. I, Londres, 1948, et dans les *Publicazioni della Società Italiana per la ricerca dei Papiri greci e latini in Egitto*, Florence.

(4) Cfr. *Dictionnaire archéologique des techniques*, t. II, Paris, 1964, v° livre, p. 585, et v° papyrus, p. 785. Les deux articles sont de VERCOUTTER J.

(5) Reproduction dans BLÜMNER H., *Die Römischen Privataltertümer*, p. 473, fig. 74, Munich 1911, et dans PAOLI U., *Vita Romana*, p. 293, fig. 30, Paris, 1955.

(6) Il s'agit du papyrus de Michigan n° 466 édité par YOUTIE H.C. et WINTER J.G., *Michigan Papyri*, vol. VIII, *Papyri and Ostraca from Karanis. Second Series*, Ann Arbor, 1951. Cfr. PRÉAUX Claire, *Une source nouvelle sur l'annexion de l'Arabie par Trajan : les papyrus de Michigan 465 et 466*, dans *Mélanges Joseph Hombert = Phoibos*, V, 1950-1951, pp. 123-139.

tenant que je te l'ai demandé, veille de toute urgence à m'écrire avant toute chose au sujet de votre santé. Souvent j'ai demandé à Longinus qui t'apporte cette lettre, de prendre quelque chose pour toi et il a refusé en disant qu'il ne pouvait le prendre. Je veux que tu saches que Domitius, l'armurier, a emporté un panier dans lequel il y avait... pour toi. Pour moi tout va bien. Grâce à Sarapis qui m'a amené ici en sécurité, tandis que les autres... taillent des pierres et font d'autres travaux, moi, jusqu'à maintenant, je n'ai rien enduré de tout cela ; c'est que j'ai demandé au consulaire Claudius Severus de me nommer son secrétaire, il m'a dit : « La place n'est pas vacante, mais je te nommerai secrétaire de la légion avec espoir d'avancement ». Donc, avec cette désignation, je me suis rendu de chez le consulaire de la légion chez le corniculaire. Si donc tu m'aimes, tu t'efforceras de m'écrire aussitôt des nouvelles de ta santé, et si tu as de la sollicitude à mon égard, de m'envoyer des vêtements de lin par l'intermédiaire de Sempronius. Chaque jour, en effet, des marchands viennent de Péluse chez nous. Aussitôt que le commandant commencera à donner des permissions, je m'efforcerai de me rendre chez vous. Te saluent Volusius Proclus, Longinus Paccius, Valerius Sempronius, Valerius Herma..., Julius Priscus, Appolinarius... et tous leurs camarades. Salue ma chère sœur Julia, ainsi que Sarapias et ma mère, ma grand-mère Sambathion, Thermouthis et ses enfants, le père de Paccius et tous tes collègues individuellement, et ceux qui sont à la maison. 10^e année de Trajan, notre seigneur, le 30 Phamenoth.

Je suis reconnaissant à Volusius et à Longinus Barbarus. Tu diras aux gens de la maison d'Aphrodas, le fils de l'épicier, qu'on m'a enrôlé dans une cohorte à destination de Bostra. Cette ville est située à huit jours de marche de Pétra...

Un premier détail remarquable : c'est le nom des correspondants. Les Gréco-Egyptiens, au moment de leur incorporation dans l'armée romaine, se choisissaient un nom latin. On peut donc penser que Julius Sabinus, le père, est un vétéran. Un autre point intéressant, c'est la permanence des relations entre les militaires et leur famille restée au pays. Ce jeune soldat ne manque aucune occasion d'écrire à ses parents, de s'informer de leur santé, de saluer amis et connaissances. Ce respect filial, même s'il n'est pas tout à fait désintéressé, est une caractéristique constante du style épistolaire de l'antiquité. Apollonius demande des vêtements de lin introuvables en Arabie où l'on ne connaît que la laine. Mais venons-en aux détails relatifs à l'armée. Cette lettre nous apprend que des unités prélevées sur les garnisons égyptiennes étaient cantonnées en Arabie Pétrée, il est fort probable d'ailleurs que ces troupes ont pris part à la conquête en 106. A ce moment Bostra a été promue au rang de capitale de la nouvelle province. Le papyrus fait mention également d'estafettes qui établissent la liaison entre l'Arabie où sont cantonnées les troupes d'occupation et l'Egypte où sont restés les bureaux de l'administration militaire. Depuis l'annexion, la paix est revenue : les soldats, au lieu de l'épée et du bouclier, manient le marteau et le pic des tailleurs de pierre, ils sont occupés à la construction d'une route dont l'importance est surtout stratégique (en effet, cette route qui va de Pétra à Bostra est incorporée dans le *limes* d'Arabie), mais qui ne tardera pas à prendre une importance économique. Notre papyrus en fait foi : des marchands, chaque jour, font le voyage de Péluse à Bostra, le commerce entre l'Egypte et l'Arabie où aboutissent les caravanes chargées des produits de l'Orient devait rapporter

gros. Les travaux d'art auxquels étaient astreints les soldats, étaient particulièrement pénibles, et l'on comprend aisément que l'auteur de la lettre, jouant d'audace, ait tenté de s'y soustraire et ait préféré une occupation administrative dans un bureau bien paisible. Ce dernier trait est significatif : dans l'armée romaine, comme ailleurs du reste, l'avancement n'était pas toujours la récompense du seul mérite, et un peu de hardiesse pouvait aider les ambitieux.

En somme, la situation que suggère cette lettre, est celle qui s'établit d'ordinaire après chaque annexion. Songeons, par exemple, à la Gaule après la conquête de César : l'établissement d'un réseau de voies stratégiques a pour conséquence l'épanouissement économique de la région conquise. Soulignons toutefois que les événements évoqués dans cette lettre privée se détachent sur un arrière-plan constitué par des problèmes individuels qui, en général, n'apparaissent pas avec autant de netteté dans les documents officiels ou dans les textes historiques.

Le deuxième texte est d'une nature toute différente, mais il est au moins aussi riche en valeur humaine que le précédent : il va nous faire revivre un épisode dramatique de la communauté chrétienne d'Égypte sous le règne de l'empereur Dèce. On sait que cet empereur, soucieux de garantir l'unité morale de l'empire, résolut de faire disparaître une fois pour toutes le christianisme. Pour atteindre ce résultat, il publia, en décembre 249 ou en janvier 250, un édit aux termes duquel tous les habitants de l'empire étaient tenus, sous peine de mort, de se présenter devant une commission, de pratiquer les rites prescrits. En foi de quoi ils recevaient un certificat, un *libellus*. Voici la traduction de l'un de ces documents (7) ; il provient du bourg de Théadelphie (sud du Fayoum) et est daté du 27 juin 250 après J.-C.

(1^{re} main) *Aux membres de la commission élue pour surveiller les sacrifices. Déclaration d'Aurélia Leulis, fille d'Aion, du village d'Evhéméria de la méride de Thémistès. Depuis toujours je sacrifie aux dieux et j'accomplis les rites sacrés; maintenant encore, en votre présence, conformément à l'édit, j'ai sacrifié, j'ai versé une libation et j'ai goûté à la chair des victimes, avec mes enfants mineurs Palempis et Tépèris. C'est pourquoi j'introduis cette requête et je réclame de vous le certificat. J'ai introduit cette requête, moi, Aurélia Leulis, âgée de 35 ans,*
(2^e main) *domiciliée au village de Théadelphie.*

(3^e main) *Nous, Aurélius Sérénas et Aurelius Hermas, nous l'avons vue sacrifier.*

(1^{re} main) *1^{re} année de l'empereur César Gaius Messius Quintus Traianus Decius Pius Felix Augustus. Le 3 Epeiph.*

Il faut noter avant tout le caractère administratif et systématique de cette persécution ; dans chaque localité, une commission d'enquêteurs, composée vraisemblablement de fonctionnaires et de notables, est élue. D'autre part, tous

(7) Papyrus de l'Université de Berlin édité par MEYER P.M., *Griechische Texte aus Ägypten*, n° 15, Berlin, 1916. Sur la persécution de Dèce et les *libelli*, cfr. dom LECLERCQ H., *Dictionnaire d'archéologie chrétienne*, v° Dèce, vol. IV, 1, col. 309-339 et v° *libelli*, vol. IX, 1, col. 80-85. Cfr. également BESNIER M., *L'empire romain de l'avènement des Sévères au concile de Nicée*, pp. 159-162, Paris, 1937 ; DANIEL-ROPS, *L'Eglise des apôtres et des martyrs*, pp. 429 ss., Paris, 1948 ; GRÉGOIRE H., *Les persécutions dans l'empire romain*, pp. 41-42 et 129-130, Bruxelles, 1964 (Mémoires de l'Académie royale de Belgique, Classe des lettres et des sciences morales et politiques, t. 56, fasc. 5).

les *libelli* que nous possédons sont rédigés dans des termes presque identiques, on peut en déduire que l'édit de Dèce, dont nous avons perdu le texte, était accompagné d'un modèle, d'un formulaire que le scribe recopiait en y insérant l'identité de chaque déclarant (nom de la personne, nom de son père, domicile légal). En effet (et c'est là le caractère original de cette persécution), tous les habitants de l'Empire, non seulement les chrétiens, mais même ceux qui, de notoriété publique, étaient païens, étaient tenus d'obéir à l'édit. Une telle mesure suppose nécessairement l'existence d'un recensement périodique et l'existence de registres de population parfaitement tenus à jour. Au fond, la déclaration revenait à affirmer que la personne en cause n'avait jamais été chrétienne et, comme preuve, elle accomplissait des gestes rituels qui, en théorie, ne permettaient aucune échappatoire : le sacrifice, la libation et la manducation (les chrétiens devaient considérer ce rite comme particulièrement abominable). Dès lors on peut imaginer le caractère tragique du dilemme qui se posait à la conscience des chrétiens, surtout de ceux dont la foi n'était pas bien affirmée : ou bien refuser et se dénoncer soi-même ou bien encourir les peines sévères prévues par l'édit. L'on comprend, et les auteurs chrétiens de l'époque ne l'ont pas caché, qu'il y eut maint reniement. C'était d'ailleurs le résultat que comptaient obtenir les promoteurs de la persécution : arracher plus d'apostasies que de condamnations. Ajoutons enfin que certains « débrouillards », on en trouve à toutes les époques et dans toutes les situations, réussirent à tourner la réglementation en obtenant par complaisance ou à prix d'argent de faux certificats.

* * *

Est-il téméraire de conclure que la papyrologie peut apporter sa contribution à l'enseignement de l'histoire ? Les exemples qui précèdent l'ont prouvé, je pense, mais ils ont montré aussi que si cette contribution est intéressante, elle a ses limites ; les papyrus ne peuvent remplacer les documents historiques fournis par la littérature classique et par l'épigraphie, mais ils en sont en quelque sorte le complément. En effet, ils nous font connaître les réalités quotidiennes, les habitudes journalières, les aspirations, les soucis du menu peuple, bref tous ces petits faits dont l'accumulation ininterrompue provoque les grands mouvements de l'histoire.

La parole est maintenant aux professeurs d'histoire, c'est à eux qu'il revient d'indiquer les points du programme que les papyrus pourraient illustrer d'une manière nouvelle. Après cette enquête, ce sera alors le moment de rechercher les textes les plus valables, de les traduire, et ainsi de les rendre accessibles à tous ceux qui désirent les utiliser.

Robert CAVENAILE

LE MONDE D'HIER A DEMAIN :

LES OPTIONS FONDAMENTALES D'ORGANISATION D'UNE ECONOMIE

Je remercie notre Président pour sa présentation combien aimable et combien généreuse.

Il m'a été demandé de traiter devant vous le problème des régimes ou des systèmes économiques. C'est une matière brûlante au sujet de laquelle il m'est difficile de m'exprimer sans vous donner, au passage, mon opinion personnelle. Je le ferai, bien entendu, en toute simplicité, sans vouloir vous l'imposer à aucun moment. ⁽¹⁾

I. Régime et système

Fixons tout d'abord la différence de vocabulaire entre « régime » et « système » :

- le « régime économique » est quelque chose qui existe,
- un « système économique » est une abstraction.

Par exemple, en Belgique, nous vivons, selon le vocabulaire reçu, en « régime capitaliste », mais nous ne sommes pas devant une réalité pure. Il y a des secteurs importants qui sont « non capitalistes » : secteur coopératif, secteur public.

Bien des décisions sont influencées par des forces non capitalistes, voire anti-capitalistes ; relevons notamment l'influence syndicale.

Tandis que si nous parlions d'un « système capitaliste », nous l'imaginerions complètement purifié de toute influence extra-capitaliste ou anti-capitaliste.

II. Régime capitaliste

Le monde où nous vivons, en Europe occidentale, est issu de la révolution industrielle. C'est à partir de la seconde moitié du XVIII^e siècle, en Grande-Bretagne et puis, progressivement, en Europe en passant par la Belgique, plus

(1) M. Paul LAMBERT, professeur à l'Université de Liège a eu l'obligeance de nous permettre de publier ici le texte d'un exposé qu'il a fait le 17 février 1965 dans le cadre des Contacts Economie - Enseignement organisés par le Conseil Economique Wallon.

tard par l'Allemagne, plus tard encore par l'Italie, et à partir de la première guerre mondiale par les Etats-Unis, que s'est développé le régime de « libre entreprise » qui fut quasi pur de toute autre influence vers la moitié du siècle dernier et qui, peu à peu, se transforma pour devenir la réalité d'aujourd'hui.

A. LE LIBÉRALISME ÉCONOMIQUE

Il est impossible de comprendre cette histoire si l'on ne se rappelle pas l'idéologie dominante vers le milieu du XIX^e siècle : l'idéologie du libéralisme.

Selon cette idéologie, le plus grand bien serait atteint, à la fois pour l'individu et la collectivité, si on laissait libre jeu à deux forces combinées :

- l'intérêt personnel
- et la concurrence.

Les théoriciens qui affirmaient cette thèse étaient fort conscients du fait que l'intérêt personnel, laissé à lui-même, peut conduire aux pires abus. Mais ils étaient convaincus que la concurrence était un correctif suffisant aux abus possibles de l'intérêt personnel.

Ils étaient convaincus que, si quelqu'un voulait abuser, il trouverait devant lui un concurrent qui n'abuserait pas et qui lui serait préféré par le public : tout serait bien dans le meilleur des mondes.

De cette affirmation de départ, la doctrine libérale tirait toute une série de conséquences :

- Tout d'abord, le consommateur était servi simplement par la demande qu'il adressait au marché ; il suffisait qu'il manifeste sa demande pour qu'un producteur, mû par l'intérêt personnel, produisît l'objet demandé.
- En outre, disait-on, le consommateur est servi au moindre coût ; la concurrence oblige les producteurs à comprimer sans cesse les coûts de production, à appliquer les derniers progrès techniques connus parce que, si une branche fait des profits très élevés, immédiatement toute une série de personnes, toujours mues par l'intérêt personnel, se précipitent dans cette branche, accroissent l'offre et font par conséquent tomber les prix.

On affirmait aussi que le régime de la libre concurrence règle toute une série de problèmes d'une manière automatique.

Cela m'entraînerait trop loin de vous exposer, dans les détails, quels étaient les raisonnements sous-jacents. Je me contenterai de rappeler les thèses qui étaient affirmées. On disait :

- La balance des comptes d'un pays avec l'extérieur s'équilibre toute seule, automatiquement.
- Il n'y a pas de crise générale possible. On peut rencontrer, de temps en temps, une crise dans une branche, mais on affirmait que toute production se crée à elle-même un débouché suffisant.

On disait enfin :

- L'équilibre se réalise automatiquement entre les besoins présents et les besoins futurs. Autrement dit, l'investissement suppose un sacrifice momen-

tané pour les consommateurs, mais jamais excessif ni jamais insuffisant, grâce au mécanisme du taux d'intérêt, etc...

Telle était, brièvement rappelée, l'opinion dominante vers la fin du siècle dernier.

Il y avait, parmi les partisans de cette thèse, des modérés et des ultras.

Les ultras poussaient leur horreur de toute intervention jusqu'à déclarer, par exemple, que l'Etat ne devrait pas protéger le diplôme de médecin. C'est Herbert Spencer qui déclarait cela.

Il appartenait au consommateur s'adressant au marché de découvrir lui-même l'homme qui pourrait le mieux le guérir.

C'était évidemment une proposition très hasardée car, dans un système comme celui-là, celui qui se serait trompé une fois, n'aurait plus eu l'occasion de manifester une autre demande sur le marché.

Les mêmes ultras disaient volontiers aussi que l'Etat ne devrait pas subsidier des théâtres, ni des bibliothèques publiques.

Encore une fois, le consommateur devrait, par sa seule demande, déterminer quelles entreprises de tout genre, fussent-elles des théâtres ou des bibliothèques, méritaient de survivre.

Mais les libéraux modérés n'étaient pas de cet avis. Ils admettaient un minimum d'intervention de l'Etat.

D'ailleurs on comptait déjà, parmi eux, les précurseurs de ce qu'on appelle, aujourd'hui, le « *néo-libéralisme* », c'est-à-dire un libéralisme amendé qui permet, dans une certaine mesure, l'intervention de l'Etat.

Par exemple, un homme qui vous est bien connu par les souvenirs qu'il a laissés dans la ville de Liège, Emile de Laveleye, était un homme qui réclamait en matière économique et sociale, une intervention de l'Etat, extrêmement poussée pour cette époque.

B. RÉSULTATS DU LIBÉRALISME ÉCONOMIQUE

Dans la mesure où cette doctrine s'est insérée dans les faits, elle a abouti à certains résultats excellents et à d'autres résultats excécrables.

Un résultat excellent est le progrès incontestable de la production. Si l'on part de la révolution industrielle jusqu'en 1929, on constate une efflorescence extraordinaire, une augmentation quasi vertigineuse de la production. C'est le résultat favorable du système.

Mais, à côté de cela, on a eu des résultats défavorables, des injustices criantes. Comme, pendant toute la première partie du XIX^e siècle, la théorie était appliquée strictement, on pensait que la concurrence était bonne aussi sur le marché du travail, c'est-à-dire qu'il fallait interdire le syndicalisme. Comme vous le savez, la loi interdisait effectivement les coalitions.

Le résultat en a été que, pendant très longtemps, l'accroissement de la production n'a profité qu'aux classes possédantes et qu'elle s'est développée parallèlement à un état continuellement misérable des salariés.

Je ne vous rappellerai pas les enquêtes qui ont été menées, dans divers pays et notamment en Belgique, au cours du XIX^e siècle et qui exposent une misère abominable de la classe ouvrière. C'était un résultat du système car, sur le

marché du travail, l'homme qui n'a rien d'autre à offrir que sa capacité de travail doit, aussi longtemps qu'il est isolé, accepter n'importe quel salaire et, s'il refuse, il meurt de faim.

Tandis qu'en face de lui, l'employeur peut attendre ; s'il a des capitaux, il ne mourra pas de faim si son ouvrier lui refuse le travail. Il a d'ailleurs devant lui toute une masse misérable qui ne demande pas mieux que d'accepter un salaire aussi bas qu'il soit, plutôt que le néant.

C. LA LÉGISLATION SOCIALE

Tant et si bien qu'il apparut, dans la seconde moitié du siècle dernier, qu'il était nécessaire de développer une législation qui allait, tout au moins, corriger les résultats les plus défavorables du système ou, si vous voulez, du régime.

Et cette expansion de la législation sociale a été accélérée, à partir de la fin du siècle, par l'accord pontifical consacré dans l'encyclique « *Rerum Novarum* ».

Quelque chose de nouveau apparaissait ainsi, un élément étranger au régime de l'intérêt personnel et de la concurrence : l'intervention de l'Etat, en matière sociale, imposait aux chefs d'entreprises des limites à leurs droits. La durée du travail était réduite. Il était interdit de faire travailler les enfants en dessous d'un certain âge.

La législation relative aux systèmes de pension apparaissait timidement, etc.

J'insiste, c'est un élément étranger qui s'insérait ainsi dans le système économique.

On dit quelquefois que cette législation sociale est, au fond, une intervention conforme au système de la concurrence. Je crois que c'est là un vocabulaire erroné, car une intervention conforme signifierait une intervention qui confirme les résultats spontanés de la concurrence. Il s'agit peut-être d'interventions compatibles avec le maintien de la libre concurrence, mais elles ne sont pas conformes en ce sens qu'elles modifient le résultat du jeu concurrentiel.

Et, peu à peu, se sont produits des phénomènes familiers : la croissance de la puissance syndicale, l'élargissement de la législation sociale, aboutissant, au lendemain de la seconde guerre mondiale, à la sécurité sociale. D'un autre côté, l'Etat intervenait, de plus en plus, en matière économique.

D. L'INTERVENTION DE L'ÉTAT EN MATIÈRE ÉCONOMIQUE

L'intervention de l'Etat en matière économique est, contrairement à ce que l'on pourrait croire, plus ancienne que son intervention en matière sociale.

Sans même remonter à un lointain passé où l'intervention de l'Etat était la règle, par exemple, au temps de Colbert, et pour nous limiter à l'ère qui a suivi la révolution industrielle, très souvent, même en Belgique, l'Etat était intervenu :

- pour atténuer une crise spéciale, par exemple, dans l'industrie linière en Belgique ;
- pour atténuer une crise générale ;
- pour maintenir le revenu de certaines catégories sociales par le protectionnisme ;
- et ainsi de suite.

1. LE PRINCIPE DU PLEIN EMPLOI

Mais à partir de l'entre-deux-guerres, cette intervention de l'Etat, en matière économique, devint de plus en plus fréquente et plus systématique. La raison principale en a été la grande dépression des années 1929 et suivantes. Ce fut une catastrophe inouïe, tous les hommes de mon âge en ont gardé le souvenir. On avait l'impression que tout était en train de s'effondrer. Il y avait des millions et des millions de chômeurs. Les usines travaillaient en dessous de leur capacité. C'était la contradiction de la misère au milieu de l'abondance.

Tout le monde sentit que, si une solution n'était pas trouvée à ce problème, tout le système était foncièrement menacé. C'est d'ailleurs pourquoi, grâce à l'influence du grand économiste anglais John Maynard Keynes la doctrine du plein emploi, dont il avait repris l'idée fondamentale aux socialistes du XIX^e siècle qui sont les créateurs de la notion du droit au travail, s'empara de tous les esprits. Ainsi, au lendemain de la seconde guerre mondiale, *le principe du plein emploi* fut inscrit dans la charte des Nations Unies.

2. LA PLANIFICATION SOUPLE ET INDICATIVE

L'Etat prenait ainsi une responsabilité considérable : celle d'assurer et de maintenir un niveau élevé de l'emploi, ce qui l'amenait bien sûr à coordonner et à élargir ses interventions en matière économique.

Logiquement, une telle attitude de l'Etat devait aboutir à la planification.

La planification existait déjà (je vais y revenir dans un instant) en Russie Soviétique depuis 1929. Mais elle se situait dans un tout autre cadre et s'appuyait sur un tout autre type d'Etat. C'est après la seconde guerre mondiale que, progressivement, différents pays de structure politique démocratique, de régime économique capitaliste, appliquèrent la planification.

Actuellement, on peut dire que la planification a fait le tour du monde. Elle existe dans l'immense majorité des pays de vieux de développement, dans la totalité des pays de récent développement.

Il n'y a plus guère, comme pays importants, que les Etats-Unis et l'Allemagne Fédérale qui n'aient mis sur pied un système de planification. Bien sûr, cette planification est plus ou moins poussée, selon les pays. Elle repose dans les pays développés sur des principes très généraux, qui sont les suivants :

- Toute une série de spécialistes s'efforcent de prévoir l'avenir de la production, pour plusieurs années d'avance, 10 ans ou plus. Ils adoptent bien entendu une série d'hypothèses dont ils savent très bien qu'elles peuvent varier. Ils projettent dans l'avenir ce qui est probable, d'après les informations qu'ils possèdent. Par exemple : que va-t-on investir à court terme ? quelles sont les probabilités du progrès technique dans telle ou telle branche ? que sait-on du développement de la population active ? etc...

Ayant ainsi prévu le développement probable de la production, les planificateurs conseillent à l'Etat d'intervenir, par voie d'influence sur le secteur privé, et par voie de décision dans le secteur public dont il est maître, de telle sorte que le résultat soit, si possible, meilleur que ce qui est prévu et qu'en tout cas, il ne soit pas en dessous de ce qui a été prévu et déclaré possible.

a) MOYENS D'ACTION DE L'ETAT

Quels sont les moyens d'influence dont dispose un Etat, de structure économique comparable à la nôtre, pour amener ainsi l'ensemble de la vie économique aux résultats souhaités ?

Les moyens d'influence sont essentiellement ceux-ci :

1. *La politique monétaire* tend :
 - à assurer suffisamment de monnaie et de crédit pour que toutes les activités qui le méritent ne soient pas arrêtées par un simple obstacle financier,
 - et, en même temps, à ce que les moyens financiers ne soient pas excessifs, ce qui ferait courir à l'inflation.
2. *La politique fiscale* permet d'encourager certaines entreprises jugées désirables, par exemple, dans des régions ou dans des secteurs dont le développement est plus lent que d'autres, en réduisant certains impôts pour les entrepreneurs qui investiraient dans ces régions ou dans ces secteurs dont le développement est désiré.
D'autre part, la politique fiscale a aussi un rôle social très important puisque, grâce à la progressivité de l'impôt direct, elle permet de corriger ce qu'il y a d'excessif dans l'inégalité de la répartition.
3. En outre, l'Etat dispose de la *politique douanière*. Bien sûr, dans un pays comme le nôtre, cette politique douanière est subordonnée aux accords internationaux pris au sein du Marché Commun. Il n'empêche que, parmi les moyens de l'Etat, nous devons noter la politique douanière. Celle-ci a joué et joue encore, pour l'ensemble du Marché Commun, un rôle certain en soutenant, par exemple, le revenu agricole grâce à des barrières qui empêchent des produits venus de l'extérieur et à meilleur marché de faire disparaître ou de bouleverser complètement toute une classe.
4. L'Etat dispose aussi des *travaux publics*. Par ceux-ci, il peut rendre une région attirante pour l'investissement.
5. Il peut faire en sorte que la production, dans une région déterminée, soit favorisée par des *moyens de transport à bon marché*.
6. Enfin, l'Etat dispose d'un *pouvoir réglementaire* dont il ne fait qu'un usage modéré dans les pays auxquels nous pensons, mais dont il use néanmoins.

C'est ainsi qu'il soumet certaines augmentations de prix à l'autorisation gouvernementale. Ou encore, qu'il peut organiser tout un secteur, par exemple, le secteur du sucre. Pensons aussi au soutien du revenu agricole en France, aux Etats-Unis, au Canada, etc.

C'est essentiellement par l'influence et accessoirement par réglementation que l'Etat est en mesure d'influencer, d'orienter la vie économique, de la pousser vers le but jugé optimum.

b) INFLUENCE AGISSANT SUR L'ETAT

En même temps, dans nos pays l'Etat n'est pas une entité dictatoriale. Il est lui-même influencé dans les décisions qu'il prend :

- non seulement par la majorité parlementaire issue d'un vote populaire,
- mais, à côté du Parlement, par des groupes importants, parmi lesquels les syndicats de travailleurs sont particulièrement influents. (D'ailleurs, c'est d'une manière organique qu'on les entend au Conseil Central de l'Economie en Belgique, au Conseil Economique en France, etc.)

En dehors même de ces instances organisées par le législateur, l'opinion syndicale est une opinion dont tout gouvernement démocratique s'efforce de tenir compte.

III. Le régime mixte

Si bien que, dans les pays qui nous intéressent le plus puisque nous en faisons partie, nous aboutissons aujourd'hui à un *régime mixte*, aussi différent du système capitaliste pur que d'un système socialiste pur.

C'est un régime mixte dans lequel les décisions des groupes capitalistes ont encore une importance énorme. Mais, en même temps, d'autres influences se font sentir et peuvent même quelquefois l'emporter : influence syndicale, influence de l'électeur s'exerçant sur le gouvernement, etc.

IV. Le régime de collectivisme autoritaire

Depuis 1917, s'était développé, en Russie un système fort différent. Cela m'entraînerait trop loin que d'essayer de décrire l'histoire de la Russie Soviétique. On se souvient en gros que la révolution bolchevique est un résultat de la première guerre mondiale.

Sans l'échec de l'armée russe, cette révolution n'était pas possible. Un grand stratège de la révolution, Lénine, parvint ainsi à faire triompher ses thèses dans des circonstances difficiles.

Lénine avait appartenu à l'Internationale Socialiste. Avant de créer son propre parti bolchevik, il discutait dans les réunions de l'Internationale Socialiste avec des hommes comme Jaurès ou Vandervelde. C'était un marxiste de stricte observance. Il a été convaincu par Marx de ce que le changement de propriété une fois effectué (propriété de capitaux transférés à la nation), il n'y aurait plus de problème de classes et que la liberté fleurirait d'elle-même.

Cette étrange idée, que je tiens pour tout à fait utopique, n'appartenait pas seulement à Marx. Elle avait été énoncée aussi par Proudhon. Elle provenait d'une illusion fréquente au XIX^e siècle qui consistait à voir, dans les phénomènes de classes, uniquement un phénomène de propriété. Au XIX^e siècle, en effet, le phénomène de classe était essentiellement un phénomène de propriété, il y avait des possédants et des non-possédants. C'était la grande division des classes. Le théoricien Proudhon en avait conclu qu'une fois le problème de la propriété supprimé par la nationalisation des capitaux, les hommes seraient libres et s'organiseraient sans que l'Etat ait encore à intervenir, c'est la thèse du dépérissement progressif de l'Etat.

Ce fut une des ironies les plus étranges de l'histoire car, quoique la sincérité de Lénine dans ce domaine ne fasse aucun doute, la révolution dont il fut

l'initiateur a abouti à la tyrannie de Staline, dont les excès sont aujourd'hui universellement reconnus puisque c'est Monsieur Khrouchtchev et ses successeurs qui les ont exposé d'une manière spectaculaire.

Dans l'esprit de Lénine, la dictature du prolétariat devait être quelque chose de transitoire. Il fallait simplement passer d'une société à une autre et, après peu de temps, la dictature n'aurait plus à s'exercer et l'Etat disparaîtrait.

Faire l'analyse approfondie des causes de cette illusion et du mécanisme qui conduisit au résultat contraire m'entraînerait trop loin pour la conférence d'aujourd'hui.

Essayons de comprendre le fonctionnement de l'économie soviétique. Il y a eu plusieurs phrases. Je passe sur les retours en arrière qu'on a appelés « la nouvelle politique économique », sous Lénine et qui étaient une sorte de retour partiel au libéralisme. Constatons que, jusqu'en 1929, l'Union Soviétique se cherche, avec des résultats assez pauvres : en 1929, on avait à peine restauré le niveau de 1913, d'où le système apparaissait comme un échec.

Jusqu'alors, c'était un système non planifié.

A. LA PLANIFICATION RIGIDE

Ce fut Staline qui inventa le système des Plans Quinquennaux ou qui, en tout cas, l'a mis en application à partir de l'année 1928-1929. A partir de ce moment, dans le domaine industriel, l'U.R.S.S. fit des progrès. Désormais, le mécanisme de l'économie était à peu près le suivant :

- un bureau du plan établit, pour toutes les entreprises, un programme détaillé qui porte
 - non seulement sur ce qu'il faut produire,
 - mais encore sur les moyens qu'on utilisera (matières premières, main-d'œuvre, énergie, équipement) ;
- on examine ce projet dans toutes les entreprises qui réagissent en faisant des propositions qui peuvent être différentes de celles présentées par les planificateurs ;
- le tout remonte au Centre planificateur, puis le Gouvernement décide ce qu'il faut faire.

A partir de ce moment, le Plan devient *obligatoire* pour la totalité des entreprises, avec des *pénalisations* pour celui qui ne respecterait pas le programme.

C'est ce qu'on peut appeler le système de la planification rigide, en opposition à la planification souple qui s'exerce uniquement par influence.

Si la planification est rigide, elle s'applique par commandement. Répétons que ce système a obtenu des résultats remarquables en ce qui concerne le progrès industriel, mais il n'est pas parvenu à obtenir des résultats analogues en agriculture.

A mon avis, il faudra que l'U.R.S.S. modifie profondément son système agricole parce que, en matière agricole, on ne peut pas mesurer d'une manière très exacte le rendement de chacun dans une grande entreprise. Ce n'est pas possible car le tout dépend du sol, du climat, des soins que l'on apporte tout au

long de l'année. Il n'y a pas de contrôle rapide et immédiat comme dans une usine où l'on peut constater que tant de pièces ont été fabriquées par telle équipe, etc. La rémunération des hommes, dans une grande entreprise agricole, pose toujours et partout un problème quasi insoluble.

C'est pourquoi, chaque fois que c'est possible, il faut que la famille paysanne soit la propriétaire ou la gérante du bien local dont elle a la responsabilité et que l'on associe les paysans par des formules de coopération, non pas obligatoires, mais libres, permettant de concilier la petite entreprise de base avec l'unité plus large qui réalise pour eux des économies en matière de semences, d'engrais, de commercialisation, etc.

B. INCONVÉNIENTS DE LA PLANIFICATION AUTORITAIRE

Récemment, la Russie Soviétique a constaté que son système de planification autoritaire présentait de graves inconvénients. Il est paru sur cette question un article important dans la Pravda dont j'ai publié la traduction française dans le dernier numéro de la revue, que je dirige, « les Annales de l'Economie Collective », article que j'ai d'ailleurs fait précéder d'un commentaire. Tout en ayant obtenu quantitativement des résultats énormes, le système que je viens de décrire comportait des *gaspillages importants*.

Si ce n'était écrit dans la Pravda, on ne le croirait pas tellement c'est énorme.

Le Plan est colossal puisqu'il porte sur l'immensité de la Russie Soviétique.

Lorsque le Plan avait oublié de préciser l'usage d'un sous-produit, on jetait celui-ci.

Le second inconvénient du système est que *la qualité* a été souvent sacrifiée. Si le chef d'entreprise reçoit un plan qui est obligatoire pour lui et qu'on le mesure en quantité, il fait les quantités et tant pis si, de temps en temps, quelque chose ne va pas du point de vue de la qualité.

La revue satirique russe « Krokodil » a quelquefois publié des dessins montrant des milliers de réveils produits mais qui ne sonnaient pas, des vêtements qui se rétrécissaient d'une manière invraisemblable au premier lavage. Lorsque ces critiques paraissent dans une revue soviétique, elles ont l'approbation du Gouvernement puisque la presse est uniquement l'expression du Gouvernement.

Il s'agit d'une critique des subordonnés par les chefs, les chefs eux-mêmes ne pouvant être critiqués. C'est le système politique du parti unique qui explique cette anomalie. Et c'est en même temps, une faiblesse du système soviétique. Car un régime politique libre, avec une presse libre, permettrait à l'opinion publique de mettre en évidence beaucoup plus tôt les imperfections du système et inciterait par conséquent les dirigeants à y porter remède beaucoup plus tôt.

C. DE LA PLANIFICATION RIGIDE À LA PLANIFICATION SOUPLE

Les changements qui vont être apportés vraisemblablement sont dans une phase expérimentale et ont pour but de mettre fin à la planification rigide et de passer à la planification souple, en donnant beaucoup plus d'autonomie aux

entreprises, beaucoup plus de pouvoirs de décision aux chefs d'entreprises. Bien sûr, la planification va rester en place, mais elle va s'exercer surtout par influence, comme elle s'exerce de nos jours dans les pays de vieux développement.

Il est trop tôt pour voir ce que sera en détail cette réalité car on n'en est à présent qu'au stade expérimental dans quelques entreprises, dans quelques secteurs où on va essayer le nouveau système. Si celui-ci rend bien, il sera généralisé. Voilà pour la Russie Soviétique.

V. Régime des pays en voie de développement

Quant aux pays économiquement sous-développés qui occupent la plus grande partie du monde :

- les uns appartiennent au monde communiste, comme la Chine, et c'est par des méthodes autoritaires que l'on s'efforce d'accélérer le développement ;
- les autres tentent d'éviter cette forme de Gouvernement et vivent dans un régime mixte au sein duquel la planification a plus d'importance, plus de moyens et plus de force que dans les autres pays.

Dans les pays de cette dernière catégorie, le rôle important donné à la planification se comprend. Puisque ces pays manquent de tout, à commencer par le personnel qualifié, ils sont amenés à grouper à la tête les meilleurs éléments, peu nombreux, qui s'efforcent de planifier pour l'ensemble. En même temps, ces pays donnent une grande importance au mouvement coopératif ; ils l'aident, à tous les égards, sur le plan financier ainsi que par des experts, des éducateurs.

Ainsi, les paysans pourront, par le mouvement coopératif, se grouper, s'organiser, et gagner certains avantages de la grande entreprise tout en demeurant extrêmement attachés à leur parcelle familiale. En même temps, l'exercice de la coopération comportera l'exercice de la citoyenneté : au fur et à mesure que les paysans auront pris l'habitude de discuter ensemble de leurs affaires, ils deviendront capables de discuter aussi des affaires de l'Etat.

VI. Conclusions

Tels sont, évidemment présentés d'une manière très résumée, les différents systèmes en présence.

On peut dire qu'il y a certains rapprochements entre les systèmes. Ceux-ci sont moins différents que ce que l'on aurait imaginé au XIX^e siècle. Il subsiste cependant des différences fondamentales et, dans le monde entier, l'évolution n'est nullement arrêtée :

- du côté des pays dont nous sommes, il y a une évolution vers une certaine socialisation,
- et du côté de l'U.R.S.S. il y a une évolution vers une certaine libéralisation, tout en maintenant intact le principe de la propriété publique.

Dans quel sens faut-il aller ?

Comment faut-il influencer sur l'évolution des choses ?

C'est un problème doctrinal que je laisse le soin d'apprécier à vos propres esprits et à vos propres pensées.

Le fait que le principe de la propriété publique soit respecté ou non, peut-il avoir une influence capitale dans l'évolution économique ?

Est-il important, au point de vue du résultat, que l'entreprise appartienne à l'initiative privée ou bien, en totalité, à l'Etat ?

Pour trancher, n'oublions jamais que les considérations économiques ne sont ni les seules ni même les plus importantes.

Paul LAMBERT

INFORMATION PEDAGOGIQUE

LEÇONS-TYPES

LE CHATEAU FEODAL D'ECAUSSINNES-LALAING LE SITE ET L'ASPECT EXTERIEUR

Classe de sixième moderne

Introduction

S'il existe plusieurs châteaux forts dans la région de Nivelles, celui d'Ecaussinnes-Lalaing mérite, pour sa situation, pour son état de conservation, pour les éléments qu'il offre à l'observation directe, d'être retenu en guise d'introduction aux leçons qui sont consacrées, en 6^e, à l'étude de la féodalité.

Certes, la plupart des élèves ont eu, lors des excursions en classes primaires, l'occasion de visiter l'un ou l'autre des châteaux forts de notre pays (Bouillon et Gand ont le plus souvent été vus et visités). Mais nous croyons utile de reprendre, afin de les remémorer, de les approfondir, de les synthétiser, les notions acquises précédemment.

Il importe de montrer qu'un château fort est édifié à telle époque, avec tels moyens, tels matériaux, telles techniques, à tel endroit, pour tels motifs ; ce qui permet au professeur de développer chez ses élèves d'esprit d'observation, d'analyse, de synthèse qu'il convient d'éveiller, de diriger, de former.

C'est pourquoi le groupe de travail de Nivelles a proposé une leçon *extra muros* (horaire des activités complémentaires) qui sera essentiellement basée sur l'observation directe du document. En classe, le film animé, l'examen des diapositives, des plans, des cartes, permettront le passage du concret à l'abstrait, de l'analyse à la synthèse.

De plus, on profitera de la visite pour montrer quelques-uns des nombreux documents conservés dans les salles du château transformé en musée. Il faudra se limiter très strictement et, pour notre part, nous avons attiré l'attention des élèves sur les documents qui évoquent la vie d'autrefois (ustensiles, coffres, meubles) et les artisans de chez nous (travail de la pierre, du verre, de la porcelaine).

Bibliographie

OUVRAGES GÉNÉRAUX

— DE SEYN Eugène, *Dictionnaire historique et géographique des communes belges*, Bruxelles, Editions Bieleveld, 1933.

- DAUMAS Maurice, *Histoire générale des techniques*, tome I, Paris, P.U.F., 1926.
- *La documentation photographique, Le château fort*, Dossier n° 5-253, Paris, mars 1965.

OUVRAGES SPÉCIALISÉS

- CHATIN A.G., *Etudes étymologiques, Les Ecaussinnes*, 1867.
- PUISSANT, *Notes sur Les Ecaussinnes*.
- DELULLE P., *Les origines féodales d'Ecaussinnes*, dans *Annales du Cercle archéologique du Canton de Soignies*, tome XI, 1949.
- HAUREZ Maurice, *Senne, Sennette, Samme*, La Louvière, I.C.O.
- COTYLE Robert, *Arquennes, pays de la pierre*, Extrait des *Annales du Cercle archéologique et folklorique de La Louvière et du Centre*, tome I, fasc. 2, 1963.
- *Le château d'Ecaussinnes-Lalaing*, dans *Le Parchemin, Bulletin mensuel d'entraide et de documentation héraldique, généalogique, onomastique*, Bruxelles, Musées royaux d'art et d'histoire.

DOCUMENTS GRAPHIQUES

- *Syndicat d'initiative des Ecaussinnes*, Dépliant : *Les Ecaussinnes*, Anderlecht, Hélio-Offset, S.A.R.
- *Syndicat d'initiative des Ecaussinnes*, *Plan stencilé de la localité*.
- *Institut géographique militaire*, planche 39/5-6, *Braine-le-Comte - Feluy*, 1/25.000, Bruxelles, 1954.
- *Cartes illustrées* :
 Editions : Bruxelles, Ern. Thill
 Ecaussinnes, Delplace
 Ecaussinnes, Plisnier
 Fédération de tourisme de la province de Hainaut
 Ecaussinnes, Smoes-Restiaux.

Matériel didactique (1)

- Films animés, 8 et 16 mm, tournés pour les besoins de la leçon.
- Plan de la région.
- Carte de l'Institut géographique militaire.
- Plan de la localité.
- Vue aérienne du château.
- Vue d'ensemble.
- Le château et la Sennette.
- Le château et l'escarpement rocheux.
- Entrée de la ferme du château.

(1) Le groupe remercie les collègues Gilbert Wéry et Fernand Marteau pour leur précieuse collaboration (réalisation des croquis et des films animés).

Marche de la leçon

Une visite des lieux aura lieu quelques jours avant la leçon.

Les films animés seront utilisés pour évoquer la visite.

En alternance seront présentées les séquences des films animés et les vues fixes qui seront analysées d'une manière plus approfondie.

a) LOCALISATION DU CHÂTEAU ET SITE

Sur le *plan de la région* (cf. Bibliographie HAUREZ), on situera Ecaussinnes par rapport à Nivelles, on calculera la distance à vol d'oiseau, on suivra l'itinéraire emprunté lors de la leçon *extra-muros*. Les cours d'eau arrosant la région seront repérés.

La *carte d'état-major* permettra de préciser la situation du château par rapport à la Sennette (rive droite); les courbes de niveau, l'escarpement rocheux, serviront à cerner le problème du site.

Par le *plan de la localité*, on reprendra enfin les divers éléments en vue d'élaborer, avec les élèves, la première synthèse partielle (§ 1 de la synthèse générale).

Enfin, un complément d'information relatif à l'époque de la construction : *au 9^e siècle, Ecaussinnes occupe, aux sources de la Sennette et de la Senne, une trouée dans la forêt charbonnière, lieu de passage pour les Normands venant de la région de Louvain et se dirigeant vers Mons et Cambrai.*

b) LE CHÂTEAU

Les diapositives montrant le château (vue aérienne), les tours carrée et polygonale du XII^e siècle, les tours rondes du XIV^e siècle, seront présentées dans l'ordre. Ces diapositives permettront de confronter vue aérienne-plan, vues fixes-films animés.

Le professeur donnera lecture de l'inscription qui figurait sur l'une des tours rondes :

*« L'an mil trois cent et soixante douze
C'est trente deux plus que quarante
Dou mois d'Avril le premier jour
Fut encommenchée celt tour... »*

(DECAMPS Gonzalès,
supp. « *Journal de Mons* », 11-8-1907)

Les diapositives, le film animé, le plan seront enfin repris pour montrer les fossés (à proximité de la rivière et possibilité d'inondation par l'ouest) et la ferme fortifiée dont la porte est flanquée de tours rondes percées de meurtrières.

Ainsi pourront être élaborés les §§ 2, 4 et 5 de la synthèse.

c) LE NOM DE LA LOCALITÉ

Les lieux dits : *Dîmes, Moulin du Fief* (carte d'état-major).

L'hypothèse du professeur CARNOY : *schalk = serf*.

Le nom de la famille : LALAING (connue dès le IX^e siècle dans la région de Douai).

Synthèse partielle : § 3.

Synthèse au tableau

LEXIQUE

un gué
un escarpement
la dîme
le fief
le régime féodal
le parapet
la douve
polygonal

LE CHÂTEAU D'ECAUSSINNES-LALAING

A 15 km

- au sud-ouest de Nivelles,
- sur la rive droite de la Sennette,
- à proximité d'un gué,
- sur un escarpement rocheux,

se dresse

- *le château féodal* d'Ecaussinnes-Lalaing flanqué de sa
- *ferme fortifiée*.

Le nom de cette localité (*schalk* = serf) et les noms des lieux dits :

- Dîmes,
- Moulin du Fief,

évoquent le *régime féodal*.

Château —> centre militaire { de la
Ferme —> Centre économique { seigneurie

La construction remonte à une époque très ancienne :

- 10^e siècle : simple parapet,
- 12^e siècle : muraille élevée puis tours carrées et polygonales,
- 14^e siècle : tours rondes.

Questionnaire de revision

Sur le croquis qui vous est remis, indiquez la situation du château d'Ecaussinnes. Complétez le croquis en vous aidant du résumé.

Questionnaire d'examen

— Les termes : dîme, fief, seigneurie, régime féodal, serf, vous rappellent la leçon relative à Ecaussinnes. Dites ce que ces termes évoquent pour vous.

— Votre manuel présente aux pages 65 et 69 (GOTHIER Ed., 1957) deux types de châteaux forts. Comparez avec le château d'Ecaussinnes : site, éléments de la construction.

Application

Le château fort le plus proche de mon domicile est celui de...

Je m'informerai pour pouvoir le décrire à mes condisciples.

Si possible, je leur montrerai des vues de ce château.

Je demanderai à l'instituteur ou au secrétaire communal à quelle époque il a été construit, de quelle seigneurie il était le centre, quels sièges il a subis.

Coordination

GÉOGRAPHIE

L'exploitation du « petit-granit » dans la région de la Sennette et de la Samme.

TRAVAIL MANUEL

Maquette du château.

E. LEMAUR

L'ENFANT AUX XVII^{ème} ET XVIII^{ème} SIECLES

Classe : 2^{ème} C1.

Introduction

Le but de cette leçon est de faire comprendre la nécessité dans une société à grande mortalité de l'intégration rapide des enfants parmi les adultes. Il n'y a pas d'adolescence. On montrera aussi le conditionnement rapide de chaque individu.

I. Bibliographie

a) OUVRAGES DE BASE :

- FUNCK-BRENTANO Frantz, *L'Ancien Régime*, Paris, A. Fayard, 1939.
- HUYGHE René, *L'art et l'homme*, t. III, Paris, Larousse.
- LAFFONT Robert, *Cent mille ans de vie quotidienne*, Paris, Hachette, 1960.

b) OUVRAGES PARTICULIERS :

- ARIES Philippe, *L'enfant et la vie familiale sous l'Ancien Régime*, Paris, Plon, 1960.
- KUNSTLER Charles, *La vie quotidienne sous Louis XV*, Paris, Hachette, 1953.
- KUNSTLER Charles, *La vie quotidienne sous Louis XVI*, Paris, Hachette, 1957.
- MONGRÉDIEN Georges, *La vie quotidienne sous Louis XIV*, Paris, Hachette, 1954.
- ROUSSEAU Jean-Jacques, *L'Emile*, Classiques Larousse.

c) REVUES :

- *Historia* n° 107 (octobre 1955), *Pas de douilletteries pour les enfants*, JUSSE-RAND J.J.
- *Historia* n° 121 (décembre 1956), *Comment étaient élevés les enfants sous l'Ancien Régime*, PILON E.
- *Historia* n° 168 (novembre 1960), *Pauvres écoliers !* CASTELOT A.
- *Documents pour la classe* n° 93 (27-4-61), *Aspects de l'enfance aux 17^e et 18^e siècles*.
- *Documents pour la classe* n° 172 (6-5-65), *La société française au Grand Siècle*.

- *Bibliothèque du Travail* n° 187-188 : *Un village de l'Oise au 17^e siècle*, Nice, Freinet.
- *Bibliothèque du Travail* n° 479 : *Un village de l'Oise au 18^e siècle*.
- *Chefs-d'Œuvre de l'Art* nos 99-100 (Hachette), *Le 17^e siècle*.
- *Le Jardin des Arts* n° 51 (janvier 1959), *Chardin, peintre de la bourgeoisie*.
- *Le Jardin des Arts* n° 4 (février 1955), *Les armées en vitrine : Soldats de plomb*, VAULTIER R.

II. Matériel didactique

MOYENS AUDIO-VISUELS :

- Enregistrements de textes sur magnétophone.
- Documents iconographiques :
gravures passées à l'épiscopes,
diapositives (Véronèse — Kodak).

III. Marche de la leçon

Contraste entre les enfants riches et les enfants pauvres.

DOCUMENTS ICONOGRAPHIQUES :

- *Le vrai bonheur* (Moreau le Jeune) D.C. n° 93 (couverture).
- *Le Gâteau des Roys* (J. Ph. Le Bas) D.C. n° 93 (couverture).
- *Repas de paysans* (L. Le Nain), diapositive.

A. LE TOUT-PETIT

a) L'ENFANT PARALYSÉ DANS SON MAILLOT.

DOCUMENTS ICONOGRAPHIQUES :

- *L'adoration des bergers* (Q. de la Tour), diapositive.
- *Nativité* (Q. de la Tour), diapositive.

ENREGISTREMENTS SUR MAGNÉTOPHONE :

- a) *Extrait du docteur Mauriceau* (cité par MONGRÉDIEN : *La vie quotidienne sous Louis XIV*, p. 80).
- b) *Extrait de Madame Roland* (PILON E., *Historia* n° 121, p. 587).
- c) *Extrait de l'Emile* (Livre I, Larousse, p. 19-20).
- d) *Extrait d'une lettre de Marie-Antoinette à sa mère* (*Historia*, n° 121, p. 587).

b) L'ENFANT PAUVRE.

ENREGISTREMENTS SUR MAGNÉTOPHONE :

Tableau des membres de la famille Faburel (1672), *Registre de la population de M^e Coudray-Saint-Germer-Oise*, B.T. n° 479, p. 39.

B. LE PETIT ENFANT

a) LES MARQUES DE TENDRESSE.

ENREGISTREMENTS SUR MAGNÉTOPHONE :

- *Lettre de Madame de Sévigné à sa fille* (D.C. n° 93, p. 11).
- *Lettre du Dauphin à sa mère* (D.C. n° 93, p. 11).

DOCUMENTS ICONOGRAPHIQUES :

- *Marie-Antoinette et ses enfants* (Vigée-Lebrun) (*Jardin des arts*, n° 6, p. 329).
- *La charrette* (Le Nain), diapositive.

b) LES JOUETS.

DOCUMENTS ICONOGRAPHIQUES :

- Riches : *L'enfant au toton* (Chardin), diapositive.
- Le bénédicité* (Chardin), diapositive.
- Fillette au volant* (Chardin), gravure *Le Jardin des Arts*, n° 51, couverture.
- Soldats*, gravures *Le Jardin des Arts* n° 4, p. 233.
- Pauvres : *Famille de paysans* (Le Nain), diapositive.
- La charrette* (Le Nain), diapositive.
- La blanchisseuse* (Chardin), gravure (B.T. n° 479, p. 6).

C. L'ENFANT. EDUCATION SÉVÈRE

RICHEs — ENREGISTREMENTS SUR MAGNÉTOPHONE :

- *Lettre de Madame d'Epinaÿ à la gouvernante de sa fille* (D.C. n° 93, p. 26) cité par E. Pilon.
- *Emploi du temps au Collège Louis-le-Grand* (D.C. n° 28) cité par C. Kunstler.
- *Lettre d'Hélène Massalska* (1772), *Historia* n° 121, p. 592.

DOCUMENTS ICONOGRAPHIQUES :

- *La leçon de musique* (Fragonard), gravure.
- *Demoiselles de Saint-Cyr* (gravure de M. Bonnard, Castex 17° s., p. 167).

PAUVRES — DOCUMENTS ICONOGRAPHIQUES :

- *Le maître d'école* (Boissieu), B.T. n° 479, p. 11.
- *La forge* (Le Nain), diapositive.
- *La charrette* (Le Nain), diapositive.
- *Le bétail* (Le Nain), gravure B.T. n° 187-188, p. 21.

IV. Résumé de la leçon

L'ENFANT AUX XVII^e ET XVIII^e SIÈCLES

Contraste entre les enfants riches (aristocrates et bourgeois) et les enfants pauvres (petits paysans et artisans).

RICHES

PAUVRES

- A. Le tout-petit: prisonnier dans son maillot — absence d'hygiène.
Souvent placé en nourrice. | Premières années difficiles
Influence de J.-J. Rousseau: la | (grande mortalité faute de soins).
mère élève son enfant et lui laisse
plus de liberté.
- B. Le petit enfant est entouré de tendresse. Elle se manifeste par des
marques d'affection et des jouets.
Soldats — volant — poupée — | Bulles de savon — flûte.
cartes — tambour — ...
- C. L'enfant: sévérité de l'éducation.
Gouvernante, précepteur ou in- |
stitutions religieuses. | Quelques jours de classe pendant
Buts: religion, discipline, mon- | l'hiver dans les petites écoles. L'en-
danités, soldats. | fant travaille avec les adultes. Ap-
prend très tôt un métier.
Habilité manuelle. Pas d'adolescen-
ce.

Lexique

le toton: la toupie

le précepteur: le professeur

la mondanité: l'art de se conduire dans le monde.

VI. Exploitation de la leçon

- Engager les élèves à rechercher des documents iconographiques en rapport avec la leçon.
- Inviter les élèves à examiner si de telles différences entre riches et pauvres existent encore dans le domaine de l'éducation.
- Les engager à établir le graphique des abandons d'enfants aux 17^e et 18^e siècles (v. feuille d'exercice). Rechercher avec les élèves les raisons de cette situation.

VII. Questionnaire de revision de la leçon

1. Quels êtres ressentaient particulièrement la différence de classe qui existait aux 17^e et 18^e siècles ?
2. Quel grave défaut présentait l'éducation des tout-petits ? Qui contribua à améliorer cette situation ?
3. Montrez qu'aux 17^e et 18^e siècles, l'enfant était engagé très tôt dans sa voie d'adulte.

VIII. Questions d'examens

La durée moyenne de la vie aux 17^e et 18^e siècles était de ± 20 ans.

Expliquez les conséquences qu'avait cette situation aux points de vue abandon des enfants et apprentissage rapide d'un métier.

IX. Coordination

— Morale.

— Français : lecture expliquée.

X. Economie du tableau noir

Voir plan IV.

XI. Textes

Texte 1 :

« L'enfant doit être emmailloté, afin de donner à son petit corps la figure droite qui est la plus décente et la plus convenable à l'homme, et pour s'accoutumer à se tenir sur ses pieds, car, sans cela, il marcherait peut-être à quatre pattes, comme la plupart des autres animaux. »

(François MAURICEAUX, médecin)

Texte 2 :

« Il ne faut pas le dissimuler, la bonne aura l'enfant plus que moi... elle aura aussi ses sourires et ses caresses. J'en pleure encore. »

(Madame ROLAND)

Texte 3 :

« Ces douces mères qui, débarrassées de leurs enfants, se livrent gaiement aux amusements de la ville, savent-elles cependant quel traitement l'enfant dans son maillot reçoit au village ? Au moindre tracassé qui survient, on le suspend à un clou comme un paquet de hardes, et tandis que, sans se presser, la nourrice vague à ses occupations, le malheureux reste ainsi crucifié... Mais que les mères daignent s'occuper de leurs enfants, les sentiments de la nature vont se réveiller dans tous les cœurs... »

(J.-J. ROUSSEAU, *L'Emile*, 1762)

Texte 4 :

« A la manière dont on élève les enfants à cette heure, ils sont bien moins gênés. On ne les emmaillotte plus, ils sont toujours dans une berce ou sur les bras et du moment qu'ils peuvent être à l'air, on les y accoutume petit à petit. Et ils finissent par y être toujours... »

(Lettre de MARIE-ANTOINETTE à sa mère)

Texte 5 :

Une famille : les Faburel.

Ils ont eu 10 enfants :

Madeleine :	née en mai 1673
	morte en juin 1674
Jean :	né en octobre 1674
	mort en octobre 1674
Marie :	née en septembre 1675
	morte en septembre 1675
Catherine :	née en février 1677
	morte en janvier 1680
Jean :	né en février 1679
	mort en janvier 1680
Marie et Louise :	nées en janvier 1681
	mortes en janvier et février 1681
Marie :	née en octobre 1682
Laurent :	né en septembre 1685
Jean :	né en octobre 1689

(Registre de la population de Le Coudray-Saint-Germer, France)

Texte 6 :

« Je l'aime tout à fait. Je lui ai fait couper les cheveux ; elle est coiffée hurluberlu. Son teint, tout son petit corps est admirable ; elle fait cent petites choses, elle parle, elle caresse, elle fait le signe de la croix, elle demande pardon, elle fait la révérence, elle baise la main, elle danse,... enfin elle est jolie de tout point... »

(Madame DE SÉVIGNÉ à Madame de Grignan, 1672)

Texte 7 : A la Reine.

« Maman, j'ai bien envie de vous voir et d'embrasser mon petit frère d'Orléans ; et si vous ne venez bientôt, je prendrai mon pourpoint blanc, mes chausses et mes bottes, puis je monterai sur mon petit cheveu, et je m'en irai patata, patata. Maman, l'on me dit que vous m'avez apporté quelque chose de beau, je le voudrais bien voir. Venez donc, ma bonne maman, il fait si beau, et vous me trouverez bien gentil... »

(DAUPHIN, 1605)

Texte 8 :

« Je veux que ma fille se lève tous les jours à huit heures, qu'elle fasse aussitôt ses prières ordinaires du matin, auxquelles vous joindrez celles que je vous donnerai pour elle. Elle déjeunera ensuite et fera sa toilette. Dès qu'elle sera habillée, elle lira pendant une demi-heure, soit l'explication de l'Épître et de l'Évangile, soit quelque autre morceau de morale chrétienne. Faites-lui sentir que chaque chose doit avoir son temps ; que comme elle trouverait fort déplacé, quand elle est occupée de sa poupée, on l'interrompt par des questions sérieuses, de même, elle serait très répréhensible de rechercher des amusements lorsqu'elle est occupée à ses devoirs... »

(Madame D'EPINAY à la gouvernante de sa fille)

Texte 9 :

Emploi du temps au collègue Louis-le-Grand.

5 h. 30 : lever	1 h. 15 : étude et classe
6 h. : prière	4 h. 30 : goûter et récréation
6 h. 15 : étude de l'Écriture Sainte	5 h. : étude et classe
7 h. 45 : déjeuner et récréation	7 h. 15 : souper
8 h. 15 : étude et classe	8 h. 45 : prière
10 h. 30 : messe	9 h. : coucher.
11 h. : étude	
midi : dîner et récréation	

Texte 10 :

« Mademoiselle de Choiseul eut le premier prix de danse et le second d'histoire, mais la vérité est que nous étions d'égale force, tant pour l'histoire que pour la danse et M. Huard (professeur d'histoire) et M. Danberval (premier danseur de l'Opéra) non plus que M. Philippe (maître de ballet de l'Opéra) n'ont pu décider entre nous deux... »

(Hélène MASSALSKA, 1772)

EXERCICE : Tracer la courbe des abandons d'enfants à Paris de 1670 à 1790. 1670 : 312 ; 1700 : 1733 ; 1730 : 2 041 ; 1760 : 5.032 ; 1790 : 5.900.

M. BOURDON

LA VIE QUOTIDIENNE A ATHENES AU Vème SIECLE

Classe de quatrième des humanités modernes

Bibliographie

OUVRAGES GÉNÉRAUX

- PETIT Paul, *Précis d'histoire ancienne*, Paris, P.U.F., 1962 (Bibliog.)
- CROUZET Maurice, *Histoire générale des civilisations*, T. 1. *L'Orient et la Grèce*, Paris, P.U.F., 1957.
- DURANT Will, *Histoire de la civilisation*, T. V, *La vie de la Grèce: l'Age d'Or*, Lausanne, Ed. Rencontre, 1962.
- PARIAS Louis-Henri, *Histoire générale du travail*, T. 1, pp. 185-241, Paris, N.L.F., 1959.

OUVRAGES SPÉCIAUX

- FLACELIÈRE Robert, *La vie quotidienne en Grèce au siècle de Périclès*, Paris, Hachette, 1959.
- JARDE A., *La Grèce antique et la vie grecque*, Paris, Delagrave, 1959.
- PICARD Ch., *La vie dans la Grèce classique*, Paris, P.U.F., coll. « Que sais-je », 5^e éd., 1960.
- LAVEDAN Pierre, *Histoire de l'architecture urbaine, Antiquité et Moyen Age*, Paris, H. Laurens, 1926.
- BLOND G. et G., *Histoire pittoresque de notre alimentation*, Paris, Arth. Fayard, 1960. Coll. « Les grandes études historiques ».
- MOURRE M., *Le monde à la mort de Socrate*, Paris, Hachette, 1962.
- HAMP R. et SIMON E., *Griechisches Leben im Spiegel der Kunst*, Mainz, 1959.
- COOK R. M., *Greek painted pottery*, London, Methuen and Co. Ltd., 1960.
- BERVE Helmut, GRUBEN Gottfried, *Griechische Tempel und Heiligtümer*, München, M. Hirmer, 1961.
- *Corpus vasorum antiquorum*, Bruxelles, Musées royaux du Cinquantenaire, fasc. 1 : F. Mayence, Paris, E. Champion, 1926 ; fasc. 2 : F. Mayence et V. Verhoogen, Bruxelles, M.R.A.H., 1937.
- ARIAS Pado Enrico - HIRMER Max : *Tausend Jahre Griechische Vasenkunst*, München, M. Hirmer, 1960.
- ROBERTSON M., *La peinture grecque*, Genève, Skira, 1959.
- ARISTOPHANE, *Les Guêpes*, Paris, Garnier, 1945.
- THUCYDIDE, *Histoire de la guerre du Péloponèse*, Paris, Garnier, 1950.
- LYSIAS, *Pour l'Invalide*, Paris, Garnier, 1945.

Matériel didactique

- EPISCOPE.
- CARTE : La Grèce ancienne.
- DISQUE : la Grèce, mélodie de bergers jouée sur les grandes flûtes en bois ou *dzamaras*, coll. Musée de l'Homme, Paris.
- DIAPOSITIVES : extraites de
 - R.M. COOK
 - H. BERVE - G. GRUBEN
 - C.V.A.
 - P.E. ARIAS - M. HIRMER
 - M. ROBERTSON.

Méthode

A. MÉTHODE

Inductive ; recherche de la matière au travers des textes et des documents.

B. REMARQUES PRÉLIMINAIRES

Le but de cette leçon est de recréer les faits et gestes quotidiens d'une famille athénienne à l'époque de Périclès ; dans la mesure où les documents le permettaient, nous avons choisi de préférence des faits d'une famille de condition modeste.

C. CONTENU DE LA LEÇON

1. MOTIVATION.

Visite de l'exposition organisée aux Musées Royaux du Cinquenaire.
« Le mobilier dans la Grèce ancienne ».

2. LEÇON PROPREMENT DITE.

a) Description de la ville d'Athènes.

Diapositive :

Vue générale de la ville d'Athènes.

Diapositive :

Vue d'une ville méditerranéenne actuelle.

Texte :

Au sujet des rues de la ville de Platées.

NOTIONS À DÉGAGER

ordre et beauté des monuments de l'Acropole.

Maisons massées au pied de la colline.

Aspect désordonné.

Les Thébains, ayant vu qu'ils étaient tombés dans le panneau, se massèrent en rangs serrés et, pris de panique, firent demi-tour et s'enfuirent à travers la

ville. La plupart, dans l'obscurité et la boue, ne parvenaient pas à trouver les issues qui auraient facilité leur fuite. Aussi, la plupart périrent.

THUCYDIDE, *Histoire des guerres du Péloponèse*, Paris, Garnier, 1950.

b) Les rues et les maisons.

LES RUES

Diapositive :

Vue d'une rue de Mykonos.

Etroitesse ; malpropreté.

Texte :

LA RUE.

— « ...Avançons en promenant de droite et de gauche notre lanterne pour éviter de nous casser quelque chose en trébuchant sur quelque caillou. »

— (Un enfant porteur d'une lanterne) « Papa, papa, tu marches dans la boue ! »

— « Ramasse donc un bout de bois pour nettoyer la mèche. »

— (L'enfant) « Pas la peine ; avec ceci je le ferai aussi bien, je pense. »

— « Quelle idée as-tu de faire sortir ainsi la mèche avec ton doigt quand l'huile se fait rare, petit serin ! »

— (L'enfant) « Parole d'honneur ! si vous recommencez à nous battre, nous éteignons les lanternes et nous rentrons tout seuls à la maison. Et alors, il y a des chances pour que, sans nos lumières, vous barbotiez dans la boue comme des canards ! »

ARISTOPHANE, *Les Guêpes*, Paris, Garnier, p. 223.

Diapositive :

Vue d'une ville méditerranéenne actuellement.

LES MAISONS.

Diapositive :

Vue des maisons de Mykonos.

Simple, rudimentaires.

Matériaux pauvres, légers.

Texte :

LA MAISON.

Les Platéens, voyant les Thébains à l'intérieur des murs de la ville, furent pris de peur... Pour éviter de se faire repérer dans les rues, ils percèrent les murs des maisons et parvinrent ainsi à se concerter. Ils barrèrent les rues avec des chariots dépourvus de leurs attelages et dressèrent des sortes de barricades.

Extrait de THUCYDIDE, *op. cit.*

c) Le mobilier.

Peu de confort ;
rudimentaire.

Rappel de la visite effectuée à l'exposition relative au mobilier grec au V^e siècle.

d) Les activités quotidiennes.

LE LEVER (d'une élégante).

Diapositives :

- Jeune femme se faisant apporter son cofret à parfum et à bijoux.
- Statuette de Tanagra.
- Planche avec dessins du costume féminin.

LES TRAVAUX DOMESTIQUES.

Diapositives :

Femmes à la fontaine.

Au marché.

LA VIE GROUILLANTE DE L'AGORA
(marché).

Costume simple, élégant.
Mais est-ce le lot de tous ?

L'éternel féminin : le bavardage. Rappel de l'état des rues, manque d'eau.

Où se tient-il ?

Qu'y trouve-t-on ?

Texte :

Tous ceux qui ont quelque chose à vendre, esclaves munis d'étoffes qu'ils viennent de fabriquer, artisans du Céramique, de Mélitè ou de Scambonidai, paysans partis de leur village avant l'aube, Mégariens poussant devant eux leurs porcs, pêcheurs du lac Copais, se croisent en tous sens. Par les allées plantées d'arbres, ils gagnent les quartiers assignés aux diverses marchandises et séparés par des clôtures mobiles. Successivement, aux heures fixées par le règlement, s'ouvrent les marchés aux légumes, au poisson, aux fruits, au fromage, à la boucherie et à la charcuterie, à la volaille et au gibier, au vin, au bois, à la poterie, à la friperie, à la quincaillerie. Il y a même un coin pour les livres. Chaque marchand a sa place, que lui assure le payement d'un droit ; à l'ombre d'un velum ou d'un parasol, il fait son étalage sur des tréteaux, près de sa voiture et de ses bêtes au repos. Les chalands circulent, on les interpelle : commissaires et portefaix font leurs offres de service. Cris, jurons et disputes : les agoranomes ne savent à qui entendre. Quand les marchés en plein vent sont fermés, la clientèle se porte à la halle couverte, bazar à l'orientale dont le fond est occupé par les comptoirs.

R. FLACELIÈRE, *La vie quotidienne en Grèce au siècle de Périclès*, p. 169.

Diapositives :

Préparation du repas.

Femme préparant le pain. Travail au rythme de la flûte. (Projection accompagnée de l'audition du disque.)

Soins et jeux des enfants.

Chez le cordonnier.

LES FLÂNERIES MASCULINES.

Ustensiles rudimentaires.

Les besoins des enfants restent les mêmes à travers les âges.

Vie communautaire.

Amour de la discussion.

Texte :

Mon accusateur prétend que ma boutique est le rendez-vous d'une bande

de fripons qui ont gaspillé leur fortune et s'attaquent à quiconque prétend conserver la sienne. Mais remarquez que ces accusations ne m'atteignent pas plus que tous les autres commerçants, ni mes habitués plus que ceux de mes confrères. Vous avez l'habitude d'aller faire votre tour, qui chez un parfumeur, qui chez un barbier, qui chez un cordonnier, chacun enfin où il lui plaît ; le plus souvent, c'est chez des commerçants qui sont établis tout près de l'Agora, rarement chez ceux qui en sont éloignés.

LYSIAS, *Pour l'Invalide*, Paris, Garnier, p. 19-20.

e) La fin de la journée.

LE BAIN.

Diapositives :

Dans une vasque à la maison.

A la fontaine publique.

LE REPAS DU SOIR.

Diapositives :

Scènes de banquet.

Jeune femme puisant le vin dans un cratère.

Frugalité.

Schéma de la matière

APERÇUS DE LA VIE QUOTIDIENNE À ATHÈNES AU V^e SIECLE

I. L'ASPECT GÉNÉRAL DE LA VILLE D'ATHÈNES.

Située au pied de collines.

Construction spontanée, sans plan précis.

II. LES RUES ET LES MAISONS.

A. Les rues : non pavées, boueuses, étroites.

B. Les maisons : simples.

1. Les matériaux : pauvres, légers : terre sèche, brique, bois.

2. Le plan : simple :

pièces petites,

absence de cuisine, de latrines et de 1 ou 2 étages, escalier extérieur.

III. LE MOBILIER.

Rudimentaire.

IV. LA VIE QUOTIDIENNE.

A. Le costume : simple ;

composé soit :

du *chiton*, étoffe légère, cousu sur le côté et agrafé sur les épaules ;

du *péplos*, en laine, tunique non cousue sur le côté ;

de l'*himation*, sorte de manteau.

B. La nourriture : frugale ;

composée essentiellement de céréales, de poissons et de quelques fruits et légumes.

La viande est rare et consommée surtout lors des sacrifices (porc et mouton).

C. Les mœurs et les coutumes :

vie simple et communautaire ;

soins corporels : bains 1 ou 2 fois par jour ; utilisation de savons faits d'huile d'olive et d'un alcali, le plus souvent de la potasse ; mais *manque d'eau*, d'où onction d'huile et enlèvement de la poussière grâce au strigile ;

repas : 3 repas par jour (le repas principal étant consommé le soir).

Lexique

Serin : maïs.

Friperie : vêtements, meubles usés.

Velum : grand voile qui sert de toiture à un cirque ou à une échoppe.

Agoranomes : surveillants du marché.

Chalands : de chelandion : acheteurs.

Bazar : marché public et couvert en Orient. En Europe, grand centre de marchandises.

Alcali : substance détergente qui blanchit.

Strigile : sorte de racloir dont les baigneurs se servaient pour débarrasser leur peau de la sueur et de la poussière.

Questionnaire de revision

Cette leçon sera revue par la projection de certains documents et par le commentaire de ceux-ci.

Questions d'examen

La matière de cette leçon sera surtout utilisée lors d'un examen oral.

Partant de l'examen de textes et de documents, l'élève devra dresser un tableau des activités de la vie quotidienne à Athènes au V^e siècle.

Application et suggestion de coordination

Réalisation d'une recette de gâteau grec au cours d'activités complémentaires.

UNE RECETTE DE CUISINE : recette de plum-pudding appelé *thryon*.

Mélanger et pétrir ensemble du saindoux, du lait, du gruau épais, des œufs, du fromage frais, de la cervelle ; envelopper cette pâte dans des feuilles de figuier et faire cuire dans un bouillon de volaille ou de chevreau ; après cuisson, enlever les feuilles de figuier et jeter dans du miel bouillant.

G. et G. BLOND, *op. cit.*, p. 71.

Aspect du tableau noir

Le plan sera dressé au tableau noir et au fur et à mesure du déroulement de la leçon.

Une partie du T.N. sera réservée à la graphie des mots nouveaux.

N.VANHAMME-GUILLY

REGARDS SUR LES SCIENCES AU XVIII^{ème} SIECLE

Classe de seconde

Introduction

„Les sciences au XVIII^e siècle !” Le sujet est vaste et peut être, comme toujours, plus que toujours, envisagé sous une multitude d’aspects.

Pour rester dans le cadre d’un cours sommaire d’histoire générale, nous avons envisagé d’abord les conditions dans lesquelles se développe, s’épanouit la vie scientifique au XVIII^e s. ; ensuite nous nous sommes efforcé de présenter les principaux progrès réalisés en astronomie, en physique et en chimie. Ambitions fort limitées donc ; ...tout autant que la durée d’un cours d’histoire.

Bibliographie

- MOUSNIER Roland et LABROUSSE, Ernest, *Le XVIII^e siècle. Révolution intellectuelle, technique et politique* (1715-1815), coll. „Histoire générale des civilisations”, tome V, Paris, P.U.F. 1953. (Il existe une édition plus récente dont je n’ai pu disposer). Sigle : H.G.C.
- DAUMAS Maurice et collaborateurs, *Histoire de la science*, coll. „Encyclopédie de la Pleiade”, Paris, N.R.F. Gallimard, 1957.
- TATON René et collaborateurs, *La Science moderne (de 1450 à 1800)*, coll. „Histoire générale des sciences”, tome II, Paris, P.U.F., 1958. Sigle : H.G.S.
- HAZARD Paul, *La pensée européenne au XVIII^e siècle, de Montesquieu à Lessing*. 3 tomes en 3 volumes dont un consacré aux notes et références, Paris, Boivin, 1946.
- CARON M. et HUTIN L., *Les Alchimistes*, coll. „Le Temps qui court” n° 16, Paris, Editions du Seuil, 1959.
- LAVOISIER, *extraits du Traité élémentaire de Chimie*, présentés par MONTIAS Henri, coll. Grands Classiques des Sciences et des Techniques. „Un Savant dans le Texte”, Paris, Gauthier-Villars, A. De Visscher, 1964.
- *Journal Encyclopédique*. Année 1773, 15 janvier, tome I, partie II.

Illustrations à projeter par épiscopes et textes polycopiés remis aux élèves, le tout extrait des ouvrages cités dans la bibliographie.

Marche de la leçon

A. LES CONDITIONS DE TRAVAIL DES SAVANTS

ENGOUEMENT DU PUBLIC POUR LES SCIENCES

- Constitution d'importantes collections privées.
- « Cabinets » de physique chez des ducs, des magistrats, des abbés, des médecins, des grandes dames; œuvre de Buffon à la Cour (Cabinet du Roi, Jardin du Roi).
- Cours publics : cours de physique expérimentale de l'abbé Nollet (600 auditeurs), du chimiste Rouelle.
- Expériences des charlatans dans les foires (expériences d'électricité surtout).
- Publication d'ouvrages de vulgarisation.
- Large place faite aux sciences dans les journaux.

Ici, lecture des textes 1 et 2.

Projections : Microscope du duc de Chaulnes (H.G.S. pl. 35). — Une expérience d'électricité au XVIII^e s. (H.G.S. pl. 37). — Les cabinets d'histoire naturelle du Jardin du Roi au XVIII^e s. (H.G.S. pl. 43) — page de titre du Journal Encyclopédique du 15 janvier 1773. — table des matières du Journal Encyclopédique du 15 janvier 1773.

APPUI DES GOUVERNEMENTS

- Georges I^{er}, Pierre le Grand, Frédéric II, Catherine II visitent ou accueillent des savants.
- Subsidés pour l'équipement et pour les expéditions lointaines. Pierre le Grand envoie Behring reconnaître le détroit. En France, financement d'expéditions au Pérou, en Laponie.
- Collaboration des gouvernements pour l'observation des passages de Vénus sur le soleil (1761-1769): Anglais à Tahiti, à Madras, à la baie d'Hudson ; Danois au cap Nord ; Suédois en Finlande ; Russes en Laponie, en Sibérie ; Français en Californie et à Pondichéry.

Ici, établir la comparaison avec ce qui se fait aujourd'hui dans le domaine de la collaboration scientifique internationale : Euratom, étude du continent antarctique, Année géophysique internationale...

SPÉCIALISATION ENCORE PEU POUSSÉE

Les savants sont en même temps des philosophes.

Inconvénients: les savants écrivent de plus en plus dans leur langue maternelle, bien que la langue française tende à jouer, pour l'élite cultivée, le rôle de langue universelle.

Ici, lecture des textes 3 et 4.

- Rôle important des *Académies*, de plus en plus nombreuses : Maupertuis

dirige l'Académie de Berlin ; Académie à Bruxelles ; Académie à Dijon (Rousseau) ; Clairaut, lauréat de l'Académie de Saint-Petersbourg en 1752.

— *Encyclopédies*.

— Amélioration des *instruments* et notamment des instruments de mesure connue, p. ex., le thermomètre : Fahrenheit (Dantzig), Celsius (Upsal), Réaumur.

B. PROGRÈS DE L'ASTRONOMIE, DE LA PHYSIQUE, DE LA CHIMIE

1. ASTRONOMIE

— *Newton* formule le principe de l'attraction universelle, principe qui suscite une certaine opposition.

— Mesure du degré de latitude : mesure du 3° degré de latitude Nord au Pérou par La Condamine et Bouguer ; mesure du 76° degré de lat. N. par Maupertuis et Clairaut en Laponie ; la terre est aplatie aux pôles, le degré est plus court à l'équateur et la pesanteur y est moins forte.

— Nombreuses découvertes dues aux meilleurs instruments ; l'Anglais *Herschel* découvre Uranus en 1781 ; des catalogues d'étoiles sont établis ; l'union entre l'astronomie et les mathématiques se fait plus étroite.

— A la fin du siècle (1796), *Laplace* présente une synthèse des connaissances nouvelles dans son „Exposition du Système du Monde”. Il soulève même la question de la vie sur les autres planètes.

Ici, lire les textes 5 et 6. Souligner l'actualité de la question de la vie sur les autres planètes.

2. PHYSIQUE

— Débuts de l'électricité. Expériences spectaculaires qui font sensation.

— Bons conducteurs (métaux) et mauvais conducteurs (soie).

— Corps humain électrisé ; attraction de bouts de papier ; étincelles.

— Musschenbroek et la bouteille de Leyde. „L'abbé Nollet fit passer la décharge à travers... 300 moines mis en ligne et reliés par des barres de fer”.

— Franklin : pouvoir des pointes, paratonnerre, accident à Saint-Petersbourg en 1753.

— A la fin du siècle, Galvani, Volta, Coulomb : ils seront étudiés plus tard.

3. CHIMIE

Un grand nom : Lavoisier, fondateur de la chimie.

— *Avant Lavoisier*, découverte de faits particuliers intéressants, mais pas de fil conducteur et nombreuses erreurs.

Pas de nomenclature chimique rationnelle ; symboles chimiques proches des symboles des alchimistes.

— *Stahl*, médecin du roi de Prusse ; il base la chimie sur le *phlogistique*, corps imaginaire ; les oxydes plus le phlogistique donnent les métaux ; tout corps en brûlant libère, d'après Stahl, du phlogistique.

— *Scheele*, pharmacien suédois découvre de nombreux corps simples : chlore, manganèse, oxygène.

— L'Anglais *Priestley* découvre plusieurs gaz (gaz ammoniac p.ex.).
Lavoisier 1743-1794

Il est riche. Fermier général (perception des impôts), il manifeste, contrairement à ses collègues, des préoccupations sociales. C'est en tant que fermier général qu'il fut jugé et exécuté le 8 mai 1794.

Principe directeur : „tous les phénomènes de la chimie sont dus à des déplacements de matière”. „Rien ne se perd, rien ne se crée”. La chimie est quantitative plutôt que qualitative ; l'outil essentiel du chimiste est la balance.

Lavoisier est l'auteur d'innombrables expériences et mémoires : Analyse et synthèse de l'air, de l'eau ; explication de la respiration.

Nomenclature chimique rationnelle.

Lire le texte 7.

Projeter : les symboles alchimiques qui figurent dans CARON et HUTIN, *Les Alchimistes*, p. 92 à 95.

Lavoisier et Mme Lavoisier (H.G.S. pl. 39).

Reconstitution du laboratoire de Lavoisier (H.G.S. pl. 40).

Synthèse au tableau noir

1. CONDITIONS DE LA VIE SCIENTIFIQUE

- Collections, cabinets de physique, cours publics, charlatans, vulgarisation, journaux.
- Appui des gouvernements : souverains intéressés par les sciences ; subsides ; collaboration internationale.
- Spécialisation peu poussée.
- Question des langues.
- Rôle des Académies.
- Encyclopédies.
- Instruments perfectionnés.

2. ASTRONOMIE, PHYSIQUE, CHIMIE

- *Astronomie* : Attraction universelle ; mesure du méridien ; nombreuses découvertes ; Laplace.
- *Physique* : électricité, expériences spectaculaires, bouteille de Leyde ; paratonnerre de Franklin.
- *Chimie* : dominée par la figure de Lavoisier ; avant lui, Stahl (phlogistique), Scheele, Priestley ; Lavoisier fondateur de la chimie moderne, quantitative.

Question d'examen

Exposez le sujet suivant : Cosmopolitisme et collaboration internationale sur le plan scientifique au XVIII^e siècle.

LES SCIENCES AU XVIII^e SIECLE

TEXTE 1

Partout des „curiosi” se mettent à l'œuvre ; celui-ci commence une collection de papillons, et cet autre un album de plantes ; celui-ci fait venir de l'étranger les prismes qui lui permettront de décomposer la lumière, ou les lunettes qui lui feront voir l'anneau de Saturne. Qui veut plaire à sa maîtresse lui envoie des insectes rares qui prendront place dans sa vitrine ; qui veut faire figure de savant, publie la description d'un cabinet d'histoire naturelle ; qui voyage se munit de boîtes, de filets, de ciseaux et de loupes. Gersaint ne vend pas seulement des tableaux, mais des coquillages. Les grands seigneurs donnent l'exemple ; et tant mieux, dit cet autre, puisque, ruinés pour ruinés, il vaut mieux qu'ils le soient par un chimiste que par un homme d'affaires, la science du moins y gagnera. La contagion atteint les rois : Louis XV veut posséder des collections, le Dauphin prend des leçons de physique ; George III est botaniste ; ...A la porte de l'abbé Nollet qui, à Paris, rue du Mouton, près la Grève, professe un cours de physique expérimentale, se pressent les carrosses des duchesses qui veulent être électrisées.

P. HAZARD, *La Pensée européenne au XVIII^e siècle*, t. 1, p. 177.

TEXTE 2

La physique n'a jamais été tant cultivée qu'aujourd'hui en Hollande, où l'on trouve un grand nombre de personnes qui s'y appliquent et qui en font leurs délices. Nous remarquons, en effet, que cette science fait tous les jours de nouveaux progrès et qu'elle se répand insensiblement dans la plupart des professions. Elle n'est plus comme autrefois l'apanage d'un petit nombre de philosophes, mais elle fleurit et est en vogue chez la plupart des savants. Le marchand même en fait une partie de ses occupations, et l'artisan, qui en entend parler tous les jours, commence aussi à y prendre goût. Enfin elle se fait connaître partout et il n'y a presque plus personne, de quelque état ou condition que ce soit, qui ne cherche et ne se fasse un plaisir de se familiariser avec elle.

On a formé quelques-unes des principales villes des sociétés où l'on s'occupe à faire des expériences à l'aide d'un grand nombre d'instruments de grand prix et où l'on passe agréablement son temps à la recherche des propriétés et des opérations de toute sorte de corps.

MUSSCHENBROEK, *Principes de Physique* (1736) cité dans *Histoire de la Science, Encyclopédie de la Pléiade*, p. 111.

TEXTE 3

Il (Priestley) avait appris en pension le grec, l'hébreu, le latin ; pour se distraire, les mathématiques, le français, l'allemand, l'italien ; pour approfondir l'Ecriture Sainte, le chaldéen, le syriaque, l'arabe ; il pratiquait en spécialiste la philosophie et la théologie dont il écrivit 80 volumes.

H.G.C., XVIII^e siècle, p. 41.

TEXTE 4

Un philosophe qui voudra s'instruire à fond des découvertes de ses pré-

décèsseurs sera contraint de charger sa mémoire de 7 à 8 langues différentes ; et après avoir consacré à les apprendre le temps le plus précieux de sa vie, il mourra avant de commencer à s'instruire".

D'ALEMBERT, cité dans H.G.C. XVIII^e siècle, p. 14-15.

TEXTE 5

...un corps n'est jamais mû naturellement que par un autre corps qui le pousse en le touchant ; et après cela, il continue jusqu'à ce qu'il soit empêché par un autre corps qui le touche. Toute autre opération sur le corps est, ou miraculeuse, ou imaginaire... C'est par là que tombent les attractions proprement dites et autres opérations inexplicables par les natures des créatures, qu'il faut faire effectuer par miracle ou recourir aux absurdités, c'est-à-dire aux qualités occultes scholastiques, qu'on commence à nous débiter sous le spécieux nom de forces, mais qui nous ramènent dans le royaume des ténèbres...

LEIBNITZ, cité dans H.G.C., XVIII^e siècle, p. 21.

TEXTE 6

L'homme, fait pour la température dont il jouit sur la Terre, ne pourrait pas, selon toute apparence, vivre sur les autres planètes ; mais ne doit-il pas y avoir une infinité d'organisations relatives aux diverses températures des globes de cet Univers ? Si la seule différence des éléments et des climats met tant de variété dans les productions terrestres, combien plus doivent différer celles des diverses planètes et de leurs satellites ? L'imagination la plus active ne peut s'en former aucune idée, mais leur existence est, au moins, fort vraisemblable.

LAPLACE, cité dans H.G.C., XVIII^e siècle, p. 30.

TEXTE 7

Il nous reste maintenant à examiner quel est le nombre et quelle est la nature des fluides élastiques qui composent cette couche inférieure que nous habitons ; et c'est sur quoi l'expérience va nous éclairer.

La Chimie moderne a fait à cet égard un grand pas ; et les détails dans lesquels je vais entrer feront connaître que l'air de l'atmosphère est peut-être de toutes les substances de cet ordre, celle dont l'analyse est la plus exactement et la plus rigoureusement faite.

La Chimie présente en général deux moyens pour déterminer la nature des parties constituantes d'un corps, la composition et la décomposition. Lors, par exemple, que l'on a combiné ensemble de l'eau et de l'esprit-de-vin, ou alcool, et que par le résultat de ce mélange on a formé l'espèce de liqueur qui porte le nom d'eau-de-vie dans le commerce, on a droit d'en conclure que l'eau-de-vie est un composé d'alcool et d'eau, mais on peut arriver à la même conclusion par voie de décomposition et, en général, on ne doit être pleinement satisfait en chimie qu'autant qu'on a pu réunir ces deux genres de preuves.

LAVOISIER, extraits du *Traité élémentaire de Chimie*, présentés par Henri MONTIAS, p. 22.

E. TELLIER.

LA MISÈRE DU PROLÉTARIAT ET LE SOCIALISME AU XIX^{ème} SIÈCLE

Classe : Troisième normale

I. Bibliographie

A. GRANDES COLLECTIONS

1. PIRENNE Henri, *Histoire de Belgique*, tome 4, Bruxelles, La Renaissance du Livre, 1952.
2. *Histoire Générale des Peuples* sous la direction de PETIT Maxime, tome 3, Paris, 1926, Larousse.

B. OUVRAGES SPÉCIAUX

1. LOUIS P., *Histoire du Socialisme en France. Les faits. Les idées. Les Partis ouvriers de la Révolution à nos jours*, Paris, Marcel Rivière, 1950.
2. PIERSON M.-A., *Histoire du Socialisme en Belgique*, Bruxelles, Publications de l'Institut Emile Vandervelde, 1953.
3. DELSINNE L., *Le Parti ouvrier belge des origines à 1894*, Bruxelles, La renaissance du Livre, 1954. (Coll. Notre passé.)
4. BERTRAND L., *Histoire de la démocratie et du socialisme*, Dechenne, Bruxelles, 1906.
5. HUYSMANS C., DE BROUCKÈRE, L., BERTRAND L., *75 années de domination bourgeoise (1830-1905)*, Essais édités par le P.O.B., Gand, Volksdrukkerij, 1905.
6. PIERSON M.-A., *Lettres à un jeune électeur, Essai d'initiation au socialisme*, La Louvière, 1965, P.S.B. et Fondation Louis de Brouckère.
7. LINOTTE L., *Les manifestations et les grèves dans la province de Liège de 1831 à 1914*, Centre Universitaire d'Histoire contemporaine, Cahier 24, Louvain 1965, Editions Nauwelaerts. (165 pages avec inventaire sommaire des archives de la Sûreté publique de la province de Liège.)

C. MANUELS

1. GIJSELS G. et VAN DEN EYNDE M., *Les Temps contemporains (1848-1959) Histoire de Belgique*, Liège, 1958, Coll. Sciences et Lettres.
2. GOTHIER L. et MOREAU G., *Histoire Universelle y compris l'Histoire de Belgique*, 2^e volume, *Du Début du XVII^e s. à nos jours*, Dessain, Liège, 1957, 5^e édition.

3. VAN KALKEN F., *Histoire générale. (Les Temps contemporains de 1815 à nos jours)*, Office de Publicité, Bruxelles, 1947, Livre III, 3^e édition.
4. HAYT F., *Histoire générale*, 2^e volume, *Du XVII^e s. à nos jours*, Namur, Wesmael-Charlier, 1961. Coll. Roland.
5. TUDESQ A.J. et RUDEL J., *1789-1848*, Bordas, Coll. d'Histoire Louis Gérard, Paris, 1964.
6. GÉRARD L., BONNEFOUS H. et RUDEL J., *1848-1914*, Bordas, Coll. d'Histoire Louis Gérard, Paris, 1962.
7. DORCHY H., *Histoire des Belges. (Des origines à 1904)*, De Boeck, 3^e édition, Bruxelles, 1962.

D. RECUEILS

1. *Recueils de Textes d'Histoire* publiés sous la direction de GOTHIER L. et TROUX A., tome IV, DESCHAMPS H.T. et POULIGO P., *L'époque contemporaine (1789-1850)*.
2. idem, tome V, LARAN M. et WILLIQUET J., *Epoque contemporaine (1871-1945)*, Liège, Dessain, 1960.
3. VERNIERS L., BONENFANT P. et QUICKE F., *Lectures historiques, Histoire de Belgique*, tome III, Bruxelles, De Boeck, 1936.

II. Matériel didactique

1. DOCUMENTS AUDIO-VISUELS :

a) Textes à lire :

1. Le logement des ouvriers urbains en 1848, p. 105, cf bibliographie D. n° 3.
2. La Famine en Flandre, p. 109, cf bibliographie D. n° 3.
3. Conditions de vie ouvrière en 1885, p. 184, cf bibliographie D. n° 3.
4. Article 48 du Code pénal, p. 134, cf bibliographie C n° 2.
5. Le livret ouvrier, p. 225, cf bibliographie C. n° 4.
6. Lettre de Proudhon à Marx, p. 432, cf bibliographie D. n° 1.
7. Extrait du Capital, p. 433, cf bibliographie D. n° 1.

b) Documents à montrer :

1. Emile Vandervelde : voir Bordas, p. 238, cf biblio. C. n° 8.
2. Proudhon : voir Bordas, p. 44, cf biblio. C. n° 8.
3. Livret ouvrier : p. 226, Hayt, cf biblio. C. n° 4.
4. Photo : Enfants mineurs, extraite du livre de morale : CALANDE et GERETS : *La main dans la main* - 4^e année d'études, Ed. Labor, 1962, p. 33.
5. Reproduction de peinture d'Eugène Laermans : „Soir de Grève” 1894. Palais des Beaux-Arts, Bruxelles.
6. Reproduction de peinture d'Eugène Laermans : „L'Ivrogne”, cf *Revue Esso Magazine* - Janvier 1962, n° 1, p. 51.

2. MANUELS DES ÉLÈVES :

1. GIJSELS G. et VAN DEN EYNDE M., *Les Temps Contemporains (1848-1959), Histoire de Belgique*, Liège, 1958, Coll. Sciences et Lettres.

2. VERNIERS L., BONENFANT P. et QUICKE F., *Lectures historiques Histoire de Belgique*, tome III, Bruxelles, De Boeck, 1936.

III. Méthode

1. INTRODUCTION :

1. Présentation du plan de la leçon.
2. Rappel des idées socialistes de 1848 : Socialismes organisateurs - socialismes démocratiques. L'agitation ouvrière résulte plus de la misère que des idées socialistes. La bourgeoisie escamote les résultats de la révolution au détriment du peuple.
3. Rappel de la révolution industrielle : la bourgeoisie capitaliste profite seule du progrès. Le fossé se creuse entre une bourgeoisie opulente (concentration capitaliste : cartels, trusts) et un peuple misérable (concentration ouvrière : exode rural vers les villes tentaculaires.)

2. LEÇON PROPREMENT DITE :

A. SITUATION DU PROLÉTARIAT :

a) Conditions de vie : *Lectures* :

1. Le logement des ouvriers urbains en 1848 : misère, insalubrité des villes.
2. La famine en Flandre : famine dans les campagnes.
3. Conditions de vie ouvrière en 1865 : pas de progrès depuis 1848 ; il faut y ajouter la promiscuité dans les logements, l'ivrognerie qui n'a pour seul remède que l'extrême misère, la prostitution des femmes et des filles pour subvenir aux besoins du ménage.

Montrer documentation : Revue Esso, janvier 1962, n° 1, page 62, „L'ivrogne” de Laermans.

b) Conditions de travail : *Exposer* : La masse ouvrière, qui a quitté la campagne et délaissé les petits ateliers, travaille dans les grandes usines où les conditions sont abominables ; le nombre d'heures de travail varie de 12 à 16 h. par jour ; le machinisme et la division du travail astreignent l'ouvrier à se spécialiser dans un seul geste ; c'est le labeur intense, monotone et abrutissant.

A ce tableau, il faut ajouter le travail des femmes et des enfants qui souvent font un travail tuant pour un salaire dérisoire.

Montrer documentation photo „Enfants mineurs”.

Vers 1880, certains enfants travaillent encore 18 h. par jour pour 75 centimes.

Partout, on trouve encore des enfants de 6 à 9 ans au travail.

„Dans les fabriques d'allumettes, réelles antichambres de l'enfer, où les ouvriers se savent condamnés le jour où ils y entrent et à qui les patrons refusent de payer un salaire supérieur à la misérable moyenne, on remplaçait les adultes par des enfants de 7 et 6 ans qui gagnaient 60 centimes par jour.”
(Voir DE BROUCKÈRE, *La misère intellectuelle en Belgique de 1830 à 1905.*)

En Belgique, une loi de 1889 réglementait le travail des femmes et des enfants : pas d'enfants de moins de 12 ans au travail, pas plus de 12 h. de travail

par jour pour les femmes de moins de 21 ans et les adolescents de moins de 16 ans. Mais la loi ne touchait pas les enfants des exploitations familiales. (ex. fabriques dentellières en Flandre.)

c) Conditions légales et politiques :

Lectures : art. 48 Code pénal : interdiction de coalition.

Le livret ouvrier : passeport de travail (listes noires), sujétion totale aux patrons et contremaîtres.

Les travailleurs exploités n'ont aucun recours contre leurs bourreaux d'autant plus que par le système du suffrage censitaire, le peuple n'est pas représenté et pas défendu).

Résumé partiel au T.N. (voir synthèse au T.N.).

B. LE SOCIALISME :

a) *Exposer* : Certains penseurs vont essayer de remédier à cette situation. Au cours de la première moitié du XX^e s., l'agitation ouvrière résultait de la misère ; le manifeste communiste publié en 1848 était passé inaperçu. Mais plusieurs attitudes se dessinent après 1850.

Sont-elles identiques ?

En Angleterre ? Owen - Trades Unions : syndicats puissants ; les ouvriers mieux payés renoncent à la révolution ; la grève générale plutôt que l'action politique. Pourquoi ? Plus grande industrialisation.

Sur le continent ? L'échec de 1848 avait ajourné les espoirs révolutionnaires. Les ouvriers se groupent en « Sociétés de Secours mutuels » et en « Coopératives » de consommation : programme défendu par Proudhon.

Polémiques avec Marx.

Lire : TROUX, texte A., p. 432. Lettre de Proudhon à Marx.

Quelle est l'idée générale ?

Rejet de tout dogme, idéalisme aspirant à la liberté.

Quelles sont les idées politico-économiques ?

Anarchie : association d'ateliers familiaux formant des communes autonomes fédérées au lieu de l'Etat : fédéralisme et coopération de petits ateliers.

Lire : TROUX, texte B, p. 433. Extrait du *Capital* :

Quelle comparaison peut-on faire ? Idées opposées.

1. Conquête du pouvoir politique : classe régnante du prolétariat.
2. Centralisation étatique : étape nécessaire vers la société sans classes.
3. Collectivisme : mise en commun des moyens de production.

Montrer les documents : Marx et Proudhon. Bordas p. 44 et 45.

Exposer : A l'origine, le collectivisme de Marx doit affronter l'anarchisme de Proudhon. Mais après 1870, le marxisme devient la doctrine des partis socialistes.

A Londres, de nombreux proscrits des révolutions de 1848 rencontrent des délégués syndicaux et du Chartisme.

En 1862, une délégation ouvrière française prend contact avec eux et sous la direction de Marx se crée la première association internationale ouvrière en 1864, qui désire grouper tous les militants ouvriers dans une action commune.

Peu à peu, les idées socialistes imprègnent la masse et des manifestations ouvrières apparaissent.

Montrer les documents : Reproduction de peinture :

« Soir de grève » d'Eugène Laermans : une masse en action derrière un drapeau rouge, farouchement décidée.

Exposer : En 1866 en Belgique, les revendications ouvrières se précisent : réforme électorale, droit de coalition, instruction primaire, augmentation des salaires.

En France, dès 1864 une loi concède le droit de coalition aux salariés et les syndicats sont tolérés, mais en Belgique, beaucoup d'ouvriers sont bannis et doivent aller travailler outre Quiévrain pour seul crime de socialisme.

Résumé partiel — synthèse au T.N. (voir résumé).

b) Exposer : L'Association se disloque en 1876, mais les adeptes de Marx organisent des partis nationaux socialistes influents.

— En Angleterre :

1867. Lois électorales favorables aux ouvriers.

Reconnaissance légale des Trade Unions.

Création du Labour Party en 1899.

— En Allemagne :

1875. Bebel et Liebknecht : Bismarck pratique un socialisme d'Etat pour enrayer leur influence.

— En Belgique :

1885. Naissance du P.O.B. (Anseele, Bertrand, Volders, De Paepe).

1886. Emeutes — réaction gouvernementale : une commission de travail présente un programme de réformes sociales.

1887. Truck-System aboli.

1889. Réglementation du travail des femmes et des enfants.

1895. Ministère du travail.

Ces partis constituent une II^e internationale socialiste en 1889, présidée par Emile Vandervelde de 1900 à 1938.

Fin du XIX^e siècle. Les socialistes étendent leur recrutement auprès des intellectuels, des employés et des paysans, mais ces progrès et l'évolution économique provoquent une crise de croissance.

Résumé : synthèse au T.N. (voir synthèse au T.N.).

C. EVOLUTION DU SOCIALISME :

Exposer :

1. Révisionnisme doctrinal et réformisme pratique :

Jaurès, Bernstein, les Belges :

action politique plus ou moins modérée —

alliance avec la bourgeoisie.

2. Intransigeants : Guesde, Bebel, Lénine et les Bolcheviques : créent la III^e Internationale ou Internationale communiste en 1919.

3. Syndicalisme :

a) réformiste,

b) révolutionnaire (héritier de l'anarchisme) : contre le salaire et le patronat, désire une transformation de la société par l'économie.

4. Naissance de nombreuses « maisons du peuple » et du mouvement coopératif qui facilite la consommation et vient en aide aux grévistes.
En 1880 Coopérative Vooruit à Gand ; vers 1900 il y a environ 2400 coopératives en Belgique.
5. Naissance du Parti Communiste en Belgique.
Synthèse au T.N. (voir A.T.N.).

IV. Aspect du Tableau Noir. Résumé

LA MISÈRE DU PROLÉTARIAT ET LA NAISSANCE DU SOCIALISME AU XIX^e S.

A. Situation du prolétariat :

1. Condition de vie :
logement,
nourriture,
mœurs.
2. Conditions de travail :
heures de travail,
division du travail,
salaires,
livret ouvrier.
3. Situation politique :
pas de droit de coalition,
suffrage censitaire.

B. Le Socialisme :

1. Opposition entre l'anarchisme de Proudhon et le collectivisme de Marx.
2. Idées de Marx :
constate la lutte de classes ou système capitaliste,
prise du pouvoir par le prolétariat,
Etat centralisateur (étape vers une société sans classes),
saisie des moyens de production, des transport, des banques.
3. Création de l'Association internationale ouvrière, 1864.
4. Création de partis nationaux :
en Allemagne :
 Bebel, Liebknecht 1875 ;
 socialisme étatique de Bismarck ;
en Belgique :
 1885. P.O.B. ; réformes sociales ;
 Ministère du travail, 1895 ; lois sociales : pensions, assurance maladie-invalidité, repos dominical, 9 heures de travail ;
en Angleterre :
 Labour Party 1899.
5. II^e internationale ou Internationale socialiste 1889.
Emile Vandervelde.

C. Evolution du socialisme :

1. Opposition entre le Révisionnisme ou Réformisme et les Intransigeants, d'où création de la III^e internationale ou Internationale communiste, 1919. Lénine.
2. Syndicalisme — Coopératives.

V. Application

Comparez les différentes formes de socialisme dans les pays d'Europe : Angleterre, Allemagne, Belgique, France.

Montrez quelle a été leur influence dans la politique intérieure de ces pays respectifs.

VI. Questionnaire de révision

1. Expliquez la misère du prolétariat au XIX^e siècle.
Montrez-en les différentes causes.
2. Caractérisez le prolétariat du XIX^e siècle.
Montrez que Marx et Proudhon préconisent des solutions différentes pour pallier cette situation.

VII. Questions d'examens

A partir des textes *ad hoc* cités plus haut.

1. Comparez les théories de Marx et de Proudhon pour remédier à la situation du prolétariat.
2. Expliquez brièvement dans quelle mesure ces théories ont influencé les réalisations du socialisme belge.

G. FRANCOU

EXPOSITIONS

Gravures rupestres en Norvège

L'art rupestre scandinave semble être peu connu car les ouvrages généraux qui abordent cette matière sont rares. On peut cependant consulter à ce sujet : *L'Art et l'Homme*, t. I, pp. 217-219 et les *Chefs-d'Œuvre de l'Art*, t. I, p. 34 p. 39, l'ouvrage du professeur HAGEN Anders, *L'Art rupestre en Norvège*, édité à Oslo, n'étant pas accessible à tous. Aussi l'exposition organisée aux Musées royaux d'Art et d'Histoire à Bruxelles, dans le cadre des accords belgo-norvégiens, a-t-elle été accueillie avec grand intérêt. Cette exposition rassemblait une quarantaine de photographies de thèmes rupestres, des schémas ainsi qu'une carte générale facilitant la localisation des sites étudiés. Reflet des recherches et des trouvailles des savants norvégiens et notamment du professeur Anders Hagen de l'université de Bergen, ces documents représentaient des gravures peintes ou gravées sur la paroi des rochers ou sur de gros blocs de pierre. La carte témoigne de la richesse relative des sites préhistoriques, mais il semble que les gravures préhistoriques soient largement disséminées dans toute la Norvège, aussi bien en Laponie, aux environs de Trondhejm que dans le sud et notamment dans le fjord d'Oslo.

Les thèmes traités par les artistes révèlent deux types d'activités humaines, la chasse parfois associée à la pêche, et l'agriculture. Ce sont donc les manifestations d'un peuple de chasseurs et d'un peuple de paysans.

Le Professeur Anders Hagen attribue les gravures les plus anciennes, celles des chasseurs à l'époque néolithique et leur assigne les dates de 3.000 à 1.500 avant J.C. Il s'agit donc d'un art de l'âge de la pierre assez tardif et vraisemblablement d'origine orientale.

L'art des chasseurs, plus naturaliste, représente des rennes, des élans, des cervidés, isolés ou en troupeaux, des ours (dans le nord) mais assez rarement, des oiseaux marins qui pourraient, comme certains savants l'ont proposé, être la représentation de cygnes. La plupart des œuvres naturalistes présentées étaient particulièrement vivantes et représentaient des animaux de taille assez importante. Comme dans d'autres régions, les artistes de cette période ont représenté le gibier qu'ils chassaient. On trouve donc ici une intention magique. A ce groupe de représentations de bêtes sauvages, il convient d'ajouter divers types de poissons ainsi que des baleines qui atteignent parfois des dimensions assez considérables. Dans la région de Trondhejm, des représentations de bateaux ont également été découvertes et leur forme permet de supposer qu'il s'agissait de bateaux de peau. L'homme n'est pas absent de ce panorama mais les représentations humaines sont rares et celles qui ont été trouvées sont de petites dimensions et fortement stylisées.

L'art des paysans offre des témoignages remontant dans l'ensemble à l'âge du bronze et on peut les dater entre 1.500 et 500 avant J.C.

Ces vestiges sont situés dans Osfold (la région du fjord d'Oslo) et dans les environs de Trondhejm. Parmi les thèmes représentés, nous trouvons : des bateaux, des chars à deux ou quatre roues, des roues, des spirales et des

gravures représentant l'être humain. On attribue un rôle culturel à ces navires, étant donné leurs grandes dimensions (8 à 9 mètres), l'équipage est représenté les bras levés vers le ciel, les traits verticaux symbolisent peut-être des rames. La proue et la poupe des navires sont ornées de figures, cornes, oiseaux, etc. Faut-il y voir des cornes d'élangs ? Nous n'oserions nous prononcer sur ce point.

Un document important représente des chevaux montés et apporte la preuve la plus ancienne de la domestication du cheval en Norvège. Cette représentation est à mettre en parallèle avec la statuette du Char solaire de Trundholm, conservé au Musée national nordique à Copenhague (Danemark) et généralement daté des environs de l'an mille avant J.C. L'être humain apparaît très souvent sur les rochers : hommes faisant partie de l'équipage des barques, homme à cheval, homme debout seul ou en groupe et levant les bras vers le haut. Comme dans la plupart des représentations préhistoriques, le sexe est fortement marqué. Les autres thèmes : spirales, cercles, empreintes de pieds, roues, etc. sont fréquents à l'âge du bronze ; ils ont une valeur magique ; il s'agirait d'un culte de la fécondité.

Cette exposition révèle la complexité de l'époque néolithique. Nous avons sous les yeux un groupe de gravures naturalistes et magiques des chasseurs appartenant à l'époque néolithique et se rapprochant de l'art pariétal européen paléolithique. Cette exposition nous aide aussi à connaître un peu mieux cet Age du Bronze dont trop de manifestations nous échappent encore actuellement.

Le Rœulx et son canton depuis la Révolution française

Le Centre culturel du Hainaut et l'Administration communale du Rœulx ont réalisé avec l'aide de Messieurs Debaucke et J. Lefèvre, une intéressante exposition qui s'est tenue dans l'orangerie du Château des Princes de Croy-Rœulx, du 20 juin au 19 septembre 1965.

Utilisant des documents de provenances diverses, mais essentiellement des archives de l'Etat à Mons (environ 150 documents), les auteurs ont retracé l'évolution du canton qui a bénéficié au départ de conditions favorables : exploitation des mines de charbon, utilisation des machines à vapeur pour l'exhaure, infrastructure routière due au régime autrichien, développement des chemins de fer, création de voies de communication par eau, organisation d'un centre urbain très important (La Louvière) et prolifération d'un prolétariat nombreux et actif.

Actuellement cette région subit les conséquences liées à la décadence de l'industrie charbonnière et tente de conserver une importance économique relative en dépit des conditions difficiles qu'implique une politique de reconversion industrielle.

Les documents particulièrement intéressants peuvent être groupés sous plusieurs thèmes : le dynamisme économique au XIX^e siècle, le paupérisme et la question électorale, les chemins de fer, le développement économique au XX^e siècle, les problèmes sociaux et l'enseignement.

Belle réalisation locale qui dépasse le Rœulx et s'inscrivant en réalité dans un contexte beaucoup plus général. Un regret cependant : le peu de traces que laissent ces expositions.

Mille ans de Monnayage Bruxellois (1965-1965)

Cette exposition a été organisée à la Bibliothèque royale du 2 au 31 octobre 1965 par la section bruxelloise de l'Alliance numismatique européenne, la Monnaie de Bruxelles et la Bibliothèque royale.

Le titre même de cette exposition trouve sa justification dans une communication faite par Mr. Jean Baerten (archiviste paléographe aux A.G.R.) au Cercle d'Etudes numismatiques le 14 janvier 1965, communication qui tend à montrer que l'atelier monétaire de Bruxelles compte réellement mille ans d'existence. La pièce sur laquelle M. Baerten se base pour construire et étayer son raisonnement est un denier d'argent frappé en 965 à l'imitation des deniers d'argent de l'archevêque de Cologne.

La série de documents produits dans l'exposition proprement dite, s'attache à la localisation de l'atelier de la Monnaie, à l'étude des types monétaires produits, à la technique de frappe et aux pays étrangers qui font frapper leur monnaie à Bruxelles.

Un très copieux catalogue contenant d'excellentes photos de monnaies exposées ainsi qu'une introduction historique tendant à situer la production monétaire dans le temps, était mis à la disposition des visiteurs.

L'exposition fort riche du point de vue strictement numismatique était cependant d'un apport assez mince pour l'histoire et son enseignement. Il aurait certes été intéressant de tenter d'établir une liaison plus étroite entre le fait monétaire et le fait économique afin de dégager le rôle de la monnaie au cours de ce millénaire bruxellois.

Cette difficile exposition reste à faire.

Une civilisation proto-iranienne : la civilisation dite d'Amlach

Du 18 novembre au 5 décembre 1965, le Palais des Beaux-Arts de Bruxelles a accueilli une exposition d'environ deux cents pièces (bronzes et terres cuites) d'un art nouveau, d'une civilisation qui nous est encore inconnue, l'art Amlach (Amlach, petite ville près de la Caspienne). Ces objets proviennent essentiellement de fouilles clandestines réalisées par des paysans et destinées à alimenter le marché des antiquités où s'approvisionnent les antiquaires, les collectionneurs et les conservateurs de musées. Ces œuvres (vases, rhytons, pots à eau, cruches etc.) constituent le matériel funéraire de tombes mégalithiques. La forme est zoomorphique (cerfs, zébus, taureaux à bosse etc.). Par les formes, ces œuvres des potiers d'Amlach évoquent des œuvres cycladiques ou hittites ; on y voit peu d'influence mésopotamienne mais surtout une influence de l'art de l'âge du fer caucasien. Jusqu'à ce jour, les archéologues

datent cet art des IX^e et VIII^e siècles avant notre ère ; ces œuvres seraient donc contemporaines de l'installation des Etrusques en Italie et des Celtes en Gaule.

Cette civilisation est localisée « sur les hauts plateaux iraniens au sud-ouest de la mer Caspienne, pont entre les civilisations de l'Asie antérieure et celles du monde sino-indien, zone de passage des Indo-Iraniens, puis des Scythes venant de l'Oural cherchant une route vers le Caucase et les rives ouest de la mer Caspienne ; secteur nord des invasions mèdes et perses arrivant de l'ouest » ainsi que le fait remarquer M. Jean Gabus, directeur du Musée d'Ethnographie de Neuchâtel.

Le catalogue contient une notice introductive aux fouilles et trouvailles de Madhi Mahboubian, une carte indispensable, de multiples reproductions d'objets. Aucune œuvre n'est reproduite en couleur ; c'est dommage étant donné la jolie patine des poteries exposées.

En conclusion, le Proche Orient n'a pas fini de nous révéler de nouvelles civilisations.

Le siècle de Rubens

Cette prestigieuse manifestation réalisée grâce au généreux concours de la Caisse générale d'Epargne et de Retraite à l'occasion de son centenaire, a permis aux Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique de rassembler plusieurs centaines d'œuvres (peintures, dessins, gravures et sculptures) exécutées au cours du XVII^e siècle par les meilleurs artistes des Pays-Bas du Sud. Le but de cette exposition n'était pas de remettre en honneur une école ou un artiste. Certes, l'époque des archiducs, Albert et Isabelle, est dominée par la personnalité de Pierre-Paul Rubens. Mais si les organisateurs placèrent sous le nom du génial maître anversois cette manifestation de très haute qualité (qui ne peut malheureusement plus guère se concevoir en dehors du rôle de mécène qu'acceptent de jouer, en de rares occasions, certains grands organismes), ce fut surtout pour confirmer la valeur et remettre en mémoire les œuvres de cette période particulièrement faste du point de vue artistique. A côté de Rubens, Van Dijck, Jordaens, plus d'une centaine d'autres peintres témoignent de la richesse et de la diversité des œuvres du XVII^e siècle. La tâche dévolue au Comité scientifique fut donc énorme et, à bien des égards, malaisée.

On s'est souvent efforcé d'expliquer l'efflorescence de l'école flamande de cette époque étant donné que le XVII^e siècle est souvent considéré comme « le Siècle de malheur ». Feu le Professeur Van Puyvelde a tenté de répondre à cette question : ce n'est pas, semble-t-il, la conjoncture économique qui soit à l'origine de cette brillante période picturale. L'auteur insiste sur le rôle de l'Eglise qui, après les déprédations subies lors des troubles et des guerres religieuses du XVI^e siècle, remplace les retables disparus, meurtris ou dégradés par les monumentales compositions bien dans l'esprit de la Contre-Réforme. Les mécènes et collectionneurs (les archiducs, les gouverneurs généraux des Pays-Bas, les princes et les souverains étrangers) sont d'excellents clients pour

les différents ateliers de peinture de nos régions. La bourgeoisie crée des cabinets d'amateurs où s'entassent les tableaux. Quant au commerce d'art, il est attesté par de très nombreux documents d'archives. Il néglige cependant le fait que, en raison du marasme des affaires, de nombreuses liquidités peuvent s'investir dans des œuvres d'art qui conservent leur valeur.

A ces arguments historiques, M. Van Puyvelde en ajoutait un autre qui lui semblait déterminant, à savoir le système de formation des jeunes artistes; les jeunes étaient tenus de travailler dans l'atelier d'un maître dès l'âge de 12 à 13 ans. On peut cependant objecter que cette pratique n'est pas propre à cette époque.

Le rassemblement d'un important nombre d'œuvres de Rubens ne s'explique pas par chauvinisme mesquin. Rubens a exercé un ascendant extraordinaire sur toute son époque sans d'ailleurs vouloir jouer le rôle de guide ou de maître vis-à-vis des autres artistes. Créateur du baroque du nord, il a su transformer les différentes influences subies ou reçues en un style propre, en un baroque personnel, utilisant les audaces picturales tant de la couleur que de la forme et s'élevant parfois jusqu'à la grandiloquence.

Cette exposition a donné lieu à l'édition d'un volumineux catalogue. Il est conçu comme un guide et se double d'un ouvrage de référence et de bibliothèque. Faut-il regretter le nombre réduit de productions en couleurs? Elles coûtent si cher qu'un choix restreint allait de soi. Certains tableaux ont aussi subi une miniaturisation assez déconcertante. Mais le format de l'ouvrage et l'abondance des œuvres reproduites n'offraient guère d'autre solution.

Tel quel, ce document est cependant bien fait pour perpétuer le souvenir des très importantes œuvres de la grande trilogie Rubens, Van Dijck, Jordaens que des milliers de visiteurs avertis auront pu admirer. S'il est incontestable que l'ensemble des œuvres rubéniennes et celles des contemporains du grand maître anversois constituent une excellente mise au point des manifestations du baroque flamand, il faut noter le caractère non moins attachant des maîtres secondaires. Trop nombreux pour que nous puissions simplement les énumérer, on leur doit mille détails sur la vie quotidienne de cette époque. Ne serait-ce qu'à ce titre, l'exposition valait déjà d'être réalisée. On peut d'ailleurs faire confiance à Monsieur Ph. Roberts-Jones, Conservateur en chef des Musées, et à son équipe de collaborateurs pour qu'ils mettent sur pied d'autres expositions sinon aussi prestigieuses, certainement tout aussi intéressantes d'un point de vue esthétique et pédagogique.

P. BRIEGLER

CHRONIQUE CINEMATOGRAPHIQUE

Films de fiction, dont le thème peut servir d'illustration à des cours d'histoire.

Mein Kampf

Film suédois : 1959. Durée : 100 min.
Production : Minerva International Film.
Réalisation et scénario : E. Leiser.
Commentaire français : L. Zitrone.
Distributeur belge : Progrès Film.

Résumé du film

Martellement de pas cadencés sur le pavé (sans image).
Apparaît L. Zitrone qui présente le film.
1945 : scènes de guerre dans les rues de Berlin.
Berlin 1914 : défilé de soldats allemands partant au front la fleur au fusil.
La guerre de 1914 : terre-air-mer.
La révolution russe — contrecoup en Allemagne — traité de Versailles.
Enfance d'Hitler.
Photo d'Hitler jeune.
1918 : pour la première fois Hitler commence à faire timidement parler de lui.
Hitler à Munich.
Formation du parti national-socialiste — le coup d'Etat échoue et c'est la prison.
Hitler écrit « Mein Kampf ».
Développement du parti, manifestations, défilés.
Hitler chancelier.
Discours d'Hitler. Incendie du Reichstag.
1933 : lutte contre les Juifs, exode des Juifs.
1934 : pleins pouvoirs. Discours et manifestations.
Camps de concentration.
1936 : la Rhénanie.
Occupation de la Tchécoslovaquie ; 1939 : la Pologne ; résistance de Varsovie.
Arrestations de Juifs. Le ghetto de Varsovie. Images prises par les hommes de Frank.
Terreur. Résistance des Polonais.
Juin 1940 : Allemands à Paris, Guerre contre la Russie.
Déportation camp de Mauthausen.
1944 : débarquement en Normandie. Guerre en Allemagne, Dernières images d'Hitler.
Procès de Nuremberg. Vues sur les camps libérés.
Pour faire ce film le réalisateur a utilisé les actualités allemandes depuis 1914, des films de propagande nazie.

Apparemment ce film est un montage didactique, mais il laisse aussi apparaître une idée-force : « il ne faut plus que cela recommence ».

Sur le plan seul de l'information « Mein Kampf » risque de faire découvrir beaucoup aux jeunes qui n'ont pas vécu cette époque.

King and Country

Grande-Bretagne 1964.

Durée : 35 min.

Réalisation J. Losey.

Scénario J. Lansdale, d'après la pièce de J. Wilson.

Interprétation : Dirk Bogarde, T. Courtenay, etc.

L'action de ce film se situe à Passchendaele, en 1917, dans le cadre d'une région striée par les tranchées et bouleversée par les bombardements.

Le titre français est plus explicite : « Crever sans gloire ».

Ce n'est pas un film de guerre, mais un film sur la guerre, qui dénonce la fragilité de la justice humaine lorsque certaines forces barbares se déchaînent.

Chaque image est imprégnée de boue, d'obscurité, d'immondices où pataugent les soldats dans des tranchées battues par la pluie.

On peut déplorer dans ce film certaines images et des faiblesses de détails, mais c'est peut-être l'expression de la rage sincère qui donne à cette réalisation sa force percutante.

La Bataille du Rail

France 1946.

Réalisateur : R. Clément.

Durée : 85 min.

Format : 16 mm.

Plus qu'une histoire, le film est une chronique sur la résistance des cheminots à l'occupation allemande. C'est l'histoire vraie d'un héroïsme collectif : convois retardés, stoppés, transports clandestins de soldats évadés et de résistants.

R. Clément a su dégager à travers les épisodes, l'esprit même de la résistance.

Un des meilleurs films sur cette période.

J. DEBACKER

ACTUALITES

L'ORGANISATION DES VOYAGES SCOLAIRES A L'ECOLE NORMALE CHARLES BULS, A BRUXELLES

Si une école normale se doit de préparer les futurs instituteurs à diriger eux-mêmes des excursions à travers la Belgique, un athénée ne doit pas pour autant perdre de vue que son objectif est également de faire connaître le milieu national, qui servira utilement de base à toute comparaison.

Notre but consiste donc à faire connaître la Belgique « vivante », tout en donnant aux élèves la technique d'un voyage enrichissant.

Il importe que cette activité prenne place dans le cadre des cours. En effet, il faut distinguer le voyage scolaire du voyage de détente que divers organismes présentent aux jeunes en vacances. Ce dernier type de voyage appartient au domaine des clubs, des mouvements de jeunesse et des cercles post-scolaires. (1)

Au début de mai, l'Ecole normale Charles Buls envoie toutes ses classes dans la nature pour trois ou quatre jours.

Les circuits sont choisis de manière à ce que les normaliens aient fait le tour de la Belgique à la fin de leurs études.

Chaque groupe est accompagné par deux professeurs. Dans la mesure du possible, on essaye de réunir un « scientifique » et un « littéraire ». De toutes façons, les notions présentées au cours de ces voyages doivent être transposables à l'école primaire et, dès lors, elles sont à la portée d'un professeur véritablement humaniste.

Les professeurs spécialistes établissent une liste des centres d'intérêt. A partir de ces listes, le titulaire et son coéquipier rassemblent une première documentation (par ex. : le carnet de voyage d'un ancien, le syllabus d'histoire, les « tuyaux » recueillis auprès des professeurs qui ont déjà dirigé une excursion dans la région, la documentation touristique courante etc.).

A côté du travail en équipe se placent les activités de groupe où l'équipe garde cependant son rôle. Ces activités sont le plus souvent des visites ou des promenades.

La promenade dans la nature n'est pas une marche forcée qui, provoquant la fatigue, évite le chahut nocturne.

La promenade doit toujours avoir un but précis (historique, scientifique ou humain) ; bien plus, elle doit développer le goût de la promenade dans la nature et aiguïser le sens de l'observation.

Quant aux visites, faut-il rappeler que si toute visite exige une sérieuse préparation, elle doit aussi être de courte durée (une heure serait un grand

(1) A ce propos, on consultera avec profit le n° 29 de la revue *Documentation*, éditée par le Ministère de l'Education Nationale.

maximum) ? Il vaut mieux voir peu, mais bien. Il faut non seulement aller à l'essentiel, mais encore susciter le goût d'autres visites.

Combien n'ont pas été dégoûtés par la visite scolaire des musées ?

Un voyage de plusieurs jours pose toujours le problème de l'occupation des soirées. Faut-il accorder quartier libre aux élèves ? Nous ne le pensons pas. Ce serait une démission. Au contraire, on peut organiser des jeux de nuit axés sur la débrouillardise dans le milieu (par ex. : on peut tirer parti de l'histoire locale). Il existe également une foule de jeux d'intérieur éducatifs. On peut les combiner avec des mimes et des chants. C'est aussi l'occasion de faire le bilan d'une journée de travail et de donner à chacun l'occasion de s'exprimer. Il faut bannir les jeux de cartes autant que le faux esprit étudiant. Cela ne veut pas dire qu'il faille fuir la joie et le délassement. Au contraire, tirons parti de tous les talents (la guitare ou un petit orchestre ne sont pas à dédaigner). Comme toute activité, une soirée doit être préparée et dirigée par un meneur de jeu (un élève fera souvent l'affaire).

Le résultat du voyage prend place dans un carnet de voyage. Il s'agit d'un rapport individuel, qui comporte, outre l'itinéraire, des croquis, des photos, des notes personnelles et des notes collectives (syllabus), le tout couronné par une synthèse.

Ce travail est apprécié par les professeurs et fait l'objet de plusieurs notes intervenant dans le travail journalier.

Le voyage scolaire est l'occasion rêvée :

- pour abolir les barrières entre les cours ;
- pour apprendre à apprendre (par la pratique des diverses méthodes de travail : dépouillement de la documentation, technique de l'enquête et l'interview, travail en équipe etc.) ;
- pour apprendre à comprendre les hommes, la vie et le monde (en donnant aux élèves l'occasion d'accéder à la dimension des problèmes).

Accorder plus d'importance aux voyages scolaires, c'est favoriser l'éducation permanente. En alimentant la curiosité des jeunes, on donne aux hommes de demain le goût d'apprendre toute leur vie durant.

Une telle activité est hautement éducative. Si elle était généralisée, on ne verrait sans doute bientôt plus ces cohortes de touristes béants et stupides bondir du bistrot à la plage, en laissant derrière eux des souvenirs gras, témoignages de vacances peu humaines.

Robert COOL,
Professeur à l'E.N.C.B.

INFORMATION BIBLIOGRAPHIQUE

INTRODUCTION BIBLIOGRAPHIQUE A L'HISTOIRE DU HAINAUT

Rechercher des documents d'utilisation souhaitable en classe et approfondir la connaissance du passé local et régional sont les conditions premières de l'effort, généralement souhaité mais trop rarement réalisé, d'insertion de l'enseignement de l'histoire dans le cadre familial de l'enfant et de l'adolescent. Notre dessein est de réunir l'essentiel des ouvrages qu'un professeur hennuyer, soucieux d'axer son enseignement sur l'histoire provinciale et locale, chaque fois que cela se justifie, doit pouvoir retrouver rapidement et consulter à la bibliothèque la plus proche. Un choix, même assez large, ne peut éviter le parti pris et l'oubli. Nous espérons que nos collègues nous les pardonneront, ne voulant considérer que le service qui peut leur être rendu.

Le cadre géographique adopté est la province de Hainaut. A la bibliographie relative à l'ancien comté, il a fallu ajouter deux paragraphes relatifs à Tournai et à Charleroi. Ont été retenus les principales publications de textes, les ouvrages généraux, les monographies consacrées à des questions importantes d'histoire institutionnelle, politique, économique, sociale ou artistique. Il n'était pas possible, dans le cadre de cet article, de retenir les histoires des villes et des communes, ni les études sur un aspect particulier de leur passé. Chaque professeur pourra facilement retrouver celles qui sont consacrées à la localité dans laquelle il enseigne et aux villes et communes voisines. Quelques visites à la bibliothèque et au dépôt d'archives les plus proches y suffiront. S'il s'impose de réunir en quelques semaines un certain nombre de fiches documentaires et de faits illustratifs valables pour son enseignement, il aura apporté à celui-ci les moyens d'une amélioration notable. Que ceux qui l'ont déjà fait n'en prennent pas ombrage. Il est toujours des jeunes auxquels un travail comme le nôtre peut épargner de longs dépouillements et permettre une meilleure organisation de leur tâche.

Jean DUGNOILLE

I. Bibliographie générale

A. Les périodiques

Ils sont précédés des sigles que nous utiliserons dans nos références.

- B.C.L.A. : Bulletin de la classe des lettres de l'Académie Royale de Belgique.
- C.R.H. : Publications de la Commission Royale d'Histoire, séries in-4° et in-8°.

- B.C.R.H. : Bulletin de la Commission Royale d'Histoire.
- R.B.P.H. : Revue belge de philologie et d'histoire.
- P.S.B.B. : Publication de la Société des bibliophiles séant à Mons.
- A.C.A.A. : Annales du Cercle archéologique d'Ath et de la région.
- A.C.A.Br. : Annales du Cercle archéologique de Baudour.
- A.C.Bi. : Annales du Cercle archéologique de Binche.
- A.C.A.E. : Annales du Cercle archéologique d'Enghien.
- A.C.A.L. : Annales du Cercle archéologique de La Louvière et du Centre.
- A.C.A.M. : Annales du Cercle archéologique de Mons.
- A.C.A.S. : Annales du Cercle archéologique du canton de Soignies.
- D.R.S.P.A.C. : Documents et rapports de la Société paléontologique et archéologique de l'arrondissement judiciaire de Charleroi.
- M.P.S.S.A.L.H. : Mémoires et publications de la Société des sciences, des arts et des lettres du Hainaut.

B. Bibliographie hennuyère

- DELECOURT J., *Bibliographie de l'histoire du Hainaut*, A.C.A.M., t. V, pp. 1-228, Mons, 1864.
- *Bibliographie quinquennale de l'histoire du Hainaut*, A.C.A.M., t. 55, 1937-1938, pp. 151-206, période 1919-1935, par LOUANT A. et VAN HAUDENARD M. ; t. 57, 1940, pp. 239-294, période 1935-1940, par les mêmes ; t. 61, 1948, pp. 77-103, période 1940-1945, par HANSOTTE G.
- VANDEBORGHT Raymonde, *Bibliographie quinquennale de l'histoire du Hainaut*, IV, 1946-1950, avec un index récapitulatif 1919-1950, Bruxelles, 1963, in-8°, XXII-280 p. (Publication du Cercle archéologique de Mons).
- FOULON Léon, *L'enseignement primaire et les bibliothèques en Hainaut*, La Louvière, 1929, in-8°, pp. 74-164 : *Essai de bibliographie hennuyère*.
- ROUSSELLE H. et DEVILLERS L., *Bibliographie montoise*, M.P.S.S.A.L.H., 1^{re} série, t. IX ; 2^e série, t. I à VII, X ; 3^e série, t. III, IV, V, VII.
- PIRENNE Henri, *Bibliographie de l'Histoire de Belgique*, 3^e édit. revue par NOWÉ H. et OBREEN H., Bruxelles, 1931, in-8°, particulièrement pp. 127-130.
- Voir aussi les bibliographies annuelles de l'histoire de Belgique dans la R.B.P.H. et la *Revue du Nord* (Lille).

II. Géographie et économie régionales

A. Géographie

- RAUCQ M., *Quelques échantillons des régions géographiques autour de Mons*, A.C.A.A., t. XXIV, 1938, pp. 58-81, 1 carte.
- RAUCQ P., *Aspects régionaux du Hainaut*, Liège, 1940, in-8°, 14 p. (Cercle des géographes liégeois, 49 ; et Travaux du Séminaire de géographie de l'Université de Liège).
- SPORCK J.A., *Quelques vues relatives à la géographie de l'habitat et à ses*

aspects hennuyers, Liège, 1960, in-8°, 20 p., ill., carte, pl., diagr. (Cercle des géographes liégeois, 114 ; et Travaux du Séminaire de géographie de l'Université de Liège, 134, 1 ; extrait de Rencontre, 1959.)

— SÉVRIN R., *Le Hainaut occidental. Contribution à l'étude géographique et économique du Tournaisis et des régions d'Ath, de Lessines et de Lens*, Mons, 1954, in-8° 220 p., tab. + atlas in-4°, 38 ill. (Cercle des géographes liégeois ; supplément du Hainaut économique, 8° année, fasc. 1 et 2).

B. Economie

— *Les cinq cantons : Ath, Chièvres, Enghien, Flobecq, Lessines*. Préface de GOTTSCHALK Max, Bruxelles, U.L.B., Institut de sociologie Solvay (1963), in-4°, ill., cartes, diagr., tab., (III)-IV, 249 p. (Centre d'économie régionale).

— DRECHSEL M., *Enquête économique et sociale de la région du Centre du Hainaut belge*, Préface de CORNEZ Emile, Mons, Institut de recherches économiques du Hainaut, 1960, in-8°, 618 p., cartes, diagr., tab. + 18 tab. dépliant.

— *Les régions du Borinage et du Centre à l'heure de la reconversion*, Bruxelles, U.L.B., Institut de sociologie Solvay, 1962, in-8°, 464 p., ill., diagr., tab. (29° Semaine sociale universitaire).

— *Etude sur le développement économique des régions de Charleroi, du Centre et du Borinage*, Introduction de VAN DER REST Pierre, Paris, Dalloz et Sirey, (1963), in-8°, cartes, tab., 144 p. (Communauté européenne du Charbon et de l'Acier. Collection d'économie et politique régionale, 2 : Programmes de développement et de conversion, I — Eurolibri, 12).

C. Géographie littéraire

— CHAMPAGNE P., *Hainaut, mon beau pays*, Bruxelles, Labor, 1957-1962, 2 vol., in-8°, I, *Les sites, promenades, évocations* ; II, *Les hommes et les œuvres*.

III. Textes publiés

La plupart de ces éditions sont dotées d'index grâce auxquels il est aisé de choisir des textes selon le sujet, le lieu et le personnage que l'on veut illustrer.

— DEVILLERS L., *Cartulaires du Hainaut*, dans les *Monuments anciens pour servir à l'histoire des provinces de Namur, de Hainaut et de Luxembourg*, t. I et III, Bruxelles, 1844-1874, in-4° (C.R.H.).

— DEVILLERS L., *Cartulaire des comtes de Hainaut, de l'avènement de Guillaume II à la mort de Jacqueline de Bavière*, 6 t. en 7 vol., Bruxelles, 1881-1896, in-4° (C.R.H.).

— DUVIVIER Ch., *Actes et documents intéressant la Belgique*, Bruxelles, 1898-1903, 2 vol., in-8° (C.R.H.).

— FAIDER Ch., *Coutumes du pays et comté de Hainaut*, Introduction de DELECOURT J., 3 vol. in-4°, Bruxelles, 1871-1883 (C.R.H.).

— VERRIEST Léo. *Polyptyque illustré du « Veil rentier », de messire Jehan de*

Pamele-Audenarde (vers 1275), texte intégral, illustration et Prolégomènes historiques, Gembloux, 1951, in-4°, CXI-336 p.

— DEVILLERS L., *Cartulaire des rentes et cens dus au comte de Hainaut (1265-1286)*, Mons, 1873-1875, 2 vol. in-8° (Publication de la Société des bibliophiles belges séant à Mons).

— VERRIEST Léo, *Polyptyque du chapitre de Sainte-Waudru à Mons (1278-1279)*, dans les *Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique*, t. 38, 1912, pp. 48-64, 146-180, 245-276, 333-364, t. 39, 1913, pp. 5-20, 133-148.

— CATTIER F., *Le premier registre aux plaids de la Cour féodale de Hainaut (1333-1405)*, dans les *Annales de la Faculté de philosophie et lettres de l'Université libre de Bruxelles*, t. II, pp. 59-465, Bruxelles, 1893, in-8°.

— DEVILLERS L., *Extraits de comptes de la Recette générale de l'ancien comté de Hainaut*, t. I, 1334-1400, Mons, 1871, in-8° (Publication extraordinaire du Cercle archéologique de Mons).

— PINCHART A., *Extraits de comptes relatifs au Hainaut antérieurs à l'avènement de Philippe le Bon*, Mons, 1884, in-8° (Publication de la Société des bibliophiles belges séant à Mons).

— ESPINAS G., *Documents relatifs à la draperie de Valenciennes au moyen âge*, Paris et Lille, 1931, in-8° (Documents et travaux publiés par la Société d'histoire du droit des pays flamands, picards et wallons).

— DEVILLERS L., *Bans de police de la ville de Mons du XIII^e au XV^e siècle*, Mons, 1897, in-8° (Publication de la Société des bibliophiles belges séant à Mons).

— DECOURTRAI A. et DEVILLERS L., *Particularités curieuses sur Jacqueline de Bavière, comtesse de Hainaut, ... sur le Hainaut*, Mons, 1838-1879, 2 vol. in-8° (Publications de la Société des bibliophiles belges séant à Mons).

— DEVILLERS L., *Le Hainaut après la mort de Marie de Bourgogne (1482-1483)*, B.C.R.H., 4^e série, t. VIII, 1881, pp. 169-312.

— DEVILLERS L., *Le Hainaut sous la régence de Maximilien d'Autriche (1483-1494)*, B.C.R.H., 4^e série, t. X ; 1883, pp. 327-445 ; t. XIV, 1887, pp. 191-270 ; t. XV, 1888, pp. 154-306 ; XVI, 1889, pp. 177-260 et 411-516.

— RUELLE P., *Actes d'intérêt privé conservés aux Archives de l'Etat à Mons, 1316-1433*, Bruxelles, 1962, in-8°, 256 p. (C.R.H.).

IV. Archives

Il n'est pas opportun, dans le cadre de cet article, de rappeler les principaux inventaires d'archives hennuyères, mais il nous a paru nécessaire de noter les articles qui ont été consacré au bilan des archives en Hainaut après les incendies tragiques des dépôts des Archives de l'Etat à Mons et des Archives de la ville de Tournai par les bombardements nazis de 1940.

— FAIDER P., *L'avenir des études historiques et bibliographiques dans le Hainaut*, dans le *Bulletin de la classe des lettres et des sciences morales et politiques de l'Académie royale de Belgique*, 5^e série, t. 126, 1940, pp. 282-309.

— VERRIEST L., *La perte des archives du Hainaut et de Tournai*, dans la *R.B.P.H.*, t. XXI, 1942, pp. 186-193.

- TIIHON C., *Les archives de la Wallonie et la guerre*, dans *La Vie Wallonne*, t. XXI, p. 36-43, Liège, 1947.
- LOUANT A., *Les Archives restaurées de l'Etat à Mons*, dans les *Tablettes du Hainaut*, t. I, pp. 26-35, Hombeek, 1955.
- LEFÈVRE J., *Les sources de l'histoire du Hainaut aux Archives Générales du Royaume*, *Ibidem*, pp. 292-322.

V. Histoires générales du Hainaut

- DE BRUYNE Ph., *Histoire politique, religieuse et militaire du comté Hainaut ancien et moderne depuis les temps les plus reculés jusqu'en 1794*, Liège, 1878, 2 tomes en 4 vol., in-8°.
- DELEWARDE, Rév.P. M., *Histoire générale du Hainaut...*, Mons, 1718-1722, 6 vol. in-12°.
- DEWEZ L., *Abrégé de l'histoire de la province de Hainaut et du Tournaisis*, Mons, 1823, in-16°, 107 p.
- DONY E., *Notre Hainaut dans le passé*, Mons, 1921-1922, 1 vol. en 2 fasc. petit in-4°.
- DONY E., *Histoire du Hainaut, de 1433 à nos jours*, Charleroi, 1925, in-8°, VI-460 p. (ouvrage le meilleur ; intérêt politique et militaire).
- HOSSART, abbé Ph.-Fr., *Histoire ecclésiastique et profane du Hainaut*, Mons, 1792, 2 vol. in-8°.
- JOURET G., *Histoire de Mons et du pays de Mons*, Charleroi, (1926), in-8°.
- PIRENNE H., *La place du Hainaut dans l'histoire de Belgique*, dans les *A.C.A.M.*, t. L, 1928-1929, 24 p. (hors pagination), Mons et Frameries, 1929.
- REIFFENBERG, baron de, et VANDERVIN J., *Histoire du comté de Hainaut*, Bruxelles, 1849-1851, 3 vol. in-8°.
- VINCHANT Fr., *Annales de la province et comté de Hainaut*, Bruxelles et Mons, 1848-1854, 6 vol. in-8°.
- *Hannonia*, Paris, 1930, in-4°, 300 p. (notamment le sol, le passé, l'art, la musique, le folklore ; importante illustration).
- *Hainaut d'hier et d'aujourd'hui*, Bruxelles, Edit. Labor, 1962, in-4°, 531 p. (géographie, dialectes, folklore, histoire, économie, art et lettres, par des spécialistes).

Ajoutons pour le Hainaut français :

- RAYMOND F., *Histoire du Hainaut français et du Cambrésis depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours*, Paris, 1899, in-8°.
- DUBRULLE, abbé H., *Cambrai à la fin du moyen âge (XIII^e-XIV^e siècles)*, Lille, Thèse de doctorat, 1904, in-8°.
- DUVIVIER J., *Cambrai. Son histoire militaire. Ses fortifications depuis les origines*, Avesne-sur-Helpe, 1936, in-8°.
- DUVIVIER J., *Le Quesnoy. Ses annales, ses sièges, ses fortifications*, Lille, 1934, in-8°.
- DUVIVIER J., *Bouchain. Le château et la tour d'Ostrevant, les fortifications*, Lille, 1934, in-8°.

- JENNEPIN A., *Histoire de la ville de Maubeuge, depuis sa fondation jusqu'en 1790*, Maubeuge, 1889-1909, 2 vol. in-8°.
- LANCELIN, Chanoine H., *Histoire de Valenciennes, depuis ses origines*, Valenciennes, 1933, in-8°, plan.
- DEISSER-NAGELS Fr., *Valenciennes ville carolingienne*, dans *Le Moyen Age*, t. 68, 1962, pp. 51-90.

VI. Dictionnaires géographiques et biographiques. Cartes

- VANDER MAELEN Ph., *Dictionnaire géographique de la province de Hainaut*, Bruxelles, 1833, in-8°.
- BERNIER Th., *Dictionnaire géographique, historique, archéologique et bibliographique du Hainaut*, 2^e édit., Mons, 1891, in-4°.
- LOUANT A., sous la direction de, *Dictionnaire historique et géographique des communes du Hainaut*, Mons et Frameries, 1940, in-8° (*Le Hainaut. Encyclopédie provinciale*), t. I.
- BERNIER Th., *Dictionnaire biographique du Hainaut*, Angre, 1871, in-8°.
- MATTHIEU E., *Biographie du Hainaut*, Enghien, 1902-1905, 2 vol. in-8°.
- MATTHIEU A., *Biographie montoise*, Mons, 1848, in-8°. Voyez aussi les errata, addenda et suppléments dans les M.P.S.S.A.L.H., 1^{re} série, t. II, 1842, t. VII, 1847 ; 2^e série, t. VII, 1860 ; 4^e série, t. I, 1876 ; et A.C.A.M., t. XX, 1886-1887, p. 183-7.

Il faut également se reporter à la *Biographie nationale*.

- DE DEVENTER J., *Atlas des villes de la Belgique au XVI^e siècle*, édit. RUELENS Ch., OUVERLEAUX E. et VAN DEN GHEYEN J., Bruxelles, 1884-1924, par livraison in-f°.
- *Plans en relief des villes belges levés par les ingénieurs militaires français XVII^e-XIX^e siècles*, Bruxelles, Crédit Communal de Belgique, 1965, in-4°, nombreuses illustrations (Ath, Charleroi, Tournai).
- DE FERRARIS, *Carte chorographique des Pays-Bas autrichiens y compris les principautés de Liège et de Stavelot, 1777*. VANDER MAELEN Ph. a donné une 2^e édit. mise à jour jusqu'en 1831. Le Crédit Communal de Belgique en prépare une nouvelle édition.
- Cartes aux 20.000°, 40.000°, 100.000°, 160.000° et 200.000° éditées par l'Institut cartographique militaire.

VII. Monographies

A. Générales

- PRUD'HOMME E., *Essai sur la chronologie des comtes de Hainaut*, dans les M.P.S.S.A.L.H., 4^e série, t. VIII, pp. 18-239, Mons, 1882.
- VERRIEST L., *Le servage dans le comté de Hainaut. Les Sainteurs. Le meilleur*

- catel, Bruxelles, 1910, in-8° (Académie royale de Belgique, Classe des lettres, Mémoires in-8°, t. VI).
- VERRIEST L., *Le régime seigneurial dans le comté de Hainaut, du XI^e siècle à la Révolution*, Louvain, 1916-1917, in-8°
- VERRIEST L., *Sources de l'histoire du droit rural. Corpus des records de coutumes et des lois de chef-lieu de l'ancien comté de Hainaut*, Mons et Frameries, 1947, 2 vol. in-8° (textes ; introduction : *Institutions médiévales*, t. I) (Le Hainaut. Encyclopédie provinciale).
- PINCHART A., *Histoire du Conseil souverain de Hainaut*, Bruxelles, 1853, in-8° (Mémoire de l'Académie).
- GONDRIY G., *Mémoire historique sur les grands baillis de Hainaut*, dans les M.P.S.S.A.L.H., 4^e série, t. X, pp. 27-247, Mons, 1888, in-8°.
- PRUD'HOMME E., *Les échevins et leurs actes en Hainaut*, dans les M.P.S.S.A.L.H., 5^e série, t. II, Mons, 1890, in-8°.
- PONCELET E., *Sceaux et armoiries des villes, communes et juridictions du Hainaut ancien et moderne*, dans les A.C.A.M., t. XXXIII à XXXVII, Mons, 1904-1908.
- BERLIÈRE Dom U., *Monasticon belge*, t. I, *Provinces de Namur et de Hainaut*, Maredsous, 1890-1897.
- LAENEN, Chanoine J., *Introduction à l'histoire paroissiale du diocèse de Malines. Les institutions*, Bruxelles, 1924, in-8°.
- MATTHIEU E., *Histoire de l'enseignement primaire en Hainaut*, dans les M.P.S.S.A.L.H., 5^e série, t. VI, pp. 89-576, Mons, 1893.
- BECKER J., *Un établissement d'enseignement moyen à Mons depuis 1545*, dans les M.P.S.S.A.L.H., t. LXIII-LXIV, Mons, 1912-1913, in-8°.
- DEVILLERS L., *Notice historique sur la milice communale, les serments et les compagnies militaires de Mons, avec pièces justificatives*, dans les A.C.A.M., t. III, 1862, pp. 169-283, 345-346.
- DEVILLERS L., *Sur l'organisation des milices communales, particulièrement à Mons, dans les Comptes-rendus des travaux du Congrès archéologique de Charleroi*, pp. 290-294.
- CHALON R., *Recherches sur les monnaies des comtes de Hainaut*, Bruxelles, 1848, in-4°. Suppléments en 1852, 1854, 1857.
- DE WITTE A., *Supplément aux recherches sur les monnaies des comtes de Hainaut*, Bruxelles, 1891, in-4°.
- DE SOIGNIE J., *Histoire des voies de communication par terre et par eau, principalement au point de vue du Hainaut*, dans les M.P.S.S.A.L.H., 3^e série, t. IX, pp. 129-333, Mons, 1874.
- MONOYER J., *Mémoire sur l'origine et le développement de l'industrie houillère dans le bassin du Centre*, Mons, 1874, in-8°.
- PLUMET, abbé J., *Une société minière sous l'Ancien Régime : la « Société du Grand Conduit et du Charbonnage de Houdeng » (1685-1800)*, dans les A.C.A.M., t. 57, 1940, pp. 1-145.
- PLUMET, abbé J., *L'industrie houillère dans l'histoire du Hainaut*, dans *Le Hainaut économique*, t. II, pp. 403-414, Mons, décembre 1947.
- DECAMPS G., *Mémoire historique sur l'origine et le développement de l'indus-*

trie houillère dans le bassin du Couchant de Mons, dans les M.P.S.S.A.L.H., 4^e série, t. V, 1880, pp. 1-425, et 5^e série, t. I, pp. 1-273.

— HAYT F., *Les charbonnages de Mariemont-Bascoup (dès origines à 1830 environ)*, dans les D.R.S.P.A.C., t. XLVIII, 1950.

— WARZÉE A., *Exposé historique et statistique sur l'industrie métallurgique dans la Hainaut*, dans les M.P.S.S.A.L.H., 2^e série, t. VIII, pp. 1-140, Mons, 1863.

— WINS P.-A., *La connétablie des boulangers de Mons, étude précédée d'un coup d'œil sur les corps de métiers de cette ville*, dans les M.P.S.S.A.L.H., 5^e série, t. VII, pp. 269-419, Mons, 1894.

— BRUWIER Marinette, *Le passé économique du Hainaut*, dans le *Bulletin scientifique de l'Institut supérieur de commerce de la province de Hainaut*, t. I, 1964, 21 p.

— DARQUENNE, D^r Roger, *Histoire économique du département de Jemappes*, dans les M.P.S.S.A.L.H., t. 79, 1965, pp. 1-371, et les A.C.A.M., t. 65, 1962-1964, pp. 377, Mons, 1965.

B. Par époque

— FAIDER-FEYTMANS G., *L'occupation du sol à l'époque romaine dans le bassin supérieur de la Haine*, dans *Latomus*, t. V, 1946, pp. 47-56.

— FAIDER-FEYTMANS G., *Les limites de la cité des Nerviens*, dans *L'Antiquité classique*, t. XXI, 1952, pp. 338-358.

— FAIDER-FEYTMANS G., *Les verreries des époques romaine et mérovingienne au musée de Mariemont*, dans la *Revue belge d'archéologie et d'histoire de l'art*, t. X, 1940, n^o 4.

— ARNOULD M.-A., *La bataille du Sabis*, dans la R.B.P.H., t. XX, 1941, pp. 29-106.

— *L'occupation romaine dans le Hainaut central*, Manage, 1950, f^o, 57 p. (Travaux de l'Ecole normale provinciale et de l'Institut supérieur de pédagogie de Morlanwelz).

— FICHEFET J., sous la direction de, *La période franque dans le Hainaut central et oriental*, Manage, 1952 (même collection).

— DUVIVIER Ch., *Recherches sur le Hainaut ancien du VII^e au XII^e siècle*, dans les M.P.S.S.A.L.H., 2^e série, t. IX, pp. 5-775, Mons, 1864.

— CATTIER F., *L'évolution du droit pénal germanique en Hainaut jusqu'au X^e siècle*, dans les M.P.S.S.A.L.H., 5^e série, t. VII, Mons, 1894.

— CAUCHIE, Chanoine A., *La querelle des investitures dans les diocèses de Liège et de Cambrai*, Louvain, 1890-1891, in-8^o (Recueil de travaux... d'histoire et de philologie de l'Université de Louvain, fasc. 2 et 4).

— LUYKX Th., *Johanna van Constantinopel, gravin van Vlaanderen en Henegouwen, 1199/1200-1244, Haar regering, 1205-1244, vooral in Vlaanderen*, Anvers et Utrecht, 1946, in-4^o (Verhandelingen van de Koninklijke Vlaamsche Academie voor wetenschappen, letteren en schoone kunsten van België, Klasse der letteren, VIII, n^o 5).

— DUVIVIER Ch., *La querelle des d'Avesnes et des Dampierre jusqu'à la mort de Jean d'Avesnes (1257)*, Bruxelles et Paris, 1894, 2 vol. in 8^o.

- PLUMET, abbé J., *Les seigneurs de Trazegnies au moyen âge (1100-1550)*, Mont-Sainte-Geneviève, 1959, in-8°.
- DELCAMBRE Et., *Les relations de la France avec le Hainaut depuis l'avènement de Jean II d'Avesnes jusqu'à la conclusion de l'alliance franco-hennuyère (1280-1297)*, Mons et Frameries, 1929, in-8°.
- CATTIER F., *Les guerres privées dans le comté de Hainaut aux XIII^e et XIV^e siècles*, dans les *Annales de la Faculté de philosophie et lettres de l'Université libre de Bruxelles*, t. I, 1889, pp. 197-292.
- BRUWIER M., *L'administration d'une principauté au moyen âge : le Hainaut*, dans le *Bulletin trimestriel du Crédit Communal de Belgique*, 17^e année, n° 63, pp. 29-36, 62, ill., janvier 1963.
- ALQUIER G., *Les grandes charges du Hainaut*, dans la *Revue du Nord*, t. XXI, 1935, pp. 5-31.
- BRUWIER M., *Aux origines d'une institution : baillis et prévôts en Hainaut, du XII^e au XIV^e siècle*, dans *Anciens pays et Assemblées d'Etats*, t. III, pp. 91-124, Louvain, 1952.
- DIDIER N., *Le droit des fiefs dans la coutume du Hainaut au moyen âge*, Lille, 1945, in-8° (Bibliothèque de la Société d'histoire du droit des pays flamands, picards et wallons, t. XVII).
- SCUFFLAIRE A., *Les serments d'inauguration des comtes de Hainaut (1272-1427)*, dans *Anciens pays et Assemblées d'Etats*, t. I, pp. 78-132, Louvain, 1950.
- BOCAGE C., *Les Etats de Hainaut, des origines à la maison de Bourgogne*, dans *Anciens pays et Assemblées d'Etats*, t. II, pp. 67-77, Louvain, 1951.
- PIÉRARD Chr., *Les Etats de Hainaut*, dans *Anciens pays et Assemblées d'Etats*, t. XXXIII, pp. 60-77, Louvain et Paris, 1965.
- DEVILLERS L., *Participation des Etats de Hainaut aux assemblées d'Etats généraux des Pays-Bas, 1438-1790*, dans le *B.C.R.H.*, t. 74, 1905, pp. 27-132.
- BAUCHOND M., *La justice criminelle du magistrat de Valenciennes au moyen âge*, Paris, 1904, in-8°.
- ESPINAS G., *Groupe économique, groupe religieux : les tisserands de Valenciennes au XIV^e siècle*, dans les *Annales d'histoire économique et sociale*, t. II, 1930, pp. 48-63.
- ESPINAS G., *L'organisation corporative des métiers de la draperie à Valenciennes dans la seconde moitié du XIV^e siècle*, dans les *Annales de la Société de Bruxelles*, 1932.
- WYMANS G., *Origine et croissance des connétablies de métiers à Mons (XIII^e-XV^e siècles)*, dans *Archives et Bibliothèques de Belgique*, t. XXXVI, 1, 1965, pp. 15-34.
- PIÉRARD Chr., *Les douaires de Jeanne de Brabant en Hainaut*, dans *Anciens pays et Assemblées d'Etats*, t. XII, pp. 1-260, 12 pl.h.-t., Louvain, 1956 (intéresse la prévôté de Binche).
- WYMANS G., *Les orfèvres de Mons et leurs premiers statuts de métier (1258-1415)*, dans le *B.C.R.H.*, t. CXXIV, 1963, pp. 187-226.
- ARNOULD M.-A., *Les dénombremens de foyers dans le comté de Hainaut (XIV^e-XVI^e siècles)*, Bruxelles, 1958, in-4° (C.R.H.).
- ARNOULD M.-A., *L'incidence de l'impôt sur les finances d'un village à l'époque bourguignonne : Boussoit-sur-Haine, 1400-1555*, dans les *Contributions*

à l'histoire économique et sociale, t. I, pp. 39-112, pl. h.-t., Bruxelles, Institut de sociologie Solvay, 1962.

— BRUWIER M., *Notes sur les finances hennuyères à l'époque bourguignonne. Le domaine de Mons de 1438 à 1477*, dans *Le Moyen Age*, t. LIV, 1948, pp. 133-159, 1 carte.

— MATTHIEU E., *Le reconnaissance par les Etats de Hainaut de Charles le Téméraire comme héritier du comté en 1465*, dans le B.C.R.H., 4^e série, t. XIII, 1886, pp. 225-242.

— DEVILLERS L., *Les séjours des ducs de Bourgogne en Hainaut*, dans le B.C.R.H., 4^e série, t. VI, pp. 323-468, Bruxelles, 1879.

— MOREAU G., *La Réforme dans le Hainaut et le Tournaisis*, dans le *Bulletin de la Société belge d'histoire du protestantisme*, 3^e série, n^o 8, pp. 409-421, Bruxelles, 1949.

— DELATTE I., *Prix et salaires en Hainaut au XVI^e siècle*, dans les A.C.A.M., t. 55, 1937-1938, pp. 97-114.

— DELATTE I., *Une ordonnance du Conseil de Hainaut sur les prix et les salaires en 1588*, dans les A.C.A.S., t. VII, 1, 1936, p. 28-41.

— ARNOULD M.-A., *Les rentes d'Etat en Hainaut au XVI^e et au XVII^e siècle*, dans les A.C.A.S., t. VIII, 2, 1942, pp. 164-182.

— HODEVAERE Ch., *La corporation des pharmaciens de la ville de Mons*, dans les M.P.S.S.A.L.H., 5^e série, t. VIII, pp. 167-275, Mons, 1906.

— PONCELET Ed. et MATTHIEU E., *Les imprimeurs montois*, Mons, 1913, 8^o, VIII-272 p., ill. (P.S.B.B.).

— LEPOINTE G., *Les finances du clergé en Hainaut, spécialement depuis le démembrement de la province*, Paris, 1942-1943, 2 vol. in-8^o (*Bibliothèque de l'Ecole des hautes études. Sciences religieuses*, t. LVIII).

— LEFÈVRE J., *Le gouvernement du comté de Hainaut au XVIII^e siècle*, dans *Anciens pays et Assemblées d'Etats*, t. V, pp. 21-47, Louvain, 1953.

— PRÉAUX-STOQUART C., *Les finances des Etats de Hainaut au XVIII^e siècle*, *Ibidem*, pp. 49-109.

— WELLENS R., *Les projets d'établissement d'une maison de force en Hainaut au XVIII^e siècle*, dans *La vie wallonne*, t. XXXVII, 1963, pp. 303-314.

— HUBERT E., *Le protestantisme en Hainaut au XVIII^e siècle. Notes et documents*, Bruxelles, 1923, in-4^o, 189 p. (*Académie royale de Belgique, Classe des lettres...*, *Mémoires in-4^o*, 2^e série, t. IX, 2).

— LACROIX A.F., *Recherches sur le paupérisme et la bienfaisance publique en Hainaut aux XVIII^e et XIX^e siècles*, dans les M.P.S.S.A.L.H., 1^{re} série, t. VIII, pp. 97-112 et 195-238, Mons, 1848.

— MOUREAUX Ph., *Charbon et capital dans le Hainaut au XVIII^e siècle*, dans les M.P.S.S.A.L.H., t. 78, pp. 37-45, Mons, 1964.

— DUMONT F., *La révolution brabançonne et la révolution hennuyère de 1789*, dans la *Revue du Nord*, t. XXXIII, 1951, pp. 29-43.

— DELATTE I., *La vente des biens nationaux dans le département de Jemappes*, Bruxelles, 1938, in-8^o (*Académie royale de Belgique, Classe des lettres, Mémoires in-8^o*, t. XXXIX, 2).

— DELECOURT Ch., *Introduction à l'histoire administrative du Hainaut depuis la première invasion française (7 novembre 1792)*, Mons, 1839, in-8^o, 174 p.

- HAYT Fr., *Le département de Jemappes au début du XIX^e siècle. Mémoire statistique du préfet Garnier et rapport de l'ingénieur des mines Miché*, dans les A.C.A.M., t. 61, pp. 183-218, Gembloux, 1950.
- PLUMET, Abbé J., *L'évêché de Tournai pendant la Révolution française*, Louvain, 1963, in-8°, 259 p. (Université catholique de Louvain. Recueil des travaux d'histoire et de philologie, 4^e série, fasc. 27).
- CHEVALIER E., *Seigneurs et péron. Aventures d'une bande de brigands. Ses crimes. Son procès devant la cour criminelle du département de Jemappes, 1793-1807*, Bruxelles, 1905, in-8°, 134 p.
- HENNEAUX-DEPOOTER L., *Misère et luttes sociales dans le Hainaut, 1860-1869*, Bruxelles, 1959, 8° (Université libre de Bruxelles ; Institut de sociologie Solvay, Centre d'histoire économique et sociale).
- ROLIN H., *Les institutions ouvrières des charbonnages de Mariemont et de Bascoup*, Bruxelles, 1903, in-18°.
- HOYAUX G., *Les grèves dans le Centre (juillet-août 1932)*, Bruxelles, 1933, in-8°.

VIII. Archéologie et histoire de l'art

- DESTRÉE (sous la direction de J.), *Les arts anciens du Hainaut*, Bruxelles, 1911, in-12°, 208 p., ill.
- SOIL DE MORIAMÉ E.J., *Inventaire des objets d'art et d'antiquité des communes du Hainaut* (par arrondissement), Charleroi, 1925-1929, 10 vol. in-8°.
- BRIGODE S., *L'architecture religieuse dans le sud-ouest de la Belgique*, t. I, *Des origines à la fin du XV^e siècle*, Bruxelles, 1950, in-4°, 276 p., ill.
- POUMON E., *Le Hainaut : architecture*, Vilvorde, 1956, et les autres publications de ce vulgarisateur.
- DEVILLERS L., *Le passé artistique de la ville de Mons*, dans les A.C.A.M., t. XVI, 2, pp. 289-522, Mons, 1880.
- BOURLARD J., *Etudes sur l'architecture de Mons. Les portes des maisons privées et des édifices publics de 1400 à 1830 environ*, dans les M.P.S.S.A.L.H., t. 66, pp. VI-X, 1-61, 73 fig., 3 pl., Mons, 1920.
- PECHÈRE R., *Le régionalisme et l'art des jardins. Parcs du Hainaut*, dans les A.C.A.A., t. XXIV, 1938, pp. 126-144 (Belœil, Enghien, Marimont, Baudour).
- RENARD M., *Quelques peintures de chez nous*, dans *Savoir et beauté*, n° spécial du 10 octobre 1931, pp. 361-392, pll. figg.
- LEMPEREUR E., *La peinture en Hainaut, 1918-1946*, dans les *Cahiers du Nord*, 1947.

IX. Charleroi

Comme cette région a fait partie de la principauté de Liège, il est indispensable de se reporter aux histoires générales et aux monographies essentielles du pays liégeois. De plus, il est utile de voir les monographies consacrées à Châtelet (par DARRAS L.P., 1898), Fleurus (par JACQUEMIN L., 1904), Fontaine-

l'Evêque (par DEMANET A.G., 1883-4), Gilly (par CLOSE E. et LAMBOT O., 1923-5), Gosselies (par Dom BERLIÈRE U., 1922-26), à l'abbaye de Lobbes (par Vos J., WARICHEZ J. et Dom BERLIÈRE U.), etc.

— FICHEFET J., *Charleroi. Etude de géographie urbaine*, Charleroi, 1935, 8° (Cercle des géographes liégeois, 25, et Travaux du séminaire de géographie de l'Université de Liège, XLV).

— *Charleroi et son agglomération*, Bruxelles, Centre de recherches socio-religieuses, (1962), 3 vol. in-8°.

— LYON C., *Notice historique sur le village de Charnoy, berceau de la ville de Charleroi*, s.l.n.d. (1888).

— VAN BASTELAER D.-A., *Le Vieux Charleroi. Types populaires, silhouettes, anecdotes, vieilles légendes et vieux souvenirs*, Charleroi, 1898.

— DARRAS L., *Le Vieux Charleroi*, Mons, 1911.

— HARDY J., *Historiens de Charleroi*, dans *La vie wallonne*, t. XXIX, 1955, pp. 81-115.

— HARDY J., *Charleroi. Ses origines et son nom*, dans *La vie wallonne*, t. XXV, 1951, pp. 157-205.

— ARNOULD M.-A., *Charleroi*, dans *Plans en relief des villes belges*, Bruxelles, Crédit communal de Belgique, 1965, in-4°.

— DUMONT Fr., *La révolution liégeoise au pays de Charleroi*, dans les D.R.S.P.A.C., t. XL, 1935, 176 p.

— ERNEST V., *La révolution belge de 1830 en Carolorégie*, Bruxelles, 1930, gr. in-8°, 210 p.

— HOUDEZ G., *Les troubles de Charleroi, mars 1886*, Frameries, 1911, in-4°.

— LEMAIRE A., *L'invasion allemande au pays de Charleroi*, 3° édit., Bruxelles et Louvain, 1930, in-4°.

— JOFFRE, Maréchal, *Charleroi et la Marne*, Paris, 1938, in-12° (*Toute l'histoire*).

X. Tournai et Tournaisis

Notre tâche se trouve singulièrement allégée du fait de l'excellente bibliographie que Paul ROLLAND a mise au point à la fin de son *Tournai, noble cité*. Nous y renvoyons le lecteur, nous contentant de quelques notes générales, du rappel des textes édités qui peuvent être consultés avec profit par les enseignants, et de quelques études parues depuis la publication de *Tournai, noble cité*.

A. Généralités

— A.S.H.L.T. : Annales de la Société historique et littéraire de Tournai.

— B.S.H.L.T. : Bulletin de la Société historique et littéraire de Tournai.

— M.S.H.L.T. : Mémoires de la Société historique et littéraire de Tournai.

— R.T. : Revue tournaisienne.

— ROLLAND Paul, *Tournai, noble cité*, Bruxelles, 1944 (Collection *Notre Passé*).

— ROLLAND Paul, *Histoire de Tournai*, Tournai et Paris, 1956, in-8°, 337 p., 2° édit. 1957.

- CLOQUET L., *Tournai et le Tournaisis*, Bruges, 1884, in-12°, VIII-493 p. (Collection des Guides Bleus).
- D'HERBOMEZ A., *Sources de l'histoire du Tournaisis*, dans le B.S.H.L.T., t. XXIV, 1908.
- HOCQUET A., *Inventaire analytique des archives de la ville de Tournai*, Tournai, 1905-1939, 3 vol. in-8°.
- JOPKEN E., *L'organisation militaire de la commune de Tournai (1424-1521)*, dans les *Comptes rendus des travaux du congrès de la Fédération archéologique de Belgique tenu à Tournai en 1895*, pp. 551-570.
- VOS J., *Les dignités et les fonctions de l'ancien chapitre Notre-Dame de Tournai*, Bruges, 1898, 2 vol. in-8°.
- VOS J., *L'abbaye de Saint-Médard ou de Saint-Nicolas-des-Prés près de Tournai*, dans les M.S.H.L.T., t. XI-XIII, Tournai, 1873-1879, 3 vol. in-8°.
- RAVEZ W., *Le folklore de Tournai et du Tournaisis*, Tournai et Paris, 1949, in-4°, 506 p.
- DU CHASTEL DE LA HOWARDERIE, comte P.-A., *Notices généalogiques tournaisiennes dressées sur titres*, Tournai, 1881-1887, 3 vol. in-8°.
- SOIL DE MORIAMÉ E.J., *Les milices citoyennes de Tournai de 1830 à 1832*, Tournai, 1906, in-8°.
- VERRIEST L., *La cathédrale de Tournai pendant la révolution française*, dans les A.S.H.L.T., t. X, 1906, pp. 34-40, et dans la R.T., 1906, pp. 136-138.
- MATTHIEU E., *Journaux de l'arrondissement de Tournai*, dans la R.T., 1910-1911.
- MATTHIEU E., *Les journaux tournaisiens, 1786-1907*, Tournai, s.d. (1907).

B. Textes publiés

- VERRIEST L., *Coutumes de la ville de Tournai*, t. I (seul paru), Bruxelles, 1923, in-4°, VII-517-XX p.
- D'HERBOMEZ A., *Comptes de la ville de Tournai pour les années 1240-1243*, dans le B.C.R.H., 5^e série t. III, 1893, pp. 454-468.
- VERRIEST L., *Quelques documents tournaisiens pour servir à l'histoire économique du moyen âge*, dans le B.C.R.H., t. LXXVI, 1907, pp. 136-154.
- VERRIEST L., *La Charité Saint-Christophe et ses comptes*, dans le B.C.R.H., t. LXXIII, 1904, pp. 143-268 et t. LXXVII, 1908, pp. 139-184.
- VERRIEST L., *Les registres de justice dit registres de la loi*, dans les A.S.H.L.T., t. IX, 1905, pp. 281-404.
- VERRIEST L., *Le registre de la loi de Tournai de 1302*, dans le B.C.R.H., t. LXXX, 1911, pp. 369-484.
- MANGANO-LEROY P., *Actes tournaisiens de droit privé (1275-1522)*, dans le *Bulletin de la Commission royale des anciennes lois et ordonnances*, t. XVIII, 1-2, 1954-1955, pp. 149-234, 518.
- RUEILLE P., *Trente-et-un chirographes tournaisiens (1286-1366)*, dans le B.C.R.H., t. CXXVIII, 1, 1962, pp. 1-67.
- PLATELLE H., *Chirographes de Tournai retrouvés dans un fonds de la bibliothèque de Valenciennes*, dans la *Revue du Nord*, t. XLIV, 1962, pp. 191-200 (dix actes de 1271 à 1308).

- VANDENBROECK H., *Extraits analytiques des anciens registres des consaux de la ville de Tournai, 1384-1422, suivi d'une analyse des documents concernant le magistrat de 1211 à 1400*, dans les M.S.H.L.T., t. VII et VIII, Tournai, 1861, 8°.
- DE LA GRANGE A., *Extraits analytiques des registres des consaux de la ville de Tournai, 1431-1476*, dans les M.S.H.L.T., 1893.
- D'HERBOMEZ A., *Chartes de l'abbaye de Saint-Martin de Tournai*, Bruxelles, 1898-1901, 2 vol. in-4° (C.R.H.).
- D'HAENENS A., *Comptes et documents de l'abbaye de Saint-Martin de Tournai sous l'administration des gardiens royaux*, Bruxelles, 1962, in-8° (C.R.H.).
- DUBOIS M., *Textes et fragments relatifs à la draperie de Tournai au moyen âge*, dans la *Revue du Nord*, t. XXIII, 1950, pp. 145-164, 219-235, lexique.

C. Quelques études récentes

- AMAND M. et EYSKENS-DIERICKX I., *Tournai romain*, Bruges, 1960, in-8° (*Dissertationes archeologicae gandenses*, t. V).
- HUBERT Fr., *Le cimetière du parc de l'hôtel de ville de Tournai*, Bruxelles, 1963, in-8° (*Archeologica belgica*, 68) et dans les M.P.S.S.A.L.H., t. 77, pp. 27-60, Mons, 1963.
- D'HAENENS A., *L'abbaye de Saint-Martin de Tournai de 1290 à 1350. Origines, évolution et dénouement d'une crise*, Louvain, 1961, 8° (*Université de Louvain, Recueil des travaux d'histoire et de philologie*, 4^e série, fasc. 23).
- WYMANS G., *Le déclin de Tournai au XV^e siècle*, dans *Anciens Pays et Assemblées d'Etats*, t. XXII, pp. 111-134, Louvain, 1961.
- MOREAU G., *Le procès de Pierre Brully à Tournai*, dans les *Annales du XXXIII^e congrès de la Fédération archéologique et historique de Belgique* (Tournai, 1949), t. II, pp. 260-269, Tournai, 1951.
- MOREAU G., *Histoire du protestantisme à Tournai jusqu'à la veille de la révolution des Pays-Bas*, Paris 1962, in-8°, 425 p. (*Bibliothèque de la Faculté de philosophie et lettres de l'Université de Liège*, fasc. CLXVII).
- ROLLAND P., *Louis XIV et Tournai*, Bruxelles, 1944, in-4° (*La Vie et l'Art*).
- VERCAUTEREN F., *Tournai, dans Plans en relief des villes belges*, Bruxelles, Crédit Communal de Belgique, 1965, in-4°.
- HALKIN L.-E., *Le protestantisme à Tournai au début du XVIII^e siècle*, dans les *Annales du XXXIII^e congrès de la Fédération archéologique et historique de Belgique* (Tournai, 1949), t. II, pp. 21-24, Tournai, 1951.
- LECLERCQ-PAULISSEN J., *Contribution à l'histoire de la presse tournaisienne depuis ses origines jusqu'en 1914*, Louvain et Paris, 1958, 8° (*Centre interuniversitaire d'histoire contemporaine*, cahier n°).
- ROLLAND P., *Les églises paroissiales de Tournai*, Bruxelles, 1946 (*Ars belgica*, t. V).
- DUMOULIN J., *La cathédrale de Tournai*, Bruxelles, 1959.

NOTES ET GLANURES

Autour de Charlemagne

MUNZ P., *The Origin of the Carolingian Empire*, Otago, Univ. Press, 1960.

Plusieurs groupes et courants d'opinion portèrent Charlemagne à l'Empire.

1. Charlemagne lui-même aspirait à une royauté biblique destinée à faire régner la loi de Dieu et dépourvue d'ambitions impériales. Les *Annales* franques donneraient une version officielle, Eginhard l'avis personnel de Charlemagne.

2. Alcuin aspirerait à un Empire romain chrétien au service de l'Eglise, aucune source ne représenterait cette opinion déglagée soit du *Liber Pontificalis*, soit des *Annales Laureshamenses* selon les avis des critiques.

3. Les « Politiques » rêvent d'un Empire fondé avec réalisme sur la puissance de Charlemagne, les *Annales Laureshamenses* seraient l'expression de leurs avis, ainsi que le poème, Charles et le pape Léon.

4. Léon III conçoit l'Empire comme pouvoir protecteur de la papauté. Ces intentions sont livrées par le *Liber pontificalis*. Le souverain pontife ressaisit l'initiative entre le 23 et le 25 décembre 800, mais s'il couronna Charles, il ne le sacra pas. Louis le Pieux ne fut pas davantage sacré lors du couronnement par Etienne IV en 816. Lothaire I^{er} fut le premier à être couronné et sacré par le pape en 823.

R.V.S.

SHEYHING V., *Eide Amtsgewalt und Bannleihe*, dans *Forschungen zur deutschen Rechtsgeschichte*, Graz & Cologne, Böhlau, 1960.

Le serment exigé à plusieurs reprises par Charlemagne de l'ensemble de ses sujets libres confirme le lien particulier existant entre le roi et les jureurs : lien féodal pour les vassaux, lien de la fonction pour les évêques, les comtes et les abbés, simple allégeance pour les autres. A noter que le serment prêté par les fonctionnaires à leur entrée en charge étant semblable à celui des vassaux, cette circonstance amène la féodalisation de la fonction publique dès le règne de Charlemagne, vers 800. Il s'agit d'un renforcement de l'autorité royale et sans doute une réaction contre l'aristocratie qui tendait à exercer l'autorité de sa propre initiative.

R.V.S.

FLECKENSTEIN J., *Die Hofkapelle der deutschen Könige*, I, *Grundlegung*, Die Ka-

rolingische Hofkapelle, Stuttgart, Hiersemann, 1959.

La relique la plus précieuse détenue par les souverains francs, la chape de saint Martin de Tours, en possession des maires du Palais depuis 710 environ, reçut d'abord le nom de *capella*. Ce terme désigna ensuite l'ensemble des reliques ainsi que le mobilier cultuel. Vers 775, à Düren, le mot *chapelle* s'applique à l'oratoire du palais et aux édifices religieux édifiés sur le fisc. Enfin on donna ce nom aux églises secondaires.

Les chapelains ne se recrutèrent pas dans le clergé de l'ancienne cour mérovingienne ; ce furent originellement des clercs attachés à la personne du maire, assimilés à des vassaux, se recommandant *in obsequium* et formant une sorte de communauté domestique. Lorsque les maires devinrent rois, ils s'élevèrent dans leurs fonctions qui concernent alors la religion, la diplomatie et la justice. Ils fournissent le personnel de scribes et de notaires à la chancellerie.

Si en Occident la chapelle devint un édifice desservi par un corps de chanoines, il faut observer qu'en Germanie subsistait une chapelle composée de clercs dévoués au roi et résidant à la cour.

R.V.S.

MULLER-MERTENS Eckhard, *Karl der Grosse, Ludwig der Fromme und die Freien*, dans *Forschungen zur mittelalterlichen Geschichte*, t. 10, Berlin, Akademie, 1963.

Il existait sous les Carolingiens une abondante catégorie d'hommes libres. En dehors de ceux engagés dans les liens de la vassalité, des paysans alleutiers de conditions très différentes, les aprioritaires, les censitaires royaux (paysans-soldats), les « libres en état de dépendance » : colons des seigneuries, ministériels dépendants des magnats, les libres sans terre. Vers 800 une crise importante désola les domaines carolingiens, due à la pression exercée par les puissants sur les pauvres, à la lourdeur des charges exigées par l'Etat, aux catastrophes imprévisibles (famines, mortalités). Un bouleversement important dans la masse de la population : désertion des terres, brigandage, dépossessions, spoliations, asservissement. Autant de faits qui inquiètent le gouvernement impérial et inspirent les mesures de protection édictées par les capitulaires. L'empereur semble être conscient des atteintes portées de la sorte aux structures étatiques et spécialement à l'armée. Dès cette époque Charlemagne et son fils essayent de

s'opposer à la tyrannie des grands, sans succès.

R.V.S.

HLAITSCHKA E., *Franken, Alamanen, Bayern und Burgunder in Oberitalien*, Fribourg-en-Brisgau, Albert, 1960.

De 774 à la fin du IX^e siècle, une immigration à peu près constante et dirigée de vassaux francs et de simples colons est installée en colonies dans les anciennes arimannies lombardes, autour de certaines villes et dans les carrefours stratégiques les plus importants. Sous Charlemagne, l'auteur relève 160 Alamans, 15 Bavares, 2 Burgondes, 360 Francs. Jusqu'en 1000, 1.160 autres cas s'y ajoutent. Charlemagne introduisit en Italie la fonction comtale. Les Francs et les Alamans qui en furent revêtus, furent étroitement contrôlés par les *missi*. Il n'y a pas d'implantation profonde, ni de mélange avec l'aristocratie locale. Après 830, les *missi* sont inefficaces, les comtes deviennent héréditaires et participent au jeu de la grande politique. Au X^e siècle, sur 96 comtes identifiés sept seulement sont indigènes, les autres sont Francs ou Alamans aux liens étroits avec leur pays d'origine. Ainsi s'explique que les rois d'Italie sont, soit des Francs enracinés en Italie, soit des princes originaires d'outre-mont.

R.V.S.

JONES Georges F., *Roland's lament: a divergent interpretation*, dans *Speculum*, t. 35, p. 572-583, 1960.

L'auteur ne croit pas que Roland se repente d'avoir conduit ses compagnons à la mort ; en fait, c'est encore un chef de guerre germanique ivre de combat, gardant jusqu'au bout sa jactance ; son repentir (une étude soigneuse du vocabulaire le prouve) n'est que de la rancœur, quelque chose comme la honte du guerrier japonais déshonoré par la défaite ; il est accueilli au Paradis comme massacreur de païens et non comme pécheur repentant.

R.V.S.

Autour de Huy

JORIS A., *Huy, ville médiévale*, La Renaissance du Livre, coll. « Notre Passé »,

Bruxelles, 1965, in-8°, 185 p., 1 pl. et 2 cartes h.-t.

L'auteur met en forme agréable et claire la substance de la thèse doctorale qu'il a consacrée à *La ville de Huy au moyen âge*. Il adopte un plan plus chronologique et situe son exposé dans le contexte économique et politique de nos régions et de l'Europe occidentale. Après avoir étudié le cadre géographique (pp. 9-14) et les débuts romains, mérovingiens et carolingiens (pp. 15-36), il consacre un chapitre — pour les enseignants une préparation toute faite — à la chartre de Théoduin de 1066 (pp. 37-51). Les XI^e et XII^e siècles sont pour Huy « l'âge de la batterie » (pp. 54-88) : les marchands hutois répandent en Angleterre, dans l'empire et en France la production des batteurs, des fèvres et des orfèvres, développant la ville et se préparant à évincer l'échevinage princier. Le XIII^e siècle voit « l'apogée de la draperie » (pp. 89-172), qui stagnera au siècle suivant. Son essor est lié au destin des foires de Francfort, de Champagne et à la laine anglaise. Leur déclin sera le sien. Le riche « patriciat » s'empare du pouvoir au conseil des jurés et résiste aux métiers. Les conflits sociaux et constitutionnels de la principauté, joints aux crises monétaires, céréalières et démocratiques, provoquent le déclin. Les conflits armés des XV^e-XVII^e siècles ne permettront pas le redressement. La renaissance de la métallurgie aux XVI^e et surtout XVII^e siècles n'affectera pas réellement le destin de Huy, qui a bien été une « ville médiévale ». Voici un excellent instrument pour les maîtres hutois, mosans — et les autres.

J.D.

DISCRY F., *Nouveaux documents sur les conflits d'Erard de la Marck avec la ville de Huy, 1511-1516*, dans le *Bulletin de la Commission Royale d'Histoire*, t. CXXX, 1964, pp. 1-109.

En récupérant sur les Hutois les droits fiscaux et judiciaires, voire militaires, qu'ils exerçaient sur la châtellenie de Huy (la ville et les bailliages de Condroz et de Moha), Erard de la Marck restaure la souveraineté princière avec fermeté et souplesse, sans écraser un centre essentiel de la sécurité — il y reconstruit le château — et de la prospérité de la principauté. Les Hutois, par lassitude, accepte un arbitrage qui sauvegarde les privilèges urbains proprement dits.

J.D.

La 2ème guerre mondiale

SCHMITT Michel, D'HOOP, DE LAUNAY, *Les deux guerres mondiales* (Bibliographie sélective), Editions Brépols, Bruxelles, 1964.

Cet ouvrage contient notamment 150 pages d'une bibliographie sélective qui se rapporte à la période qui va de 1914 à 1945. Cette bibliographie est conçue spécialement en vue d'aider les enseignants : la plupart des ouvrages sont signalés avec une notice critique ; une iconographie abondante et peu connue achève de donner à cet ouvrage un exceptionnel intérêt pédagogique.

L.P.

SCHRAMM P., JACOBSEN H., HILLGRUBER A., HUBATSCH W., *Kriegstagebuch des Oberkommandos der Wehrmacht*, Bernard/Graefe Verlag für Wehrwesen, Frankfurt-am-Main.

A première vue, les huit volumes du Journal du commandement suprême de la Wehrmacht ne peuvent intéresser que les historiens militaires de la seconde guerre mondiale. Cependant, chaque série de deux volumes débute par une introduction qui est en fait une histoire détaillée de la deuxième guerre mondiale élaborée à partir de documents allemands. Le nom des historiens qui se sont attelés à cette tâche, est une garantie de l'impartialité qui a présidé à l'élaboration de cette synthèse. C'est à ce titre que l'ouvrage vaut d'être signalé aux professeurs d'histoire qui lisent l'allemand.

L.P.

BEAUMONT Maurice, *La grande conjuration contre Hitler*, dans coll. *Les grandes conspirations de l'histoire*, Paris, Del Duca, 1963.

Mise au point précieuse d'un sujet dont l'historiographie allemande a fait une tarte à la crème. Ce complot ne fut ni un *pronunciamento* militaire ni un soulèvement populaire, il s'explique par la crainte de la défaite ressentie par l'armée allemande : révolte du militaire traditionnel devant le civil incompetent, mais aussi peut-être révolte morale influencée par le libéralisme et la religion. De grandes nuances se distinguent parmi les comploteurs dont un bon nombre représente comme une fraction lucide de la noblesse et de la haute bourgeoisie. Celle-ci espérait en s'appuyant sur

les Occidentaux maintenir son influence en s'opposant aux armées soviétiques victorieuses. Serait-il possible que les considérations morales et religieuses n'aient servi que de paravent à une politique anti-communiste ?

R.V.S.

Les Françaises à Ravensbrück, par l'Amicale de Ravensbrück et l'Association des déportées et internées de la résistance, Paris, N.R.F., Gallimard, 1964.

Ce livre est le témoignage collectif qui réunit les signatures d'anciennes déportées de toutes tendances. Il présente une documentation émouvante et percutante en donnant une vision complète des différents aspects de la vie au camp. Cet ouvrage paru 20 ans après la Libération situe le camp dans son contexte historique, évoque la naissance de la résistance des femmes, les aspects les plus tragiques, les sélections, les punitions brutales, la vie quotidienne au camp sont évoqués par de simples témoignages, dépouillés.

Le livre se termine par un aspect dramatique : la réadaptation à une vie normale ; il s'en dégage aussi des valeurs d'union et de solidarité.

On trouve en fin un lexique des principaux mots allemands et un tableau approximatif des convois de Françaises déportées vers Ravensbrück.

Les dernières lignes sont significatives : « Si le respect de tout être humain, quels que soient sa couleur, sa nationalité, son milieu, les croyances, nous semble un principe essentiel, ces termes nous semblent encore trop vagues. Pour qu'un homme soit respecté, il faut d'abord qu'on le laisse devenir respectable, qu'on lui en donne les moyens... »

...Ce n'est pas par haine du peuple allemand que nous rappelons ces faits, il en a lui-même assez souffert, mais pour montrer à ceux qui n'ont pas connu cette phase de l'histoire, en particulier aux jeunes combien la vigilance est nécessaire...

Ce que nous avons réussi seulement à surmonter, nous espérons que les nouvelles générations averties et conscientes sauront définitivement l'éviter.

J.D.

HALKIN Léon E., *A l'ombre de la mort*, nouvelle édition, Gembloux, J. Duculot, 1965.

L'univers concentrationnaire enseigne

cette poignante leçon : « La douleur nous ouvre un monde inexploré, pourvu du moins que nous sachions avancer toujours, avancer en gémissant, attentifs à la souffrance de nos frères autant qu'à la nôtre. » Ensuite on remonte de la déchéance, on oublie la misère, la fraternité même s'effiloche aux griffes de l'individualisme quotidien, du confort égoïste. A vingt ans de distance un résistant parmi des millions d'autres, nous rapporte ce témoignage du fond de l'horreur. En un moment où de tout côté renaissent les forces mauvaises de l'inhumanité, à l'heure où parmi des amis très chers on observe le cheminement sournois du poison, il est bon que les enseignants que nous sommes lisent ces pages, qu'ils s'en pénétre et qu'ils les méditent, qu'ils les fassent lire à ceux qui cherchent leur voie, tôt séduits par des idéologies mensongères et faciles. Pouvons-nous les laisser croupir devant la porte ? Pourrions-nous leur reprocher ensuite leur égarement ? L'héroïsme véritable n'est pas spectaculaire, il s'exprime modestement, par l'engagement dans la vie. Telle est la sagesse acquise « A l'ombre de la mort ». L'auteur permettra à son ancien disciple de croire qu'en ce qui concerne les concentrationnaires, le temps de leur martyre ne fut ni celui de l'innocence ni celui de l'irresponsabilité. Plus que jamais chacun assumait sa responsabilité d'homme dans le dépouillement de ses oripeaux mondains et dans la communion des frères que sont les hommes et dont la messe des catacombes constitue le vrai symbole : la même chair, le même sang. Peut-on encore être responsable lorsque renonçant à cette solidarité on adopte la position du stylite ? Témoignage d'un historien dans un moment d'élection, décrivant une des pages sombres de l'humanité, ce livre ne peut être résumé. L'homme commun y trouvera le moteur de son dynamisme : l'espérance... en l'homme plus qu'en son image.

R.V.S.

Afrique

PAULME Denise, *Une société de Côte d'Ivoire hier et aujourd'hui : les Bété*, Paris & La Haye, 1962.

Cette population de 180.000 âmes est passée en quelques décades du paléolithique aux cultures commerciales. L'affirmation selon laquelle les Bété vont chercher leurs femmes le plus loin possible est contredite

par l'enquête qui révèle qu'ils ne s'écartent jamais de plus de 5-15 km. En milieu Bété, liens de parenté et rapports politiques territoriaux se recouvrent, les hommes qui vivent ensemble n'imaginant pas d'autre langage que celui de la parenté pour exprimer leur solidarité. L'insécurité provoquée par le passage en cinquante ans du stade de chasseur-rassembleur vivant de pillage et pratiquant la guerre, à un système d'agriculture communautaire, puis à la plantation du café, avec apparition d'une économie monétaire influencée par les cours mondiaux du café, provoque la création de religions et de pratiques magiques florissantes. Le sorcier rendu responsable des malheurs, des maladies et des morts, tombe en discrédit au bénéfice de cultes syncrétiques. Cette société reste dure et violente, les femmes même âgées ne tendent qu'à quitter le toit conjugal pour regagner leur parenté où elles pourront, comme sœur rudoyer à leur tour les femmes de leurs frères.

R.V.S.

LEBEUF Jean-Paul, *Archéologie ichadienne*, P. Hermann (Actualités scientifiques et industrielles), 1962, 148 p., 16 planches.

Exploration de Makari, capitale septentrionale du pays Sao. D'abord occupé par des chasseurs noirs venus du Nord, le site fut accaparé par des cultivateurs noirs venus de l'Est. Il est reconnu que les Sao s'établirent dans la région au sud du Tchad au Xe siècle, que leur hégémonie commence dans la première moitié du XVI^e : une part d'entre eux alors se dispersa, tandis que les vainqueurs kanouri vinrent se mêler à ceux qui restaient, donnant naissance aux Koto-ko, désormais mentionnés dans la chronique d'où disparaissent les Sao. L'islamisation s'ensuivit, avec l'abandon des figurations humaines et l'adoption de traits musulmans ; mais de leur côté les envahisseurs durent accepter, notamment au sein des cérémonies d'intronisation, des rites de la religion locale : officialisation d'un système politique étranger, en même temps que compromis avec les tenants de l'ordre ancien.

R.V.S.

MAQUET Jacques J., *Afrique, les civilisations noires*, éd. Horizons de France, Paris, 1962.

Divise l'Afrique en six civilisations, introduites par une analyse de l'art qui les reflète :

- civilisation de l'arc : symbiose avec la nature ;
- civilisation des clairières : défricheurs, sculptures ;
- civilisation des greniers : agriculteurs, surproduction en main d'un chef ;
- civilisation de la lance : pasteurs, société à castes ;
- civilisation des cités : issue des relations commerciales transsahariennes ;
- civilisation de l'acier semblable à celle des autres nations du monde, mais avec des valeurs personnelles en dehors de la technologie.

R.V.S.

Quelques livres d'archéologie

EYDOUX Henri-Paul, *Réalités et énigmes de l'archéologie*, 2^e éd. augmentée, Paris, Plon, in-8°, 380 p., 143 illustrations.

Pour ceux qui s'intéressent à l'archéologie, et leur nombre grandit de jour en jour, le nom de M. Eydoux n'est pas inconnu. Dans la même collection, l'auteur a déjà publié plusieurs ouvrages consacrés à la Gaule et la France gallo-romaine : *Monuments et Trésors de la Gaule* (1958), *Lumières sur la Gaule* (1960), *Hommes et Dieux de la Gaule* (1961) ainsi que *Résurrection de la Gaule* (1961). Tous ces volumes ont été édités chez Plon, dans la collection « D'un monde à l'autre ».

Le but de l'auteur semble évident : mettre à la portée d'un large public, les grandes et petites découvertes récentes de l'archéologie qui ont le mérite de nuancer les connaissances ayant trait à la Gaule celtique et à la Gaule romaine.

Dans son dernier volume, l'auteur, toujours très bien documenté, présente de grands sites de fouilles et des découvertes assez spectaculaires faites en divers pays : Grèce, Pologne, France, Tunisie, Sahara, etc.

Comme tous les autres ouvrages de l'auteur, il est très agréablement écrit et se lit avec infiniment de plaisir, ce qui n'est pas toujours le cas pour des travaux savants. L'auteur insiste avec raison sur la nécessité et l'urgence de mieux faire connaître les découvertes archéologiques sans tomber dans la vulgarisation. Mais pour passionnantes qu'elles soient, ces découvertes sont souvent le fait du hasard et exigent cependant de grande qualités de la part des fouilleurs. Pour l'auteur, l'histoire et l'archéolo-

gie ne sont pas des sciences fermées, hermétiques. L'archéologie fournit à l'histoire de très sérieuses données à défaut d'autres documents. Il est bien regrettable que nous ne disposions pas d'ouvrages semblables pour la Belgique qui tiennent le public et parfois nos élèves au courant des découvertes des savants, chercheurs et fouilleurs.

Notons parmi les fouilles étudiées, les trouvailles du Pirée, un kouros et une athénée qui semblent paradoxalement nous être conservés grâce aux pillages organisés par Sylla. Citons aussi un article sur Cléopâtre et la question inévitable : Cléopâtre était-elle vraiment belle ?, les trouvailles londoniennes révélant l'existence d'un mithreum, une étude sur le camp fortifié de *Gemellae*, ville frontière aux confins du Sahara, la découverte de tablettes vandales aux confins de la Tunisie et l'Algérie et un article sur la civilisation lusacienne en Pologne.

P.B.

GRIFFO Pietro et VON MATI Léonard, *Gela, destin d'une cité grecque de Sicile*, Stringa, Genova et Hachette, Paris, 1964, in-4°, 223 p.

Monsieur Pietro GRIFFO, surintendant des antiquités des provinces de Caltanissetta et d'Agrigente (Sicile), nous présente Gela, cette ville de fondation rhodo-crétoise assez tardive (XVII^e siècle avant J.C.), qui sera fondatrice d'Agrigente en 581, dominera Syracuse par l'intermédiaire des tyrans Gelon et Hiéron, au V^e siècle, laquelle tentera l'unification du monde grec occidental face à la montée de la puissance carthaginoise.

L'auteur en profite pour retracer l'histoire de la civilisation grecque en Sicile. Les très nombreux documents photographiques en couleur et en noir et blanc sont remarquablement présentés par M. Léonard Von Matt.

Notons, au passage, quelques documents qui nous ont paru intéressants : une lampe à six lumières de la fin du XII^e siècle imitant en terre cuite des modèles en marbre cycladique, un temple archaïque en terre cuite, exemple d'architecture géleoenne-agrigentine du VI^e siècle, de très nombreuses représentations de chevaux (rappelons que l'aurige de Delphes avait été offert par Polyzèle, tyran de Gela), des restes d'un établissement de bains publics de la fin du IV^e siècle que l'auteur considère comme le plus ancien actuellement connu en Italie, des vases, etc.

Ce livre constitue donc une bonne introduction à la connaissance de la colonisation grecque de la grande île méditerranéenne à travers l'une des villes les plus connues de l'antiquité.

P.B.

Moissac et l'Occident au XI^e siècle, Actes du colloque international de Moissac, 1963, éd. Privat, Toulouse, 1964, in-8°, 285 p.

A l'occasion du neuvième centenaire de l'abbaye de Moissac, un colloque international a étudié divers problèmes touchant la célèbre abbaye bénédictine. Parmi les textes publiés, on distingue quatre grands thèmes : Moissac et l'ordre clunisien, Art et spiritualité de Moissac, Moissac et la réforme clunisienne en France méridionale, le rayonnement de Moissac.

Parmi les communications fort nombreuses (vingt en tout) qui présentent toutes un intérêt à divers titres, nous avons retenu celle de Monsieur HUBERT Jean : *Le caractère et le but du décor sculpté des églises, d'après les clercs du moyen âge*, pp. 47-52. L'auteur y reprend et développe les idées déjà défendues par lui dans le volume *Histoire et ses méthodes, archéologie médiévale*, pp. 316-317, éd. La Pléiade, Gallimard.

D'après saint Bernard et les fondateurs de Cîteaux, les sculptures sont à banir du décor sculpté. Cette attitude reflèterait la

tendance du retour au monachisme érémitique des premiers temps. Cette simplicité des églises cisterciennes s'expliquerait par ce qu'il ne faut pas distraire le moine de sa prière.

Saint Bernard considère la pratique des arts comme tout à fait légitime dans les églises destinées aux simples fidèles, « l'art est un aliment pour la piété du pauvre peuple ». D'autres que saint Bernard ont protesté contre le luxe des abbayes bénédictines. En 1153, le chanoine Hugues de Fouilloi dans un traité *De Claustro animae* écrit ce qui suit :

« *Utile est la pierre pour construire mais à quoi sert de sculpter la pierre. La Bible n'est bien lue que dans le livre et non sur le mur... Au contraire il sera permis aux religieux qui vivent dans les villes ou dans les bourgs et qui voient accourir auprès d'eux la multitude des fidèles de retenir par le charme de la peinture ceux qui ne peuvent profiter des subtils enseignements de l'écriture.* »

Nous trouvons d'ailleurs une même opinion chez un contemporain de Hugues de Fouilloi, Aelred, abbé de l'abbaye cistercienne de Rievaulx, diocèse d'York en Angleterre.

On peut donc en conclure que saint Bernard n'est pas opposé à l'art et d'ailleurs les réalisations cisterciennes comptent parmi les belles œuvres artistiques du moyen âge.

P.B.

INSTRUCTIONS POUR LES COLLABORATEURS DES CAHIERS DE CLIO

CONSEILS POUR LA REDACTION DES MANUSCRITS

1. TOUS LES MANUSCRITS SERONT DACTYLOGRAPHIES.
2. Les textes à imprimer en *italique* seront soulignés d'un trait continu, tant pour les minuscules que pour les capitales.
3. Les textes en CAPITALES courantes seront soulignés de deux traits continus, les GRANDES CAPITALES seront soulignées trois fois. Ces caractères seront obligatoirement utilisés pour les titres et les sous-titres.
4. Toute mention manuscrite sera considérée comme exclue de la composition à condition qu'elle soit enfermée dans un ovale fermé.
5. Pour les leçons-types, le sujet de la leçon tiendra lieu de titre. Le niveau d'enseignement auquel la leçon est destinée figurera ensuite. Le nom de l'auteur sera écrit à la fin de la préparation, suivi de la mention de l'établissement auquel il est attaché et du groupe de travail dont il fait partie. Le prénom précèdera le nom.
6. Les références bibliographiques et les appels de notes seront rédigés selon les modèles suivants :
MORAZE Charles, *Les bourgeois conquérants*, p. 101, coll. « Destin du Monde », Paris, A. Colin, 1957.
CHAUNU Pierre, *La population de l'Amérique indienne (nouvelles recherches)*, dans *Revue historique*, t. 232, p. 111, Paris, P.U.F., 1964.
Toute référence sera aussi complète que possible afin de faciliter l'identification par le lecteur de l'ouvrage mentionné : le nom de l'auteur sera écrit en petites capitales, le titre de la publication en italique, le reste (y compris le prénom) en romains bas de casse ; tous ces éléments seront séparés par des virgules, en un texte suivi, sans interruption ni changement de ligne pour une même référence bibliographique. Les références relatives à une même note formeront un seul alinéa.
7. Toute instruction complémentaire sera prise dans l'ouvrage suivant :
HALKIN Léon E., *La technique de l'Edition, Conseils aux auteurs pour la préparation de leur copie et la correction des épreuves*, 6^e éd. revue et augmentée, Bruxelles, Le livre d'enseignement, 14, rue des Comédiens, 1960.
8. Toute citation de texte sera transcrite en italique. Les textes documentaires accompagnant les leçons types seront munis d'une notice d'identification et pourvus d'une référence complète aux ouvrages dont ils sont extraits.
9. Les références des sources iconographiques seront citées avec précision.

LISEZ „CLIO XXe, NOUVELLES DU PASSE”

VOTRE JOURNAL D'HISTOIRE, CELUI DE VOS ELEVES

Voici les thèmes de nos prochains numéros...

- n^{os} 28 Les élections
- 29 Sorciers et médecins
- 30 De l'atelier à l'usine
- 31 L'information
- 32 Orient-Occident au XV^e siècle
- 33 Exploration et aventure

**Si vous employez, d'une façon continue ou discontinue, „CLIO XXe” en classe, faites-nous part de votre expérience et de vos suggestions !
Merci d'avance !!**

Nous vous rappelons nos conditions de vente :

10 frs le numéro

95 frs l'abonnement couvrant 10 exemplaires

ESSEO 20, rue des Comédiens, Bruxelles 1
Tel. 18.00.31 ou 17.33.39
C.C.P. 416.47

TABLE DES MATIERES

TRIBUNE LIBRE

F. LEMAIRE, <i>Le cycle unique : une solution de paresse</i>	5
--	---

INFORMATION HISTORIQUE

R. VAN SANTBERGEN, <i>Objet de l'histoire</i>	8
R. CAVENAILE, <i>L'apport de la papyrologie à l'enseignement rénové de l'histoire</i>	18
P. LAMBERT, <i>Le monde d'hier à demain : les options fondamentales d'organisation d'une économie</i>	24

INFORMATION PEDAGOGIQUE

a) Leçons-types

E. LEMAUR, <i>Le château féodal d'Ecaussinnes-Lalaing</i>	36
M. BOURDON, <i>L'enfant aux XVII^e et XVIII^e siècles</i>	41
N. VANHAMME-GUILLY, <i>La vie quotidienne à Athènes au V^e siècle</i>	48
E. TELLIER, <i>Regards sur les sciences au XVIII^e siècle</i>	55
G. FRANCOU, <i>La misère du prolétariat et le socialisme au XIX^e siècle</i> ..	61

b) Expositions

P. BRIEGLEB, <i>Gravures rupestres en Norvège — Le Rœulx et son canton depuis la Révolution française — Mille ans de Monnayage Bruxellois — La civilisation d'Amlach — Le siècle de Rubens</i>	68
--	----

c) Chronique cinématographique

J. DEBACKER, <i>Mein Kampf — King and Country — La bataille du rail</i> ..	73
--	----

d) Actualités

R. COOL, <i>L'organisation des voyages scolaires à l'Ecole normale Charles Buls, à Bruxelles</i>	75
--	----

INFORMATION BIBLIOGRAPHIQUE

J. DUGNOILLE, <i>Introduction bibliographique à l'histoire du Hainaut</i> ..	78
--	----

NOTES ET GLANURES	94
-------------------------	----